

Pour protéger le golfe Persique Carter utilisera la force

par Jean PELLETIER

WASHINGTON — La réinstauration du service militaire et un grave avertissement à Moscou; ainsi se résume la doctrine Carter, contenue dans deux phrases lourdes de conséquences pour l'ensemble de l'humanité.

«Toute tentative par une force extérieure (l'URSS) de prendre le contrôle de la région du golfe Persique sera considérée par les États-Unis comme un assaut portant atteinte à ses intérêts vitaux. Par conséquent, pareil assaut sera repoussé par tous les

moyens nécessaires, ce qui inclut la force militaire.

C'est à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union que le président des États-Unis, M. Jimmy Carter, a servi ce grave avertissement au Kremlin, presque un mois jour pour jour après que les troupes de l'Armée rouge eurent envahi l'Afghanistan.

Pour les Américains, cet avertissement resterait plutôt du domaine de la rhétorique si M. Carter n'avait pas en plus ressuscité le «Draft Registration», première étape du service militaire obligatoire pour tous les

jeunes Américains. La Maison-Blanche entend d'ici la mi-février déposer un projet de loi au Capitole, réclamant les fonds nécessaires au retour de la Conscription. On ignore toujours si cet enregistrement obligatoire touchera aussi les femmes, jusqu'à maintenant exclues du service militaire; il en est très fortement question, a précisé à LA PRESSE un haut fonctionnaire américain.

Mais alors qu'en Iran 50 diplomates sont toujours détenus par les militants de l'ayatollah Khomeiny sans qu'aucun espoir de

règlement ne pointe à l'horizon, le président Carter a annoncé qu'il était prêt à conclure «une entente coopérative de défense et de sécurité avec tous les pays de la région du golfe Persique et de l'océan Indien, dans un cadre qui respecterait les valeurs politiques et religieuses de tous et qui favoriserait l'indépendance, la sécurité et la prospérité de tous ses signataires».

Notant que l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS constituait la plus sérieuse menace à la paix mondiale depuis la fin de la

— Voir CARTER, page A 6



Attentat contre le juge Chevrete

Le juge Armand Chevrete, de la Cour des Sessions de la Paix, a été blessé d'une balle à la tête par deux individus qui avaient sonné à la porte de son domicile, hier soir, déclare la police. Il a été transporté à l'hôpital où l'on signalait ce matin que son état était satisfaisant.

Le juge Chevrete a été attaqué au moment où il allait ouvrir la porte aux deux individus. La police est toujours à la recherche de ses assaillants.

Khomeiny hospitalisé

L'ayatollah Khomeiny, qui est âgé de 79 ans, a été hospitalisé à Téhéran par suite de troubles cardiaques, indique une dépêche en provenance de Qom. Le radio de Téhéran affirme pour sa part que l'imam ne souffre que d'une indisposition sans gravité.

— page A 12

Marc Carrière est accusé de fraude

par Raymond GERVAIS

L'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec qui enquêtait depuis le mois d'avril 1979 sur toutes les compagnies de l'ex-président de Dupuis et Frères, M. Marc Carrière, vient de porter sept chefs d'accusation totalisant une fraude de \$1,367,000 contre l'homme d'affaires bien connu.

M. Carrière est accusé dans quatre dossiers différents d'avoir fraudé pour un montant de \$518,000 la communauté des Clercs Saint-Viateur en leur faisant vendre des titres détenus à la maison de courtage René T. Leclerc.

La SQ reproche également à M. Carrière d'avoir frustré Power Corporation d'une somme de \$512,500 entre le 1er janvier et le 18 février 1974 et d'avoir volé

Voir FRAUDE, page A 6



Enfin la neige

et le froid!

Après le temps doux qui a suivi, hier, la mini-tempête de neige qui a laissé 9 cm dans le centre-ville, c'est une période de grand froid qui attend maintenant les Montréalais. D'ici dimanche, d'après les météorologues de Dorval, le thermomètre ne devrait jamais indiquer plus de -15 degrés celsius. Petit conseil, donc, gardons prêts tuques et mitaines!

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Taxe olympique

Hausse de 30 p. cent

En 1980, les Montréalais verront la taxe olympique monter de 30 p. cent, mais en raison des différents aménagements fiscaux possibles, il est difficile de prédire avec certitude l'impact que cette hausse aura sur leur compte de taxes global.

Marc Doré explique qu'en raison de la flambée des taux d'intérêt au cours de 1979, les remboursements qu'effectue Montréal pour éponger la dette olympique ont grimpé considérablement.

Mais le fardeau fiscal total des contribuables dépend également de la taxe foncière générale et de la taxe d'affaires. Des aménagements à ces chapitres pourraient permettre de rendre l'augmentation de la taxe olympique moins onéreuse pour les Montréalais.

Entre-temps, à Washington, le Congrès américain tente désespérément d'adopter une position cohérente au sujet de la participation américaine aux Jeux de Moscou. On examine toutes les options, dont celle de Montréal, révèle Jean PELLETIER.

Un congressman républicain a même écrit au maire Drapeau il y a dix jours pour voir s'il était possible de transférer les Jeux à Montréal. D'autres ont aussi communiqué avec M. Drapeau et selon eux, le maire de Montréal envisage de plus en plus sérieusement de proposer une solution de rechange.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat adjoint, Warren Christopher, a déclaré devant la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants que les États-Unis avaient reçu des réponses encourageantes d'au moins 20 pays, dont le Canada, quant à l'éventualité d'un boycottage des Jeux de Moscou.

Le président du Comité olympique américain, Robert Kane, a déclaré pour sa part: «Nous sommes tout seuls. Je suis contre tout boycottage parce que ce sera la fin des Jeux olympiques tels que nous les connaissons.»

A Washington, on envisage la tenue des «Jeux du monde libre».

— page A 3

20 pays favorisent le boycottage des Jeux

— page A 3

elections80 Clark en chute libre

Non seulement les conservateurs tirent-ils de la patte par 21 points, mais un nouveau sondage Gallup allume un voyant lumineux au tableau de bord du parti ministériel: le premier ministre se trouve en chute libre quant à sa popularité personnelle.

Le leader conservateur a rencontré hier le premier ministre William Davis et son caucus de Queens Park. Il a reçu l'assurance d'un appui inconditionnel. Mais il n'empêche que son propre collègue, le ministre d'Etat au commerce international, M. Michael Wilson, a confié à notre reporter Rhéal BÉRIER à quel point la piètre image de M. Clark est un boulet pour le PC dans la présente campagne électorale.

Toujours harcelé sur la politique énergétique que les libéraux mettraient en application s'il était élu le 18 février, M. Trudeau a de son côté indiqué hier qu'il y aurait peut-être lieu de songer à un rationnement de l'énergie si les consommateurs canadiens n'acceptaient pas de restreindre leurs instincts égoïstes comme il a fallu selon lui imposer le contrôle des prix et des salaires en 1975.

— pages A 10, A 11



Girerd

Vers un mini-sommet sur les services essentiels

par Pierre VENNAT

Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, est d'accord pour que se tienne un mini-sommet réunissant représentants patronaux et syndicaux ainsi que le public, afin de trouver des solutions au marasme des négociations dans le secteur public.

Cette fois-ci, le ministre veut que tout le monde puisse discuter ensemble et face à face.

Lors du colloque, hier, de la Corporation des conseillers en relations industrielles, qui réunissait pour la première fois des gens aussi différents que les présidents des quatre centrales syndicales du Québec, des représentants de la Chambre de commerce et du Conseil du patronat, le ministre a déclaré que ce forum de participation permettra que la négociation de



M. Pierre-Marc Johnson

1982 soit moins traumatisante pour les citoyens.

Le thème du colloque était «Services essentiels: une réponse». Il aurait plutôt fallu choisir:

«Services essentiels: plusieurs questions».

Selon M. Johnson, pour être réussi, ce mini-sommet devra être minutieusement préparé et ne saurait se tenir tant que toutes les négociations actuelles ne seront pas terminées. Il ne saurait avoir lieu avant l'automne ou en 1981.

En attendant, le gouvernement ne prendra aucune décision précipitée ou prématurée, comme la création d'une Régie des services essentiels, à laquelle sont farouchement opposés les syndicats, mais que le patronat réclame à grands cris.

Et encore moins faut-il s'attendre à une suppression du droit de grève.

Comme l'a dit M. Johnson, il faut sortir des voies sans issue, qui ne s'expriment que par vainqueur et vaincu, que par force et faiblesse.

Après un colloque sans réponse

— pages A 8, A 9

édito

- Le grand défi du Québec des années 1980

par Ivan GUAY

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles: A 14 à A 17
— Horaires: A 18
Bandes dessinées: C 11
Décès, naissances, etc.: D 16
Économie: B 1 à B 8
Êtes-vous observateur?: D 11
FEUILLETON Holocauste: C 7
Horoscope: C 11
Le monde: A 12 à A 13
Mot mystère: C 11
Mot croisés: C 11
Petites annonces: C 6 à C 9,
D 10 à D 15
Quoi faire aujourd'hui: A 18
Radio et télévision: A 18
Sports: D 1 à D 8
— Canne et fusil: D 6
— le ski: D 6
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 4
— La loi et vous: C 4

Nouvelle fédération canadienne

Les étudiants de Concordia gagnés à la cause de Ryan

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, n'a pas eu à défendre son projet d'une nouvelle fédération canadienne, hier, devant les étudiants de l'université Concordia.

L'assemblée, composée d'étudiants à majorité anglophone et comptant une forte représentation de toutes les ethnies du Québec, était visiblement acquise à sa cause et l'a accueilli très chaleureusement.

La salle de conférence, pleine à craquer, a vu ses paroles, applaudies à maintes reprises et, visiblement satisfait de l'atmosphère, M. Ryan a prolongé son allocution.

Message

Il tenait essentiellement à livrer un message déjà passablement connu du Québec francophone: jamais son «livre beige» ne pourra être l'objet d'un semblant de discussion de la part des péquistes en période référendaire. «C'est au gouvernement Lévesque de provoquer le débat sur sa question, dira-t-il en substance. L'option que nous proposons sera présentée au complet lors des élections provinciales. Entre-temps, c'est

sur l'agenda péquiste qu'il faut s'enligner.»

Car les libéraux n'ont pas encore arrêté toutes leurs assises politiques. Si Claude Ryan a rappelé, hier, dans un long exposé — qui a d'ailleurs semblé plaire beaucoup moins aux étudiants — qu'il lui a fallu au départ démocratiser les structures de base du parti, assainir ses finances et dissiper tous les soupçons auxquels l'administration antérieure a pu laisser cours, solidifier sa plate-forme avec un meilleur recrutement politique, il a insisté pour rappeler que son document était sujet à discussion et qu'il le serait au niveau des régions dans les prochaines semaines, tout juste avant (début mars) le congrès politique du parti qui se tiendra à Montréal.

Examen de conscience

Il ne pourrait être question dans ce mini-congrès de remettre complètement en question le document — à défaut de quoi il ferait lui-même, Claude Ryan, un rapide examen de conscience — mais certains passages, qu'il n'a pas voulu identifier, pourraient être modifiés.

«Je reçois tous les jours des commentaires pancandiens.

Dans l'ensemble, on accueille bien le livre parce qu'il est flexible et qu'il propose quelque chose d'original et de simple.»

M. Ryan s'est employé à identifier l'originalité de la réflexion de son comité politique de la façon suivante: «Nous ne demandons rien de spécial pour le Québec. Notre responsabilité est de s'élever au-dessus du présent débat et de s'imposer (le Québec) comme un partenaire important dans une confédération renouvelée. Le meilleur compliment que nous ayons reçu est précisément celui qui dit que ce document québécois est bon parce qu'il ne parle pas essentiellement du Québec, mais qu'il peut proposer aux autres provinces — si elles le désirent — une façon de s'exprimer.»

Au cours de son allocution, exclusivement en anglais en dépit du fait que plusieurs étudiants francophones y ont participé, on a demandé à Claude Ryan si son projet de nouveau constitutionnel (dénoncé par le «Toronto Star» et quelques autres institutions anglophones) qui vise à la décentralisation du pouvoir fédéral ne risquerait pas d'accorder un statut particulier au Québec si les autres provinces évi-



GRADUATE STUDENTS'

M. Ryan, hier, à l'Université Concordia.

taient de se prévaloir de toutes leurs options; M. Ryan a été bref:

«Cela est possible; mais présentement, je ne le sais pas.»

C'est vraiment le monde à l'envers

— Pierre Marois

par Pierre VINCENT

de notre Bureau de Québec

QUÉBEC — «Ce que nous propose M. Ryan, c'est non seulement de renier les demandes et les efforts de tous nos hommes politiques depuis trente-cinq ans, mais c'est de renoncer à pouvoir enfin définir nous-mêmes les tenants et les aboutissements de notre politique sociale. Si l'on devait donner suite aux propositions du chef libéral, le Québec verrait ses pouvoirs actuels dimi-

nués, tandis que le gouvernement fédéral verrait les siens confirmés. C'est vraiment le monde à l'envers.»

À la suite de plusieurs autres de ses collègues, le ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois a vivement critiqué hier le Livre beige, plus particulièrement le chapitre concernant la sécurité sociale. Il y voit un net recul, «qui nous ramène à la position d'Ottawa, précisément cette position qui avait fait échouer la

conférence de Victoria de juin 1971.» Faute d'avoir pu obtenir une priorité constitutionnelle en matière de sécurité sociale, le premier ministre de l'époque, M. Robert Bourassa, avait rejeté les propositions de Victoria.

«Je suis estomaqué par la volte-face de M. Ryan, a déclaré en conférence de presse M. Marois. C'est surtout en rapport avec cette question de la prépondérance nécessaire du Québec en matière sociale que M. Ryan s'est mérité sa réputation de réformiste constitutionnel. Pourquoi est-il amené, maintenant, à proposer l'inverse de ce qu'il avait défendu jusqu'à maintenant, et à faire disparaître la prépondérance du Québec au lieu d'en étendre la portée?»

Dans une longue déclaration de douze pages, à laquelle il a annexé des copies de quelques éditoriaux de l'ancien directeur du Devoir, M. Marois rappelle toutes les batailles plus ou moins épiques, depuis Alexandre Taschereau, que livrèrent les hommes politiques provinciaux à ceux du pouvoir fédéral. «Ce n'est même pas en tant que membre d'un parti prônant la souveraineté que je dénonce ce recul. Les gouvernements précédents, qui étaient à tendance fédéraliste, pourrions-nous dire, ont lutté pour que le Québec puisse acquiescer le petit peu qu'il a. Même M. Ryan a félicité M. Bourassa quand il a fait avorter la Conférence de Victoria



Le ministre Pierre Marois

sur cette question de la sécurité sociale.»

Traitant le Livre beige de «belle ambiguïté créatrice», le ministre Marois poursuit en faisant valoir que les propositions Ryan «confirment au pouvoir fédéral le droit de dépenser en matière de

sécurité sociale, et font diminuer les pouvoirs provinciaux au chapitre des priorités législatives, notamment pour les pensions de vieillesse et les allocations familiales.»

Quant au projet de récupération du programme d'assurance-chômage du document libéral, il le balaye du revers de la main, alléguant «qu'il est plus important de récupérer des moyens pour combattre le chômage que le programme d'assurance-chômage. Mais, comme dans le passé les politiques fédérales de développement industriel ont favorisé d'abord l'Ouest et l'Ontario, le Québec se voit donc offrir là un véritable cadeau de grec.»

Dans un autre ordre d'idée, en réponse à une question d'un journaliste, le ministre a indiqué qu'au plus tard à la fin de janvier ou tout début de février nous serions fixés sur la question de la hausse (ou du gel?) du salaire minimum. Le Conseil des ministres tenait sa réunion régulière hier, mais, le ministre Johnson n'y assistant pas, cette question ne fut pas étudiée.

17 p.c. de plus pour la recherche médicale

Le budget du Conseil de recherches médicales du Canada (CRM) vient d'être augmenté de 17,3 pour cent, passant à \$82,2 millions pour l'exercice financier 1980-81, à la suite de la décision du ministre fédéral de la Santé, M. David Crombie, de donner son accord aux projets prévus pour la première année du plan quinquennal proposé par le CRM.

Le montant qui vient d'être alloué au CRM comprend une augmentation de \$11,9 millions par rapport au budget de l'an dernier, et ce supplément servira notamment au financement des programmes «extra-muros» du CRM.

Signalons que le CRM est l'un des trois conseils subventionnés dont le mandat principal est de canaliser l'aide fédérale destinée à la recherche fondamentale et appliquée réalisée dans les universités et leurs établissements affiliés.

En ce qui concerne le plan quinquennal du CRM, un communiqué du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social souligne qu'en plus de recommander une forte présence fédérale dans le domaine de la recherche biomédicale, il tient aussi compte des contributions importantes des agences bénévoles qui subventionnent la recherche au Canada dans bien des aires axées sur des maladies précises, de l'apport de plusieurs provinces et de la forte part des universités mêmes.

Nouveau whip de l'UN

QUÉBEC (PC) — Le député unioniste de Bellechasse-Dorchester à l'Assemblée nationale du Québec, M. Bertrand Goulet, a été nommé whip de son parti hier, par le chef de cette formation politique, M. Rodrigue Biron.

La nomination d'un nouveau whip a été rendue nécessaire par le départ de M. Fernand Grenier, ex-député unioniste, qui a décidé de briguer les suffrages pour le Parti conservateur du Canada lors des élections générales du 18 février prochain.

Il ne reste plus que 6 députés unionistes à l'Assemblée nationale.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -23 Maximum: -18
Ensoleillé avec passages nuageux

DEMAIN

Beau et froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	-22	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé froid
Outaouais	—	-18	Ensol., pass. nuageux	Beau et froid
Laurentides	—	-18	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé froid
Cantons de l'Est	—	-18	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé froid
Mauricie	—	-15	Nuageux et neige	Beau et froid
Québec	—	-17	Quelques flocons	Ensoleillé froid
Lac-Saint-Jean	—	-15	Nuageux et neige	Beau et froid
Rimouski	—	-10	Neige (10 à 15 cm)	Nuageux venteux
Gaspésie	—	-6	Neige	Nuageux venteux
Bas-Ecosse	—	-10	Neige (10 à 15 cm)	Nuageux venteux
Sept-Îles	—	-6	Neige	Nuageux venteux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	0	4
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-2	8
Saskatchewan	Nuageux	Regina	—	—
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	-30	-16
Ontario	Flocons	Toronto	-7	-7
Nouveau-Brunswick	Flocons	Fredericton	-9	-2
Nouvelle-Écosse	Flocons	Halifax	-4	2
Ile-du-Prince-Édouard	Flocons	Charlottetown	-12	0
Terre-Neuve	Flocons	Saint-Jean	-11	-1

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	4	6	Chicago	-16	-8	Nlle-Orléans	10	11
Washington	5	7	San Francisco	5	17	Miami	22	27
Boston	0	2						

vers les capitales

Amsterdam	—	3	Londres	—	8
Athènes	—	—	Le Caire	—	—
Berlin	—	18	Lisbonne	—	—
Bruxelles	—	10	Madrid	—	11
Casablanca	—	—	Moscou	—	-8
Génève	—	—	Paris	—	6
Hong Kong	—	18	Rome	—	15

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada			
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:			
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h). 285-6911

Grafftey attribue \$6 millions à la technologie spatiale

Ecorchant au passage la presse écrite et parlée de Montréal pour sa «couverture» de la campagne électorale, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. Heward Grafftey, a annoncé hier la création de deux programmes fédéraux relatifs à la technologie spatiale.

Pour réaliser l'un des programmes, on consacra au cours de la présente année \$4,53 millions qui iront à un projet mené conjointement avec la NASA. Ce projet portera notamment sur la mise au point d'un certain nombre d'instruments scientifiques qui seront utilisés par la navette spatiale américaine, dont les vols expérimentaux doivent commencer l'automne prochain.

L'autre programme prévoit des déboursés de \$1,7 million sur trois ans et qui serviront à financer la participation canadienne aux travaux préparatoires de l'Agence spatiale européenne sur les satellites de télédétection.

La Quotidienne Tirage d'hier 8-6-2

Les Maîtres de l'Âtre
Profitez de notre vente annuelle jusqu'au 1^{er} mars 1980
pour installation jusqu'au 20 avril 1980



10% de rabais

sur tous nos modèles incluant:
Foyer
Installation
Cheminée

Nos foyers sont encore plus efficaces grâce à leurs nouveaux récupérateurs de chaleur



MONTRÉAL

Les Maîtres de l'Âtre Ltée,
1456 ouest, rue Sauvé,
Centre L'Acadie Sauvé.
H4N 1C5

ANJOU

Les Maîtres de l'Âtre Ltée,
Les Galeries du Décor,
Les Galeries d'Anjou.
H1M 3A5

Boycott des
Jeux de Moscou20 pays
derrière
les É.-U.

d'après UPI, AP et AFP

Les États-Unis ne transigeront pas sur les principes et ils sont prêts à être les seuls à boycotter les Jeux olympiques de Moscou, mais ils ont déjà reçu des réponses encourageantes de soutien de la part d'au moins 20 autres pays.

C'est ce qu'a déclaré hier le secrétaire d'Etat adjoint Warren Christopher devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants.

La Commission approuvait peu après, à une majorité écrasante, une résolution appuyant la campagne du président Carter



Robert Kane

en vue d'un transfert, d'un boycottage ou d'une annulation des Jeux d'été de 1980 si les troupes soviétiques ne se retirent pas d'Afghanistan d'ici le 20 février.

Parmi les pays favorables à la position de l'administration américaine, Christopher a cité la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, la Chine et des États du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique.

Mais le problème demeure entier pour l'administration et il se résume à l'indépendance dont jouit le Mouvement olympique par rapport aux États, problème illustré par l'intervention du président du Comité olympique américain Robert Kane devant la même Commission de la Chambre des représentants.

«Nous sommes tout seuls, a-t-il dit. Je suis contre tout boycottage parce que je pense que ce sera la fin des Jeux olympiques tels que nous les connaissons.»

Et pour réfuter l'appui du Canada mentionné par Christopher, Kane a cité un passage d'une lettre de Richard Pound, président du Comité olympique canadien, où celui-ci déclare que l'ultimatum de Carter démontre «l'incapacité instinctive de l'Amérique de prendre précisément la mauvaise décision dans toutes les questions internationales délicates».

Kane a cependant accepté de demander au Comité international olympique (CIO), à sa réunion qui doit précéder l'ouverture des Jeux d'hiver le mois prochain à Lake Placid, d'envisager un transfert possible des Jeux de Moscou. Le premier ministre Joe Clark a indiqué pour sa part que le Canada «envisagera sérieusement» de boycotter les Jeux si le CIO refuse de les transférer.

Hausse de 30 p.c. de la
taxe olympique en 1980

par Marc DORE

Les contribuables montréalais devront faire face à un accroissement d'environ 30 pour cent de la taxe olympique en 1980, sans toutefois qu'on sache encore avec certitude si et comment cette hausse importante affectera leur compte de taxes global.

Imposée à la Ville par le gouvernement du Québec en 1976 pour que Montréal assume une partie (\$216 millions) du déficit olympique, la taxe olympique a un taux variable, déterminé chaque année par le directeur des Finances de la Ville et fixé par ordonnance du conseil des ministres.

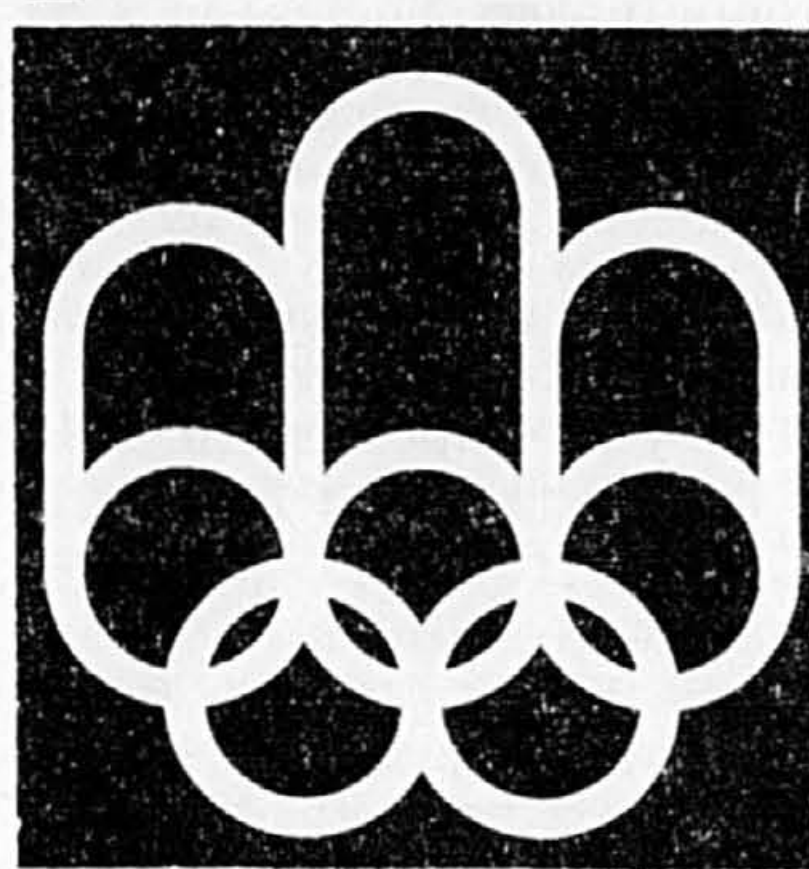
Ce taux est directement proportionnel au coût du financement réalisé à l'époque: comme Montréal n'avait pu réussir à emprunter autant d'argent à long terme à cause de sa situation financière précaire, elle avait dû se rabattre sur un emprunt à court terme.

La Ville avait alors bénéficié d'un taux d'intérêt intéressant,

mais avait dû accepter des conditions potentiellement coûteuses: une re-négociation régulière (d'abord à tous les six mois, ensuite à tous les trois mois) du taux d'intérêt. Avec la flambée des taux au cours de l'année 1979, Montréal doit maintenant faire face à des remboursements considérablement accrus.

Et comme la loi sur la taxe olympique est stricte là-dessus, l'administration municipale n'a pas le choix: ce sont les contribuables qui doivent chaque année supporter la totalité des remboursements, capital et intérêt, y compris les hausses causées par les fluctuations des taux d'intérêt.

Cet accroissement de la taxe olympique ne signifie pas toutefois une augmentation égale de la charge fiscale des contribuables montréalais. La loi prévoit des taux différenciés de taxation, décroissants selon quatre catégories: terrains vacants, établissements industriels, commerces et propriétés résidentielles.



Pour 1980, le taux de la taxe a été fixé à \$1.042 du cent dollars d'évaluation pour les terrains vacants, une hausse de 31 pour cent par rapport à 1979; à \$0.608 pour les industries (plus 30 p.c.); à \$0.232 pour les commerces (plus de 29 p.c.) et à \$0.102 pour les immeubles résidentiels (plus 36 p.c.).

Mais l'augmentation du taux de la taxe olympique ne signifie pas non plus automatiquement un accroissement du compte de taxes global dans les mêmes proportions. L'assiette fiscale de Montréal provient de plusieurs sources, dont les variations peuvent être indépendantes les unes des autres, même si en général elles ont toutes tendances à augmenter.

Pour faire une histoire brève, disons que cette année le compte global que les contribuables auront à acquitter dépendra de décisions affectant deux sources en particulier: la taxe foncière générale et la taxe d'affaires.

Le premier point d'interrogation concerne la taxe d'affaires, qui est basée sur la valeur locative des lieux d'affaires. Le rôle des valeurs locatives est gelé depuis trois ans à \$457 millions: en principe le gel de ce rôle devrait être maintenu en 1980, selon la loi 57. L'administration municipale ten-

te d'obtenir de Québec un amendement lui permettant de préparer un nouveau rôle, porté à \$600 millions, ce qui lui donnerait évidemment des revenus accrus.

L'autre élément «mobile» dans la structure fiscale de Montréal est la taxe foncière générale, dont le périmètre s'est considérablement élargi cette année par l'occupation du champ fiscal scolaire et par la décision du gouvernement du Québec de se mettre au niveau des contribuables et de payer un plein compte de taxes. Dans son optique de «re-vitalisation» des quartiers, l'administration aimerait bien, sinon diminuer la charge fiscale des petits propriétaires, du moins ne pas l'accroître: ce serait là évidemment un atout supplémentaire pour attirer de «nouveaux» Montréalais.

Les échanges seront sans doute fort nombreux et intenses entre Québec et Montréal d'ici le 6 mars, date retenue pour la séance du conseil portant sur le budget.

Washington pourrait axer sa
position sur la possibilité de
tenir des Jeux à Montréalpar Jean PELLETIER
de notre bureau de
Washington

WASHINGTON — Le Congrès et le Sénat américains tentent désespérément d'adopter depuis trois jours une position cohérente au sujet de la participation américaine aux Jeux de Moscou l'été prochain.

On examine donc toutes les options plausibles. L'une d'entre elles étant bien sûr Montréal. Un congressman républicain, M. Clarence Miller de l'Ohio, a même écrit une lettre il y a dix jours au maire de Montréal M. Jean Drapeau afin d'établir la faisabilité technique d'un transfert des Jeux de Moscou à Montréal ou encore d'y tenir des «Olympiques du monde libre».

M. Drapeau, a déclaré M. Philip Straw, assistant du congressman Miller, n'a pas encore répondu à notre lettre. Par ailleurs, des collègues associés à d'autres congressmen qui ont contacté le maire de Montréal ont tous eu des sons de cloche différents. «Il s'avère, selon M. Straw, que le maire Drapeau, au rythme de l'évolution de la «crise», envisage de plus en plus sérieusement de proposer une alternative.»

Il est certes encore trop tôt pour

conclure sur l'avenir des Jeux de Moscou. Le président Carter qui s'est dit favorable à un transfert des Olympiades de 1980, a tout de même laissé au Comité olympique des États-Unis la responsabilité de trancher la question. Ce que souhaiterait la Maison-Blanche, c'est que le comité américain, soutenu par d'autres pays membres du CIO, forcent ce dernier à annuler les Jeux de Moscou au profit d'un site moins controversé. Il s'agit d'une hypothèse audacieuse, impossible selon plusieurs sénateurs et spécialistes de la politique des olympiques, qui allèguent que l'annulation des Jeux de Moscou par le CIO compromettrait carrément l'avenir même du mouvement olympique dans le monde.

«Si jamais les Jeux sont boycottés, transférés ou annulés, les Olympiques ne seront jamais plus les mêmes parce que le bloc communiste se retirerait des Jeux de 1984 à Los Angeles», a déclaré hier M. Robert Kane, président du Comité olympique des États-Unis.

Toujours selon ce dernier, pas un seul pays à sa connaissance, même chez les alliés des États-Unis, ne s'est prononcé carrément en faveur d'un boycottage. «À la limite, ils seraient tous en

faveur d'un transfert. Or un transfert est impensable politiquement ou techniquement.»

À ce sujet, plusieurs politiciens américains entretiennent le fragile espoir qu'advenant un revirement du CIO, Montréal, soutenu financièrement par les États-Unis, puisse prêter asile aux Jeux de 1980. Le gros problème serait bien sûr de loger les athlètes, ce à quoi les Américains répondent qu'il suffirait de les installer dans des bateaux amarrés pour l'occasion dans le port de Montréal.

Plusieurs congressmen ont présenté hier des résolutions au comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants qui en arrivent toutes à proposer un transfert des Jeux par le CIO. Ces congressmen redoutent cependant que le CIO rejette leur rai-

sonnement et qu'au bout du compte les États-Unis se retrouvent les seuls ou presque à boycotter les Jeux de Moscou.

«Cette situation (boycottage) serait pire qu'un transfert ou au pis aller la tenue de Jeux du monde libre», a confié à LA PRESSE M. Mike Castine, adjoint du congressman Jack Kemp (un républicain qui depuis deux ans recommande un boycottage au nom de la défense des droits de l'homme). «Ce que nous redoutons le plus, c'est de nous retrouver isolés du reste du monde occidental face à Moscou.»

Selon le congressman Kemp «des Jeux du monde libre auraient au moins le mérite de constituer un mouvement vigoureux contre l'URSS».

En somme, peut-il y avoir des



Le maire Drapeau

Jeux olympiques à Montréal en 1980? «On le saura d'ici un mois, a déclaré M. Castine. Mais de deux choses l'une: ou, d'une part, le CIO exécute un revirement sans précédent et avale un transfert des Jeux à Montréal ou ailleurs; ou, d'autre part, les États-Unis en désespoir de cause moussent la tenue de Jeux du monde libre. Dans un cas comme dans l'autre dès lors, le maire Jean Drapeau a raison d'étudier de très près l'évolution de la situation.»

CETTE FIN
DE SEMAINE CHEZ

A. Gold & Sons

SOLDE de BOTTES
D'HIVER de QUALITÉFAMEUSES
BOTTES «BAMA». Ord. \$150... Épargnez \$50DE RENOMMÉE MONDIALE
BOTTES «PAJAR». Ord. \$135... Épargnez \$55CONNUES MONDIALEMENT
BOTTES «PAJAR». Ord. \$105... Épargnez \$35ÉLÉGANTES
BOTTES HABILLÉES. Ord. \$95... Épargnez \$40HAUTE MODE
BOTTES HABILLÉES. Ord. \$90... Épargnez \$40TRÈS CHOISIES
BOTTES HABILLÉES. Ord. \$75... Épargnez \$35BOTTES
SPORT. Ord. \$70... Épargnez \$30BOTTES
SPORT. Ord. \$65... Épargnez \$25

Pointures 6 à 12 (certaines pointures ne sont pas disponibles dans tous les modèles)

Toutes cartes majeures acceptées. En solde dans tous nos magasins.

A. Gold & Sons

- 388 o., Ste-Catherine
- Le Carrefour Laval
- Les Galeries d'Anjou

- Les Promenades St-Bruno
- 960 o., Ste-Catherine
- Fairview, Pte-Claire

SOLDES-SAVOIR

17 au 26 janvier

Livres savants, livres amusants, livres éducatifs,
livres d'art, tous nos livres sont en solde.

Rabais de 25 %

Certains ouvrages, disposés en présentoirs spéciaux,
sont offerts à prix encore plus avantageux.

Rabais jusqu'à 60 %

librairie flammariion

1243, rue University, (angle Cathcart) 866-6381

*Sauf sur les livres marqués «prix net», les revues,
les cartes routières et les cartes de souhaits.L'entretien et non
la fabrication des
DC-10 est à blâmer

WASHINGTON (AP) — Une étude en profondeur a démontré que les pylônes de soutien des DC-10 sont sécuritaires et peuvent servir pendant 25 ans sans défaillance, à moins d'être endommagés au cours de l'entretien.

L'agence fédérale de l'administration, qui a dévoilé le rapport, a fait savoir hier qu'elle recommandait quelques modifications à ces pylônes pour prévenir les dommages causés par l'entretien qui ont provoqué la tragédie de Chicago le 25 mai dernier.

Lors de cet écrasement, le moteur gauche de l'appareil est tombé au cours du décollage et l'avion n'a pu s'élever dans les airs. C'était là le pire accident d'avion à survenir aux États-Unis, avec 273 morts.

Un pylône est une pièce pesant 2.000 livres, qui sert à attacher le moteur d'un DC-10 à l'aile de l'appareil.

À l'issue d'une étude de six mois, l'Agence conclut que les pylônes des DC-10 ont été bien conçus et qu'ils sont conformes aux normes de l'organisme.

Le pylône a d'ailleurs été construit pour durer 25 ans, plus longtemps que l'avion lui-même.

Toutefois, le document fait remarquer que des fausses manoeuvres lors de l'entretien peuvent rendre cette pièce peu sécuritaire.

Avant l'accident de Chicago, le pylône du DC-10 en question avait été endommagé lors de l'entretien, celui-ci ayant été effectué en contravention avec les instructions du manufacturier.

Le grand défi du Québec des années 1980

L'économie d'un État, même provincial, est un peu comme un transatlantique. Il ne vire pas de bord avec la facilité et la rapidité d'un canot-automobile. C'est donc important d'en prévoir le cours afin d'éviter qu'il s'écrase sur les récifs. Tel est l'objectif principal des colloques annuels du Conseil du patronat qui réunissent des représentants des principaux agents économiques (entreprises, syndicats, État, économistes, etc.).

Le dernier de ces colloques, qui a eu lieu mardi, avait pour thème général l'avenir économique du Québec pour les prochains dix ans. Il y a diverses attitudes à prendre à l'égard de l'avenir. On peut ne rien prévoir et vivre au jour le jour. On peut y projeter ses rêves et le voir tout en rose. Mais on peut aussi analyser le présent et le passé et en faire un défi où l'on tentera de combler les carences du présent et d'atteindre certains objectifs qui seront d'autant plus réalisables que l'analyse économique et politique aura été réaliste et scrupuleuse.

Selon M. Jacques Garon, directeur de la recherche économique pour la Banque Royale, qui participait au colloque, «le Québec est à l'aube d'une décennie plus prospère qui verra une réduction du chômage et de l'inflation et

une élévation du niveau de vie de la plupart des Québécois». C'est à première vue une attitude très optimiste à l'égard de la réalité québécoise. Cependant l'exposé substantiel de M. Garon apporte des touches plus sombres à ce portrait rose de l'économie québécoise. «La prochaine décennie, dit M. Garon, se caractérisera moins par des progrès technologiques que par des changements démographiques, et par de nouvelles orientations économiques, sociales et politiques.»

En d'autres termes, l'orientation politique du Québec fera toute la différence. Selon que le Québec deviendra ou non un pays distinct du Canada affectera notablement son économie. Comme on le voit, c'est avec beaucoup de précautions que ces choses-là sont dites. Mais un éditorialiste n'est pas obligé d'être aussi diplomate. On peut dire, par exemple, que le Québec, à cause de l'intransigeance de la loi 101, deviendra de plus en plus une réserve ou, si l'on préfère, une enclave francophone. Comme l'immense majorité des immigrants ne sont pas de langue française, ils choisiront de moins en moins le Québec. Et comme la natalité au Québec est très réduite, M. Garon évalue qu'à la fin de la décennie la population n'aura même pas atteint sept millions d'habitants. Cela fait un

marché intérieur fort restreint pour un accroissement industriel qu'on veut important.

Bien sûr, il n'y a jamais d'inconvénients absolus. On peut toujours trouver un bon côté aux pires situations. C'est ainsi qu'au Québec le chômage diminuera puisqu'il y aura beaucoup moins de jeunes qui arriveront sur le marché du travail. Malheureusement, la proportion de la population âgée s'accroîtra notablement ainsi que le coût des pensions et des soins destinés à ce groupe de citoyens. La prévision de M. Garon, selon laquelle le niveau de vie s'élèvera, est ainsi sensiblement atténuée. Sans compter que la structure industrielle du Québec repose dans une large mesure sur des industries légères dont un grand nombre (textile, vêtement, bonneterie, chaussure, etc.) sont peu ou pas concurrentielles, bien qu'à l'heure actuelle elles soient artificiellement rentables grâce à la dévaluation du dollar et au contingentement des importations.

Le directeur du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, M. Robert Lacroix, qui participait au colloque, a déclaré dans son exposé que «c'est probablement beaucoup plus par le climat créé et l'environnement réalisé que par l'aide financière directement donnée aux entreprises que les gou-

vernements favoriseront la croissance économique et le développement industriel». Or, c'est précisément le contraire que les gouvernements (fédéral et québécois) font depuis fort longtemps. En outre, le Québec entretient au coût de centaines de millions de dollars des entreprises déficitaires telles que Sidbec et Marine Industrie. Pendant ce temps les petites entreprises tombent en faillite par centaines chaque année.

La fiscalité n'est pas étrangère à toutes ces faillites. L'impôt sur les successions, par exemple, qui a été aboli dans les autres provinces, existe encore au Québec et compromet dans certains cas l'essor sinon la survie de petites entreprises dont le propriétaire décède. On ne peut sous-estimer non plus l'effet néfaste pour les PME d'un salaire minimum qui est le plus élevé en Amérique, après la Saskatchewan, et d'un appareil étatique qui est proportionnellement le plus coûteux du Canada. Le grand défi du Québec est évidemment économique, mais il est intimement lié à l'orientation politique. Les Québécois doivent en prendre conscience le plus tôt possible puisque l'essor économique est une affaire de longue haleine.

Ivan GUAY

bloc-notes

Les «caucus» de l'Iowa

À quelques jours des «caucus» de l'Iowa, l'analyste Joseph Kraft avait écrit dans le «Washington Post» que ce scrutin «marquera le début de la campagne présidentielle et pourrait bien aussi en présager la fin». À lire les résultats, on constate que Kraft ne s'est pas trompé de beaucoup. Moins, en tout cas, que le gouverneur de l'État, qui prédisait une très faible participation des électeurs. Car l'une des grandes surprises de cette consultation est l'intérêt qu'elle a soulevé: 200.000 personnes ont fait connaître leur préférence, tant chez les républicains que chez les démocrates. C'est un record.

L'intérêt de l'Iowa, c'est qu'il est versatile du point de vue électoral. Ses allégeances et ses convictions ne sont jamais très profondes. Il retire aussi facilement ses faveurs qu'il les accorde. Sous ce rapport, il rejoint la Colombie-Britannique au Canada, où l'issue des élections fédérales est moins certaine que dans les autres provinces.

Chez les républicains, c'est la victoire de George Bush sur Ronald Reagan qui retient l'attention. Elle a surpris beaucoup de monde, tant Reagan paraissait invincible en novembre dernier.

Reagan s'est comporté comme le lièvre de la fable. Il a pris les choses de très haut, ainsi qu'il sied à une vedette. Quand les résultats de la course ont été connus il a fait savoir que, de toute façon, les caucus de l'Iowa ne

sont pas importants. Or, c'est justement pour les avoir traités comme peu importants qu'il a perdu.

Bush (la tortue) a su, au contraire, prendre ses dispositions un an d'avance. Il se déclare aujourd'hui absolument «certain» de devenir le prochain président. Non seulement cette annonce est-elle prématurée mais Reagan n'est pas encore battu chez les républicains.

Le candidat que les caucus de l'Iowa ont le plus endommagé, c'est Edward Kennedy chez les démocrates. Bien sûr, comme il devait le déclarer mardi, une première round perdue dans un combat de 15 rondes, ce n'est rien. Sans doute se dit-il qu'il va l'emporter aisément en Nouvelle-Angleterre (dans le Maine le 10 février, au New Hampshire le 28). Sa popularité est immense en Nouvelle-Angleterre. Si les «primaires» prouvent qu'elle reste intacte, il n'est pas dit que le Président Carter n'annulera pas ce résultat dans son propre fief.

Carter a eu nettement le dessus dans l'Iowa sans même se déplacer. La conjoncture internationale le sert. Le Carter de 1980 n'est pas celui de 1976. Celui de 1976 refusait l'aventure extérieure, réduisait les dépenses militaires; le Carter de 1980 retrouve les accents de la guerre froide. Un électoralat qui croit, dans une proportion de 80 p. cent, à la probabilité d'une guerre, l'écoute.

Guy CORMIER

À qui servirait la Cité?

Le maire Jean Drapeau a annoncé cette semaine que la Ville de Montréal a commandé une étude sur la possibilité d'ériger une «Cité du cinéma» dans le port de Montréal. Bonne idée que cette étude: on saura s'il est vraiment nécessaire d'utiliser un espace précieux comme celui du port pour y installer l'industrie cinématographique qui fait de l'œil à la métropole depuis quel temps.

Mais il faut souhaiter que cette étude aborde toutes les dimensions du projet. Par exemple: est-il nécessaire d'offrir une cité du cinéma à l'industrie cinématographique pour qu'elle continue de s'intéresser à nous? À première vue, cela n'a rien de certain.

On sait que ce que l'on appelle le cinéma canadien consiste ordinairement en des coproductions originant de Hollywood: un producteur et un réalisateur américains s'amènent chez nous avec une ou deux vedettes, profitent d'un rabatement de taxes, utilisent nos équipes techniques et offrent de petits rôles secondaires à quelques acteurs canadiens qui sautent sur l'occasion qu'on leur offre.

Tout cela apporte des avantages à Montréal. Montréal le comprend et veut en offrir encore plus aux producteurs et investisseurs. Venez chez nous, leur dit-on: vous y trouverez votre profit et nous ferons le nôtre.

Jean-Guy DUBUC

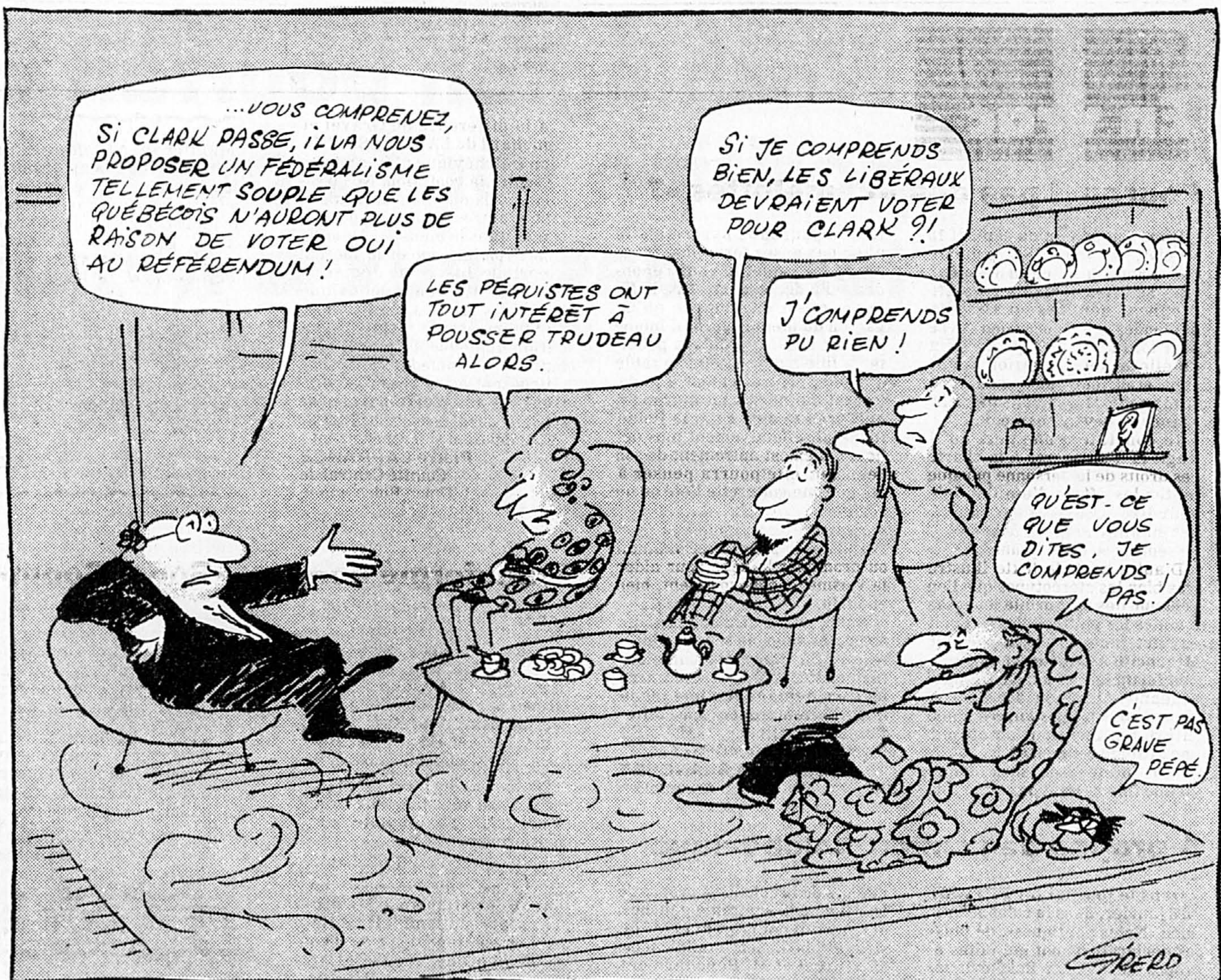
Il s'agit de savoir d'une part si la présence d'un espace appelé «Cité du cinéma» peut séduire les étrangers. Et, d'autre part, si cette cité nouvelle pourrait servir à une véritable industrie du cinéma québécoise.

Au départ, il faut l'apport fédéral: tant que le gouvernement d'Ottawa accordera des privilèges aux investisseurs, on peut espérer les attirer chez nous. Quand Ottawa changera de priorité ou de visée, les producteurs iront ailleurs, là où ils trouveront leur intérêt.

Les équipes techniques demeurent un atout précieux: elles sont compétentes et peu coûteuses, comparativement à celles de Hollywood. Elles continueront d'intéresser les producteurs.

En plus, ils trouvent, à Montréal, une ville de mieux en mieux organisée, capable de les recevoir et de faciliter divers aspects d'une production. C'est appréciable. Cela, Montréal peut continuer à leur donner.

Mais notre cinéma à nous, Québécois, a bien du mal à survivre. L'Institut et la Société de développement mis ensemble ne suffisent pas à lui donner un élan de qualité. Il serait bon qu'une étude sur la Cité nous montre ce que notre cinéma peut en retirer.



Droits réservés

Dans la presse parisienne

Doit-on boycotter les Jeux de Moscou?

PARIS (AFP) — La décision de Jimmy Carter de boycotter les Jeux olympiques de Moscou continue de secouer la presse française. Partisans et adversaires de cette décision se lancent des arguments qui semblent ne pas convaincre leurs adversaires.

«L'Equipe» (informations sportives) est l'adversaire le plus acharné de la décision du président américain: «Parce qu'il ne peut rien pour les otages de Téhéran, parce qu'il ne peut rien contre les envahisseurs de Kaboul, parce qu'il n'ose rien contre ses fermiers du Middle West, Jimmy Carter a donc brandi son sabre de bois pour jouer les machos à bon compte, en se faisant l'avocat d'un boycott des Jeux de Moscou. (...) Il est fort possible (...) que le comité olympique américain (...) fasse bloc derrière le président des États-Unis, et que par ailleurs nombre d'autres pays, occidentaux et islamiques en particulier, fassent écho à la proposition de boycott émise par Jimmy Carter. C'en serait fini alors des Jeux de Moscou et, au-delà, de l'olympisme tout entier. (...) C'est là une perspective inacceptable pour les sportifs du monde entier. (...) La grandeur du sport est de ne connaître ni frontières, ni races, ni systèmes. Il est unité, paix, espérance. (...) Au diable les hymnes, les oriflammes et les pancartes. Au diable les Jeux porte-drapeaux. Décidons une fois pour toutes que les athlètes

(...) ne représenteront à Moscou qu'eux-mêmes et leurs camarades. Qu'ils ne défilent plus derrière aucun drapeau, que l'hymne olympique seul célèbre leurs victoires.»

En revanche, «Le Matin» (gauche socialiste), sans approuver complètement le président américain, ne rejette pas complètement son initiative: «Le chef de la Maison-Blanche prend un véritable risque politique. (...) On voit mal que Jimmy Carter puisse, sans être désavoué, revenir sur une prise de position aussi spectaculaire. Il est donc probable qu'il conserve tout au long de sa campagne électorale le cap de l'intransigeance à l'égard de l'URSS. Si son attitude n'est pas vierge de considérations électorales, il semble qu'il faille désormais l'insérer dans une stratégie plus globale, dans une nouvelle définition de la diplomatie américaine. (...) Pour l'instant, le gouvernement et tous les milieux politiques français se sont prononcés contre le boycottage des Jeux. Leur argument, bien qu'exprimé sous des formes diverses, s'appuie sur l'idée qu'il convient de séparer le sport de la politique. (...) Personne ne regrettera qu'un pouvoir — celui du Comité international olympique en la circonstance — revendique hautement l'esprit de Pierre de Coubertin face à la puissance des pouvoirs politiques, économiques, financiers. La situation internationale étant

ce qu'elle est, il est cependant une autre question que l'on peut légitimement se poser: n'est-il pas temps que les démocraties occidentales saisissent une occasion, dont le caractère symbolique est grand, pour marquer leur détermination devant les coups de force du Kremlin?»

«Les Echos» (informations économiques) semblent considérer avec un peu d'amertume que cette réplique américaine semble bien dérisoire: «Sur le terrain qu'a fécondé l'athlétisme grec se retrouvent brutalement non point des hommes qui peuvent se mesurer, mais justement des puissances dont les capacités monstrueuses ne permettent aucune compétition sportive. Que prouverait le forfait américain, sinon l'échec d'une société devant une autre, sinon le recul d'un géant devant un autre, sinon la décision de faire usage de moyens qu'interdisent l'éthique et une certaine notion du droit? (...) Entre l'expédition afghane des Soviétiques et le boycott américain des Jeux olympiques, quelle idée raisonnable s'impose-t-elle? Les théories se bousculent d'autant plus que les faits tendent à prouver, quel que puisse être l'idéal qu'on veuille conserver, que l'Union soviétique, bien avant d'envahir l'Afghanistan, s'était lavé les mains des retombées secondaires que lui fait subir l'Amérique de Jimmy Carter: un peu moins de clins d'œil.

Au fond, peut-être un peu moins de complicité.»

Pour «Le Figaro» (droite modérée), il n'y a qu'un moyen pour faire revenir le président Carter sur sa décision, l'aider de manière à montrer un Occident uni: «Puisqu'il est bien évident que ni les Américains ni les Chinois ni personne ne veulent ni ne peuvent envisager une «punition» militaire, faut-il assister sans réagir autrement que par des mots au déferlement des divisions soviétiques sur l'Afghanistan aujourd'hui, sur tel autre de ses voisins demain? La réponse est simple. Face à la menace qui se précise, rejeter l'arme du boycott olympique n'est qu'une raison de plus de lancer un appel en faveur d'un renforcement de la solidarité de l'Occident. Si, au-delà du souci légitime de l'«indépendance», au-delà surtout des égoïsmes nationaux trop souvent masqués derrière la respectable notion d'intérêt, une action commune prévoyant des sanctions économiques sévères et efficaces, c'est-à-dire solidaires et honnêtement appliquées, était mise sur pied, le péril serait déjà moins grand. Si le président Carter se sentait davantage soutenu sur ce plan par un nombre plus grand de ses alliés, il ne serait pas difficile de l'amener à renoncer à la menace qu'il fait planer sur cette grande fête du sport dont, nous non plus, nous ne souhaitons pas être privés.»

Ça veut dire ça la vieillesse?

Barrie Memorial Hospital
Ormstown

Monsieur le directeur,

Si le terme «hospitalité» est parent avec le mot «hôpital», eh bien, alors votre hôpital ne mérite pas ce nom. Voici en quelques lignes le «chaleureux» accueil que nous a réservé l'hôpital «Barrie Memorial» de Ormstown (60 km au sud-ouest de Montréal) le premier de l'an 1980.

Notre voisin âgé de 85 ans vit avec son fils de 65 ans dans une habitation éloignée d'un village que les grands vents d'hiver isolent davantage. Depuis un an déjà il espère une place dans un foyer pour vieillards: couvert d'arthrite, asthmatique, pris avec de graves problèmes de circulation sanguine, il est maintenant incapable de marcher par lui-même et son fils passe la majeure partie de ses nuits et de ses jours à relever le vieillard qui s'écroule ici et là dans la maison. Depuis quelques jours il ne peut plus se lever sans aide de son lit ou bien du siège de toilette: sa jambe gauche ne peut plus se déplier et il ne peut plus serrer avec ses mains: il ne s'assied plus, il se laisse tomber sur le siège.

La situation est devenue telle que son fils me téléphone le 1er de l'an 1980 vers 6 heures le soir, me demandant de venir le plus tôt possible au chevet de son père. Je m'y rends, anxieux et inquiet. Le pauvre vieux fait pitié à voir; il semble avoir vieilli de 20 ans en 10 jours. Son fils, à bout de force de devoir veiller jour et nuit auprès du malade, propose d'emmener le vieux à l'hôpital où il recevra des soins appropriés. Le patriarche est d'accord et de peine et de misère nous réussissons à le faire monter dans une voiture: un ami était là pour aider au transport du vieillard.

Rendus à l'hôpital, nous nous présentons à l'urgence. Il était près de 7 heures. La réceptionniste n'a même pas daigné se lever pour nous aider, pas même pour approcher un siège près du malade. D'un ton sec et froid (surtout en ce jour de l'An), elle entame avec une rigueur tout à fait gouvernementale le questionnaire d'usage qu'elle doit compléter. Sans doute «l'usage» veut-il qu'aucun signe d'humanité ne fasse sentir au cours de cet accueil; c'est l'impression que nous avons tous perçue.

Peu de temps après, le médecin de garde apparaît. Dans une antichambre on examine le vieux, on essaie de le faire marcher, on tâte ses articulations mais surtout, on discute. Sémblait-il qu'aucun lit n'est libre... chose difficile à croire si l'on considère le peu de visiteurs qui se sont amenés ce soir-là.

De toute façon nous avons entendu le médecin dire au pauvre vieux qu'il ne s'agissait probablement que «d'une faiblesse» du côté gauche. Il lui a suggéré de

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

revenir voir son médecin traitant plus tard et lui a décliné ses «bons souhaits» pour la nouvelle année. Devant ce refus, il a fallu ramener le vieillard qui, tout au long du trajet, marmonnait des vœux de suicide.

Voilà où on en est rendu avec les mesures dites socialisantes des gouvernements que nous avons élus. Voilà également ce que la vieillesse vous réserve, chers citoyens, si nous n'avons pas la chance d'être bien entourés à notre dernier âge. Les hôpitaux sont comme les universités: il faut être promu pour y accéder. Vous remarquerez plus d'attention envers votre chat à la Société protectrice des animaux que pour votre grand-père malade à l'hôpital. Et de grâce, messieurs-dames du troisième âge, évitez de tomber malade un jour de l'An!

Tirez les conclusions que vous voudrez, moi je transmettrai les miennes à mes enfants. Bonne année à tous et surtout restez en santé!

Yves LEFEBVRE
Membre de la majorité de moins en moins silencieuse
Howick, Qué.

Ultra vires dès 1909

Pour faire suite à l'intéressant exposé de M. Gerald Godin sur la question du français au Manitoba (dans votre édition du 4 janvier), il faut rappeler que la loi manitobaine sur la langue officielle (1890) qui vient d'être déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême avait bel et bien été déclarée ultra vires par un jugement de la Cour de Comté de St-Boniface datant du 30 janvier 1909 (cause «Bertrand contre Dussault»).

Le juge L.-A. Prudhomme a repris et expliqué ce jugement au premier «Congrès de la langue française au Canada» tenu à Québec en juin 1912, et dont les mémoires ont été publiés sous ce même titre en 1914 (Québec, L'Action sociale).

(Il semble que les autorités provinciales n'ont pas tenu compte en pratique de cette décision, pas plus qu'en novembre 1976 lorsqu'elle a été reprise par le juge Armand Dureault, en même instance.)

Une cause similaire s'est présentée quelques années plus tard, qui a eu des échos dans la région mais qui est vite passée au second rang, parce que le front scolaire était jugé de première importance. C'est cette bataille-là qui faisait l'unanimité

de nos nôtres, et dont on mesure aujourd'hui l'importance, maintenant qu'elle a été, bien trop tardivement, gagnée!

Ils sont nombreux ceux qui se demandent à présent ce que va apporter vraiment le récent jugement du tribunal suprême, à part la victoire de principe qui en flatte d'autres... et à part le casse-tête des traductions qui va inévitablement susciter des critiques dans les media anglophones, moins sensibles aux principes qu'aux dollars.

D'ailleurs, il faut savoir que dans la réalité, le français n'était pas banni à l'Assemblée législative; de plus, il est utilisé depuis longtemps dans certains services provinciaux, et même dans les tribunaux. Un des cas les plus récents a été celui d'un jeune soldat québécois cantonné à Winnipeg, sur lequel pesait une lourde accusation; le juge Scott Wright a fait appel à un jury bilingue en se prévalant de l'article 556 du code criminel (Winnipeg Tribune, 15 novembre 1977).

Je vous saurais gré de verser ces quelques remarques au dossier — un dossier plus compliqué qu'il n'en a l'air à première vue.

Rossell VIEN,
St-Boniface, Man.

En vrac

Pourquoi pas des «camelottes»?

Dans son édition du samedi 12 janvier, LA PRESSE publiait une grande annonce en 8½ sur 12 qui se lisait comme suit: «Jeunes hommes d'affaires demandés — une occasion rêvée pour tous les jeunes qui désirent améliorer leur situation financière et devenir indépendants — Dimanche-Matin vous offre la chance de devenir camelot.»

Je constate d'une part qu'il s'agit là d'un accroc à la charte des droits de la personne puisqu'il y a toutes les offres d'emploi doivent être adressées également aux hommes et aux femmes... fussent-ils ou elles «jeunes».

D'autre part, le texte illustre très bien les stéréotypes que l'on véhicule des leur prime jeunesse à toutes les petites filles. On voit en effet que seul un garçon peut être incité à «améliorer sa situation financière et à devenir indépendant». Aurait-on idée d'entretenir de tels propos auprès d'une future femme, dont on attend une attitude contraire?

Vous prétendez sans doute qu'une fille ne peut pas transporter

des journaux parce qu'elle n'est pas assez forte physiquement. Ce à quoi je vous répondrai qu'à dix ou douze ans, la fille est aussi développée qu'un garçon du même âge. J'ai même souvent remarqué qu'à la puberté, la fille a déjà atteint sa taille d'adulte, contrairement à l'adolescent qui ne se met à grandir qu'après 15 ans. Et si la jeune fille était effectivement plus délicate, il en est autrement de son cerveau: elle pourra penser à utiliser une voiturette l'été ou un traîneau l'hiver, ce qui ne sera pas plus forçant que de passer l'aspirateur pour aider maman ou promener le bébé pour aider la voisine... bénévolement, bien entendu.

Enfin, on me dira que de toute façon, les filles ne sont pas intéressées à devenir camelots (camelottes??). Comment peut-on demander à une jeune fille de remarquer une offre d'emploi intitulée: «JEUNES HOMMES DEMANDES»?

Suzanne BLANCHET
L'Assomption

À propos de l'Union Bolchévique

Dans le journal LA PRESSE du 8 janvier, dans la colonne intitulée «Notes politiques», de fausses déclarations ont été faites à propos de l'Union Bolchévique. Il est dit que l'Union Bolchévique a «publié son propre livre blanc sur la question constitutionnelle au Québec sous le titre Une nouvelle entente Québec-Canada-USA pour le maintien de l'oppression nationale». L'Union Bolchévique n'a pas publié de «livre blanc» sous ce titre ou sous quelque autre titre. L'Union Bolchévique n'a aucune relation avec les actuels éditeurs de ce livre, le Comité Information-Debat-Québec.

Ces fausses accusations semblent refléter la paranoïa des

auteurs de la colonne à propos de la soi-disant «extrême-gauche», et ceux qui pourraient être «de stricte obédience stalinienne». M. Gravel et M. Bouchard ont une mentalité de «l'époque McCarthy» pour voir ainsi un communiste en-dessous de chaque lit et calomnier les organisations de masse démocratiques et progressistes comme étant dirigées par des communistes. Ce livre qui les énerve tant commente les positions de l'Union Bolchévique sur la question nationale au Québec comme il commente aussi bien celle des autres groupes que Gravel et Bouchard considèrent comme faisant partie de la soi-disant «extrême-gauche» (...)

A la différence de Gravel et Bouchard de LA PRESSE, l'Union Bolchévique n'essaie pas de semer la confusion. Nos positions sur la question nationale et toutes autres positions sont publiées dans le mensuel Révolution Proletarienne et le journal théorique Lignes de démarcation. Oui, l'Union Bolchévique défend les grandes contributions de Staline et cela inclut l'élaboration du concept du droit des nations à l'autodétermination, un concept que Power Corporation et ses porte-parole de «stricte obédience», LA PRESSE, s'opposent si farouchement.

Pierre LAFRANCE
Comité Central de
L'Union Bolchévique

Transformé comme «Boom Boom»

Récemment, Michel Blanchard et Réjean Tremblay rapportaient le témoignage vécu de Bernard Geoffrion et Michel Dion dont la vie avait été transformée par une nouvelle approche, une nouvelle attitude devant la vie: la foi en Dieu et en Jésus-Christ, ainsi que la lecture de la bible.

J'ai aussi vécu une telle expérience qui a complètement transformé ma vie...

C'est en tant que scientifique que je me suis intéressé un jour au christianisme. Ma propre nature me semblait totalement en contradiction avec l'enseignement de Jésus-Christ. Bien que je croyais en Dieu, je n'avais qu'une idée bien vague de ce qu'il était, sinon que son fils était le Sauveur du monde et qu'il fallait croire en lui...

Les étrangers qui étudiaient à la même université que moi me faisaient honte par leur foi et leur zèle dans leur religion...

En août dernier, j'ai fait une chose qui m'aurait semblé ridicule quelques temps auparavant: je me suis recueilli et j'ai prié le Christ en lui demandant pardon pour mon cœur souillé et mes

Maintenant on sait au moins qui prétend ne pas avoir publié cet ouvrage. Tout ça ne nous «éclaire» pourtant pas beaucoup sur l'identité réelle de ceux qui veulent «éclairer» le débat référendaire, confortablement camouflés derrière l'anonymat d'un casier postal. Quant aux grandes contributions de Staline sur la question du droit des peuples à l'autodétermination, les musulmans de l'Afghanistan doivent amèrement déplorer que ce dernier ne soit plus à la tête de l'URSS.

P. G. J. B.

Ce que la religion ne m'avait jamais apporté auparavant, Jésus-Christ et le christianisme me l'ont apporté: une vie de paix, d'amour et de bonheur.

Guy BONNEAU
Montréal



Bernard Geoffrion

Une propension aux erreurs

Notre premier ministre canadien tenait récemment des propos rassurants à l'égard de ses concitoyens, à Toronto. Devant un groupe d'étudiants qui l'embarrassaient de questions pour la plupart pertinentes, Monsieur Clark admettait ses erreurs dans le cas du transfert de l'ambassade, comme il l'avait fait plus tôt dans le cas de Petro-Canada, et nous présentait alors ses excuses les plus sincères.

Heureusement pour la société canadienne, la Providence voulut que notre «leader» fut élu à la tête d'un gouvernement minoritaire, car nous aurions alors à subir aujourd'hui les conséquences de l'irresponsabilité chronique des gouvernements conservateurs canadiens élus depuis l'après-guerre.

Ceux qui déplorent l'état de sous-développement relatif des secteurs de pointe technologiques de l'industrie canadienne, et la mainmise quasi complète de nos ressources par des intérêts étrangers, se rappelleront avec un sentiment de frustration qu'une grande partie de cet état de choses est imputable à une

décision tout aussi irresponsable qu'irrationnelle, faite par un autre premier ministre conservateur, il y a 20 ans.

Beaucoup se rappelleront avec un sentiment mêlé de fierté et de nostalgie que le Canada s'était alors doté d'une industrie aéronautique qui ébahissait alors le monde par ses innovations notamment dans la réalisation du CF-105 Arrow.

A force de patience, d'argent et surtout de travail, l'industrie canadienne se dotait alors d'une infrastructure spécialisée qui se comparait avantageusement à celle de nos voisins du sud. Malheureusement, on ne saura jamais pourquoi, dans un geste qui encore aujourd'hui nous semble incompréhensible, M. Diefenbaker amorca le déclin de l'industrie canadienne en annulant le fameux projet, le 20 février 1959.

Notre premier ministre actuel semble se comporter d'une façon semblable par sa propension à prendre des décisions sans connaître les faits.

Sarto-R. CÔTÉ
Sherbrooke, Qué.

Un coup qui achèverait l'UN

Dans son Bloc-notes du 22-1-80, intitulé «Des élections partielles», M. Prince montre encore une fois son jupon rouge ryan qui dépasse d'une façon vraiment indécente.

M. Prince est du même avis que M. Ryan et pour les mêmes raisons. C'est parfaitement son droit.

M. Prince pense à tout sauf à l'Union nationale. Il ne s'est pas aperçu que les trois députés démissionnaires sont trois piliers de l'Union nationale.

Quand M. Prince déclare: «mieux vaut liquider la question des élections partielles dans les semaines qui viennent», il aurait pu déclarer: mieux vaut liquider l'Union nationale au plus vite.

Je crois au contraire qu'un tiers-parti si terriblement éprouvé a besoin d'au moins quelques

mois de répit pour remplacer ses trois hommes. D'autant plus que l'Union nationale a décidé de participer à la campagne électorale fédérale comme elle en a parfaitement le droit.

Agir comme le suggèrent messieurs Ryan et Prince serait servir à l'Union nationale un coup de Jarnac pour ne pas dire un coup de cochon. Ce n'est pas bon prince. La simple décence empêche le gouvernement d'agir ainsi. On ne trouve pas un remplaçant au doyen de l'Assemblée nationale en quelques semaines.

L'égoïsme de la pensée libérale est vraiment sans limite. Prions mes frères pour empêcher la main de Dieu d'anéantir l'Union nationale.

Jules LEBEAU
Montréal

L'Afghanistan rappelle Chypre

Le trait dominant des moeurs politiques de notre époque est l'hypocrisie, portée à un degré tel qu'il ferait pâlir de dépit Tartuffe lui-même. Mais les hommes d'Etat américains sont, à coup sûr, ceux qui ont érigé ce vice en principe premier, ceux qui en ont fait leur credo, voire leur raison de vivre.

Ces réflexions m'ont été suggérées par l'affaire afghane. Loin de moi la velléité d'applaudir à l'impetive intervention militaire des Soviétiques, tentée au mépris à la fois de la morale et du droit international. Mais où étaient-ils ces braves Américains lorsque les troupes turques, fortes de 40,000 hommes, ont envahi l'île de Chypre avec 450 chars d'assaut et un matériel perfectionné de fabrication américaine? Pas plus les Américains que les Britanniques, ces derniers cantonnés non loin du lieu de débarquement, n'ont réagi à cet acte d'agression ignoble et à ses conséquences tragiques pour les malheureux insu-

lares abandonnés à leurs propres et dérisoires moyens. Pas plus le président américain d'alors, Gerald Ford, que son secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, n'ont élevé la moindre protestation à l'encontre de cet acte de barbarie, qui connaît encore de nos jours des prolongements dramatiques pour les malheureuses victimes de cette lâche agression. Mieux encore: il s'est avéré par la suite que ces deux compères non seulement étaient au courant du crime qui se préparait à Ankara, mais qu'ils lui avaient donné tacitement leur bénédiction!

Cette attitude était manifestement inspirée par des mobiles sordides: le souci des Américains de ne point mécontenter les Turcs dont ils voulaient utiliser le territoire pour établir des bases permanentes d'observation des manoeuvres soviétiques.

On comprend mal, en conséquence, la mauvaise humeur de l'Oncle Sam, qui s'affirme ainsi,

avec un cynisme déconcertant, champion incontesté du principe des deux poids et deux mesures! Si l'invasion de l'Afghanistan est un geste hautement répréhensible, celle de l'île de Chypre, ma patrie d'origine, ne l'était pas moins. Il était même d'une gravité encore plus grande, en égard à l'énormité des effectifs engagés dans la première de ces opérations.

S'il est encore permis de prétendre qu'il existe une morale internationale, ce n'est certainement ni les Etats-Unis ni la Russie soviétique qui peuvent légitimement la défendre. Leurs agissements ont prouvé au monde qu'ils se soucient comme d'une quigne des petites nations, lesquelles font les frais de cette rivalité stérile, présentée sous des fallacieuses couleurs idéologiques, et qui peut conduire, à plus ou moins brève échéance, à l'anéantissement de la race humaine.

C. CHRISTODOULIDIS
journaliste
Montréal

ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC

EMPIRE INDUSTRIES INC.
ANNONCE SON PREMIER
ENCEN PUBLIC

D'UNE JOURNÉE EN 1980 — NI RÉSERVE NI MISE À PRIX
SAMEDI 26 JANVIER 1980 EXPOSITION: jeudi 24 janvier de 10h à 21h
vendredi 25 janvier de 10h à 21h
samedi 26 janvier de 11h à 13h

A 13 H.

Très grand choix d'oeuvres d'art canadiennes, européennes et américaines, peintures à l'huile, aquarelles, croquis et dessins de certains des artistes les plus connus, qu'il serait trop long d'énumérer. Meubles antiques et contemporains, vaisseliers, tables, chaises et tapis de toutes sortes et de toutes dimensions.

Superbe assortiment de pièces en argent sterling, coutellerie, services à thé, pots, chandeliers, plateaux et assiettes.

Bijouterie de toutes sortes, comprenant de tout: bagues, bracelets, montres, colliers, broches, épingles, breloques et de nombreux lots intéressants les marchands ou les investisseurs.

Pièces de monnaie de toutes sortes, en argent ou en or pour tous les goûts, certaines pièces en grande quantité.

Magnifiques pièces de porcelaine, rarement exposées, comprenant un magnifique vase Meissen, ca. 1850, Royal Doulton, Coalport, cristal Waterford signé, Royal Worcester, Hummels, Lalique et Gallé.

Une collection de cadrons de voyage jamais mis à l'encan, y compris alarmes françaises, Repeaters, Tiffany, Birks, Hamman et Koch, etc.

Collections de monnaie Franklin comprenant des centaines d'onces d'argent sterling.

Montres de poche de tous genres, appareils d'éclairage comprenant une magnifique lampe antique de style Tiffany, absolument saisissante.

Cet encan débute la saison et nous avons l'intention d'obtenir un succès monstre. Venez très tôt à la visite préliminaire. Admirez de superbes pièces, de tout pour tous: d'un John Little à un Marie Claire, des superbes tapis orientaux aux luxueux manteaux de fourrure, des diamants aux bijoux de tous genres. Tout ce que vous pouvez imaginer, nous l'avons et vous n'avez qu'à miser. Venez, entamons cette nouvelle décennie ensemble.

Entrée et stationnement gratuits. Amenez vos amis, ils vous seront reconnaissants. Faites vite, nous n'avons que 300 chaises et quelques places debout. **NOTRE ADRESSE: 5500, RUE PARÉ, JUSTE À L'OUEST DE DÉCARIE.**

Tél.: 737-5343 — 482-3801

ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC

Grève des employés de soutien scolaire

A Montréal, seule la CECM risque d'avoir des problèmes

par Mariane FAVREAU

La région de Montréal sera relativement peu touchée, demain, par la grève des employés de soutien de commissions scolaires et de cégeps affiliés à la CSN.

En effet, seule la CECM, dans l'île de Montréal, risque d'avoir des problèmes dans certaines écoles si les piquets de grève empêchaient les autres employés (dont les enseignants) d'entrer à l'école.

Toutefois, autour de Montréal, les commissions scolaires suivantes seront touchées: Saint-Exupéry, Honoré-Mercier, Blainville-Deux-Montagnes, Des Laurentides, entre autres.

De même, les commissions scolaires de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine seront touchées, comme la régionale des Vieilles-Forges. La CECQ verra ses concierges débrayer et autour de Québec, Tilly, Pascal-Taché, Louis-Frédette seront touchées, notamment.

L'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec informe sa population que toutes ses écoles seront ouvertes comme d'habitude, vendredi, dans les 12 commissions scolaires concer-

nées. Toutefois, les parents devront être vigilants au cas où leurs enfants devraient revenir à la maison précipitamment indiquant-t-on.

C'est d'ailleurs sensiblement cette façon d'agir qu'adoptent les commissions scolaires: ouvrir les écoles, voir ce qui arrive, et aviser si on garde les élèves ou non.

La grande majorité des cégeps seront probablement fermés, assurent les porte-parole des employés de soutien. Toutefois, dans la région de Montréal, un certain nombre ne seront pas touchés: Ce sont: Ahuntsic, Dawson, Vanier, John Abbott, Maisonneuve, Edouard-Montpetit, Valleyfield, Saint-Lambert, notamment.

Bien qu'affiliés à la CSN, les employés de soutien du cégep Montmorency se sont prononcés contre la grève. Ce cégep de La-

val sera donc ouvert, indiquent-ils.

On sait que tant la CEQ que la FNEQ qui regroupent les enseignants de commissions scolaires et de cégeps ont recommandé à leurs membres de s'en tenir aux politiques habituelles de respect des lignes de délimitation.

D'autre part, c'est aujourd'hui que la CEQ dévoilera les derniers résultats des votes de grève pris dans ses syndicats d'enseignants. Aux dernières nouvelles, aucun n'avait voté contre la grève qui est favorisée dans des majorités de 55 à 95 p.c. pour une moyenne de 73,5 p.c.

Le mandat de grève en est un de grève générale jusqu'à l'obtention d'un règlement satisfaisant. Tout indique qu'elle pourrait être déclenchée dès lundi à moins d'imprévu.

Katy McComber et Sherry Delisle sont citées à leur procès

Katy McComber et Sherry Delisle, les deux jeunes Amérindiennes qui n'avaient pas encore été citées à leur procès pour le meurtre du chauffeur de taxi Fernand Giroux, de LaSalle, l'ont finalement été hier après-midi par le juge Jacques Lessard.

Le tribunal a pris cette décision après que les avocats des accusées, qui avaient manifesté l'intention de présenter une défense au stade de l'examen volontaire, eurent décidé de ne pas interroger, finalement, les deux témoins qu'ils avaient convoqués.

Ils ont alors tenté de faire modifier l'accusation de meurtre au premier degré pour une inculpation du second degré, mais le tribunal a refusé.

C'est en fin de février, selon toute probabilité, que les prévenus reviendront devant la cour pour que soit choisie la date définitive de l'instruction devant jury.

Lessard

C'est par ailleurs demain matin que l'agent Robert Lessard, de la S.Q., doit comparaître devant la Correctionnelle sous une accusa-



Katy McComber

tion d'homicide involontaire, relativement à la mort de l'Indien David Cross.

On sait que c'est en protestation contre le geste de ce policier que les trois jeunes résidentes de Caughnawaga se seraient attaquées à M. Giroux et à un autre chauffeur de taxi dans la même nuit.

CARTER

suite de la page 1

Deuxième Guerre, M. Carter a jeté les bases de sa doctrine en traçant le bilan des 35 dernières années de la rivalité est-ouest.

L'OTAN, a-t-il dit, fut constituée dans les années 40 en réponse à la menace que faisait peser l'URSS sur l'Europe de l'Ouest. Cette alliance a permis à cette dernière de vivre en paix et dans la prospérité.

Durant les années 50, nous sommes parvenus à contenir par les armes de nouvelles menaces soviétiques au Moyen-Orient et en Corée et nous nous sommes réarmés afin de prémunir le monde contre de nouveaux assauts.

Au cours des années 60, nous nous sommes confrontés à l'URSS, à Cuba et à Berlin, pour ensuite engager le Kremlin dans un processus de détente.

Trois présidents, durant la dernière décennie négocieront avec les leaders soviétiques afin de limiter la course aux armements et de réduire la menace nucléaire qui pesait sur l'humanité. Nous avons tenté d'établir des règles de conduite régissant les rapports des deux super-grands, recherchant par tous les moyens des modes de coopération visant à éliminer les risques de nouveaux conflits.

Or, aujourd'hui l'URSS se doit de répondre à deux questions fondamentales: Aidera-t-elle à promouvoir un environnement international plus stable au sein duquel elle pourra poursuivre ses objectifs légitimes et pacifiques, ou est-ce qu'au contraire elle continuera d'étendre son influence militaire bien au-delà de ses besoins naturels de sécurité, utilisant sa force pour des con-

quêtes coloniales?

L'URSS doit réaliser que sa décision d'envahir l'Afghanistan par les armes lui sera très coûteuse dans toutes les sphères de coopération économique et politique qu'elle poursuit, a affirmé M. Carter.

Notant pour la nième fois que la région du golfe Persique que menace aujourd'hui l'URSS contient plus des deux tiers de toutes les réserves mondiales de pétrole, M. Carter a enfin justifié sa doctrine en déclarant que la disparition d'un état tampon aussi stratégique que l'Afghanistan avait amené la puissance militaire russe à moins de 300 milles du détroit d'Hormuz, un passage maritime à travers duquel le pétrole de l'ensemble du monde libre doit continuer de passer.

Après cet exposé politique, le président a énuméré les intentions militaires des Etats-Unis dans la région du golfe Persique.

• Les Etats-Unis, a-t-il déclaré, continueront d'accroître systématiquement leur budget de défense.

• Le Pentagone sera dorénavant doté d'une force militaire d'intervention de choc capable de se déployer n'importe où dans le monde.

• Les engagements des USA au sein de l'Otan seront accrus et permettront le déploiement d'une force nucléaire stratégique en Europe.

• Au Moyen-Orient, les Etats-Unis entendent redoubler d'efforts afin d'y instaurer la paix. Quant à la question palestinienne, de nouvelles négociations, en passe d'être relancées, viseront à résoudre ce problème dans tous ses aspects.

• Nos relations bilatérales avec

la Chine seront accrues afin qu'elles contribuent à maintenir la paix en Asie et dans le Pacifique.

• Nous entendons accroître notre présence navale dans l'océan Indien et nous sommes sur le point de conclure des accords afin d'inaugurer de nouvelles bases en Afrique du Nord-Est, une région allant de l'Egypte à la Somalie.

• Le président entend inviter le Congrès américain à reconduire le traité de défense conclu avec le Pakistan en 1959.

Faisant une dernière allusion à l'Iran, le président Carter a souligné qu'il était prêt à passer l'éponge sur la crise des otages, si le gouvernement de l'Ayatollah Khomeiny réalise que la menace soviétique est plus dangereuse que le gouvernement américain. «Nous n'entretenons aucun différend irréconciliable avec aucun peuple islamique», a-t-il souligné.

Dans la suite de son exposé, le président a annoncé qu'il renforcerait les services de renseignements des Etats-Unis en simplifiant les relations que la CIA entretient de par la loi avec le congrès américain. L'administration estime que la CIA est devenue inefficace dans sa mission, en ayant, à rendre compte de ses opérations à trop de législateurs.

Cet exposé politique, en conclusion, soulève une grave question: met-il un terme à la détente? Non, loin de là, a déclaré un très haut fonctionnaire de la Maison Blanche hier soir. Il s'agit avant tout d'une politique à long terme; et non pas d'une stratégie inspirée par l'imminence d'un conflit mondial.

FRAUDE

suite de la page 1

\$146,000 à Sogena Inc. M. Carrière est également accusé de deux fraudes totalisant \$191,000 aux dépens de la maison de courtage René T. Leclerc. Ces crimes auraient été commis au moment où M. Carrière était président de ces compagnies.

Rappelons que depuis que la Sûreté a décidé d'instituer une enquête sur les compagnies de M. Carrière, René T. Leclerc, une des plus vieilles maisons de courtage au Canada, établie à Montréal depuis 1901 a été vendue à M. Michel Côté.

La première fraude que l'on reproche à M. Carrière remonte à 1977 alors qu'il avait fait vendre aux Cleres Saint-Viateur des titres pour une valeur de \$518,000. C'est d'ailleurs ce qui aurait fait déclencher l'enquête de la SQ sur le financier montréalais.

M. Carrière devra comparaître le 18 février prochain au Palais de justice de Montréal pour répondre à ces sept chefs d'accusation.

DISTRIBUTION Centrale

VENTE DE LIQUIDATION STÉRÉO - VIDÉO DE JANVIER

RABAIS JUSQU'À 50% QUANTITÉ LIMITÉE

PLUS DE 60 MARQUES RENOMMÉES D'ÉQUIPEMENT STÉRÉO EN VENTE VOICI QUELQUES-UNS DE CES SPÉCIAUX:

TABLE TOURNANTE		AMPLIFICATEURS		VIDÉO - TÉLÉVISEURS	
Marque	Prix	Modèle	Prix	Modèle	Prix
MARANTZ QUARTZ	\$349 ⁹⁵	PIONEER SA-9900	\$1,050 ⁰⁰	TELEVISEUR COULEUR	\$459 ⁰⁰
	\$189	PIONEER SA-7700	\$439 ⁹⁵	ENREGISTREURS VIDEO VHS	\$1,459 ⁰⁰
		PIONEER SA-7500	\$359 ⁹⁵	TÉLÉVISEUR «NOIR ET BLANC»	
		PIONEER SA-6500	\$274 ⁰⁰	écran 12", marque réputée	\$134 ⁹⁵

ACHAT PERSONNEL SEULEMENT AUCUN PRIX PAR TÉLÉPHONE

VENTE DE RÉCEPTEURS

NOS PRIX SONT TROP BAS POUR ÊTRE ANNONCÉS SUPER-SPÉCIAUX EN MAGASIN

PIONEER	PIONEER	PIONEER
SX-580	SX-680	SX-880
20+20 WATTS R.M.S.	30+30 WATTS R.M.S.	60+60 WATTS R.M.S.
Technics SA-200	Technics SA-300	Technics SA-400
25+25 WATTS R.M.S.	35+35 WATTS R.M.S.	45+45 WATTS R.M.S.

350 DES ÉRABLES 364-4980

COIN 8^e AVE., VILLE ST-PIERRE

DERNIERS 3 JOURS

GIANTESQUE SALE ANNUEL à l'entrepôt

TOUS LES MODÈLES DISCONTINUÉS DOIVENT ÊTRE VENDUS.

Plus de 2000 modules de cuisine À DES PRIX TRÈS TRÈS BAS

PLUS DE 15,000 PORTES de \$3 à \$10

40% de rabais sur nos dessus en simili marbre

Dessus de comptoir

À DES PRIX TRÈS BAS

Venez profiter du grand spécial sur nos vanités 50% de rabais

Le Centre de l'Armoire de Cuisine

Mercredi 9h à 5h p.m.
Jeudi, Vendredi 9h à 9h p.m.
Samedi 9h à 5h p.m.

Guides-vous sur l'enseigne «Gregg» (voyez la carte)
1351 B, boul. Ampère, Boucherville
Tél.: 527-1353

MAIRIE-VICTORIN ROUTE 3 SOREL DE MONTAGNE DE NORMANDIE 1351 B, AMPÈRE, BOUCHERVILLE
MONTREAL PONT TUNNEL L.H. LAFONTAINE ROUTE 20 QUÉBEC

Au Canada, une femme sur dix est une femme battue

OTTAWA (d'après PC) — Chaque année au Canada, environ 500.000 femmes — une sur dix — sont battues par leur mari ou concubin, révèle un rapport du Conseil consultatif sur le statut de la femme.

L'étude, rédigée par Mme Linda Macleod, souligne que la société permet aux hommes de battre les femmes, en considérant ces choses comme des affaires de famille et en interdisant aux femmes de se plaindre.

Selon le conseil, les femmes ne sont pas seulement battues par des maris ivrognes ou temporairement aliénés. Ou encore parce que les hommes sont biologiquement portés à la violence ou qu'il leur faut montrer qu'ils sont «le chef de la famille».

Le fait de battre sa femme est accepté, si-

gnale le rapport, par les institutions familiales, juridiques, médicales, religieuses et économiques du pays.

«Parce qu'on ne reconnaît pas financièrement le travail de la femme à la maison, note le rapport, et que celles-ci sont généralement mal payées à l'extérieur de la maison, plusieurs femmes battues ne peuvent pas quitter le foyer, surtout si elles ont des enfants à leur charge».

Exemples

Le conseil cite plusieurs exemples de femmes battues.

C'est ainsi que l'une a presque perdu la vue après avoir été battue par son mari, en arrivant de chez des amis. Il croyait qu'elle venait de le tromper.

Un autre a lancé un chaudron à sa femme parce qu'il n'appréciait

pas le repas qu'elle avait préparé.

Une femme était battue chaque semaine pour avoir donné naissance à trois filles, mais aucun garçon.

Le conseil a profité de ce rapport pour s'opposer à toute réduction des allocations familiales ou à tout système d'assurance-chômage basé sur le revenu familial.

Recommandations

Le rapport recommande que des fonds additionnels soient donnés aux foyers de transition, où les femmes battues peuvent se réfugier pour échapper à un mari violent et obtenir l'aide de spécialistes.

On propose également qu'une brochure indiquant ce qu'il faut faire et où aller demander de l'aide soit expédiée à toutes les femmes recevant des chèques d'allocation familiale ou des

chèques de pension de vieillesse.

Les femmes qui veulent quitter un foyer où règne la violence devraient pouvoir recevoir des prestations d'aide sociale ou une aide financière pour se loger sans avoir à entamer au préalable des procédures de divorce ou de séparation.

Le rapport MacLeod révèle que 62,3 des femmes qui ont cherché de l'aide dans des foyers de transition étaient mariées, 24,2 p. cent vivaient en concubinage, tandis que les autres étaient célibataires, séparées ou divorcées.

Reprise mardi des audiences de la Commission Keable

par Conrad BERNIER

C'est mardi prochain, 29 janvier, à 10 h a.m., que reprendront au Palais de justice de Montréal, chambre 5.15, les audiences publiques de la Commission Keable, chargée d'enquêter sur des irrégularités présumées commises par certains policiers impliqués dans la lutte au terrorisme en territoire québécois entre 1971 et 1973.

Le plus récent ajournement des audiences publiques de la Commission Keable remonte au 27 novembre dernier. Ce jour-là, le Commissaire Keable avait clairement et péremptoirement affirmé que l'étudiant montréalais François Séquin était depuis plusieurs

années un informateur de police encore actif et contrôlé par le sergent-détective Emile Bisaillon, du service de police de la C.U.M.

Quelques heures plus tard, les procureurs du sergent-détective Emile Bisaillon annonçaient qu'ils se présenteraient en Cour supérieure dans les plus brefs délais pour obtenir contre la Commission Keable l'émission d'un bref d'évocation et une ordonnance de sursis. Ces procédures judiciaires signifiaient à toutes fins utiles un ajournement des audiences publiques. Le 21 décembre dernier, la Cour supérieure rejetait la requête pour l'émission d'un bref d'évocation, et, hier, c'était au tour de la Cour d'appel

de rejeter la requête pour l'émission d'une ordonnance de sursis.

Les audiences publiques de la Commission Keable redémarreront donc mardi prochain. Cela ne signifie-t-il pas pour autant que la commission en a fini une fois pour toutes avec les ajournements... involontaires? Sûrement pas! De toute façon, ces ajournements font désormais partie de l'histoire de la commission. Ces audiences publiques, qui ont débuté le 3 octobre 1977, ont en effet été ajournées à plusieurs reprises par suite de procédures, par des témoins, devant des tribunaux supérieurs. Jusqu'ici, trois dates d'ajournement forcées: le 22 février 1978; le 26 mars 1979 et le 27 novembre 1979.

DATSUN À FAIRVIEW LTÉE

Notre grande vente de
280ZX 2+2 1979 se poursuit!
(TANT QU'IL Y EN AURA)



Prix de détail suggéré \$16,480
MAINTENANT seulement

\$14,250

Transport et
préparation
inclus

DATSUN

Achetez une
DATSUN 210 "S"
AUTOMATIQUE 1979

flambant neuve pour
aussi peu que

\$6500 de dépôt



et **\$11763** par mois pour 60 mois, taux bancaire de
16.5% (si vous vous qualifiez)

Faites vite, seulement quelques voitures en stock!

DATSUN À FAIRVIEW
LTÉE
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire, P.Q. 697-9141

L'AVENIR ROULE
EN DATSUN
210 - 310
510 - 200SX
280ZX
«Sport truck»
4x4

Les certificats de placement

garantis
par la
Banque de Montréal

12 1/4 %

Taux pour une durée de deux ans*, avec
paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).
- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt versé une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.



Banque de Montréal

*Durée minimum de 2 ans, durée maximum de 3 ans moins 1 jour. Taux sujet à changement sans préavis.

Au Canada, aucune autre ligne aérienne n'est supérieure à Air Canada. Incontestablement!



Air Canada est la seule ligne aérienne
à desservir, de Montréal,
30 autres villes canadiennes.

Air Canada compte en moyenne,
par jour, 550 décollages et atterrissages
au Canada seulement, ce qui équivaut
à un départ à toutes les 2.9 minutes.

Air Canada possède 105 appareils,
soit la flotte la plus
importante du Canada.

Air Canada ne craint pas les comparaisons
avec les autres lignes aériennes canadiennes.

Plus que des mots, voici des faits De Montréal (Dorval) à

Halifax

4 vols par jour, tous sans escale, le
premier à 8h50, le dernier à 19h.

Calgary

au moins 6 vols par jour, dont 2 avec
une seule escale à 7h et à 7h25, et le
seul vol sans escale en début de soirée
à 19h25.

Edmonton

au moins 5 vols par jour dont 1 avec
une seule escale à 17h35.

Régina

au moins 3 vols par jour, le premier à
7h25 et le dernier à 17h.

Winnipeg

au moins 5 vols par jour, dont 1 sans
escale à 18h25.

Ottawa

au moins 9 vols par jour tous les jours
de la semaine, de 6h55 à 22h35.

Toronto

sur semaine, 14 vols, Rapidair et 4 vols
réguliers par jour, sans escale, s'échelonnant
de 6h50 à 22h. En week-end,
12 par jour. Quelle fréquence!

Vancouver

4 vols par jour dont le seul vol sans
escale à être offert en début de soirée
à 18h25.

Cet horaire est sujet à changements sans préavis.

Et nous allons également à...
Charlottetown, Fredericton, Gander,
Moncton, Saint-Jean (N.-B.),
Stephenville/Comer Brook, St-Jean
(T.-N.), Sydney/Glace Bay,
Yarmouth, Québec, Val d'Or, Sept-
Îles, Rouyn/Noranda, London,
North Bay, Sault-Ste-Marie,
Sudbury, Thunder Bay, Timmins,
Windsor, Saskatoon, Victoria.

Ce coupon vous donne droit à un ensemble
crayon-stylo Sheaffer d'une valeur de \$15.

Une exclusivité de Budget pour les passagers d'Air Canada.

Il vous suffira de présenter ce coupon avec votre billet d'Air Canada, la prochaine fois que vous louerez une auto modèle compacte ou plus grand, chez Budget. Vous recevrez en retour un ensemble de crayon-stylo "White Dot" de Sheaffer d'une valeur de \$15.



Budget

N'hésitez pas à communiquer avec votre
agent de voyage ou avec Air Canada, au
931-4411, pour obtenir tous les
renseignements qui faciliteront vos
déplacements d'affaires.



AIR CANADA

Les services essentiels vers un Sommet



Photo Michel Gravel, LA PRESSE
Gilles Béliveau, directeur d'Hydro-Québec, région Montmorency.

Un droit de grève vivement remis en question

par Lisa BINSSE

Sans demander au gouvernement d'abolir le droit de grève dans le secteur public, les intervenants qui participaient hier à l'atelier sur l'énergie ont nettement

énergie

remis en question ce droit dans un secteur où, si l'on assure vraiment le maintien des services essentiels, ce dernier recours n'aurait plus aucune efficacité.

Quoique les opinions sur ce point précis soient partagées lors de ce débat où les représentants syndicaux, pourtant attendus, n'étaient pas présents, il en ressort clairement que le gouvernement avec l'aide de tous les intéressés, doit revoir le Code du travail, le mécanisme actuel de négociation ainsi que le droit de grève lui-même.

Paneliste à l'atelier sur l'énergie, M. Gilles Béliveau, directeur de l'Hydro-Québec région Montmorency, a soutenu dans son allocution que seul le législateur peut fixer les règles du jeu lorsqu'il est question de maintenir les services essentiels et d'obliger les parties en cause à les respecter en période de négociation et de grève.

M. Béliveau, tout comme M. Gaston Longval, vice-président des relations industrielles à Gaz Métropolitain, Inc., croit qu'on peut à la fois maintenir les services essentiels et avoir une grève efficace mais avec moins d'éclat. Il ne s'agit pas d'enlever le droit de grève, selon M. Longval, mais de ne pas oublier les responsabilités rattachées à ce droit.

Partie syndicale absente

Dès l'ouverture de l'atelier, Me Raymond Lachapelle, le président du CRI, a cru bon d'expliquer que pour des raisons de conflits en cours ou autres, les représentants syndicaux qui avaient été invités comme panelistes s'étaient désistés à la dernière minute. Le représentant de l'Association pétrolière du Québec, M. Roger Taschereau, était également absent à cause du litige qui sévit dans ce secteur particulier.

Le débat, qui a largement dépassé la question des services essentiels, a porté sur la grève, son efficacité lorsque les services essentiels sont vraiment assurés, son efficacité comme moyen de pression dans les relations de travail et la nécessité de trouver d'autres moyens afin d'éviter que le public serve toujours d'otage dans le conflit.

Paul Curzy, de la Société d'énergie de la Baie James, pense qu'il est contradictoire de prétendre qu'on peut faire une grève efficace tout en assurant vraiment les services essentiels.

«Même si c'est un retour en arrière, dit-il, il est temps qu'on arrête de parler de grève pour régler les conflits de travail. Sans pour autant abolir le droit de grève tel quel, il faut trouver d'autres moyens, d'autres mécanismes pour régler les conflits.»

Faute de représentants syndicaux, l'Age d'Or était bien représenté. Marc Demire, du Conseil régional de l'Age d'Or de Montréal, connaît bien le monde syndical en tant qu'ancien professeur syndiqué et il est d'opinion qu'aujourd'hui, le rattrapage étant fait dans ce domaine, il devrait y avoir moyen de régler les conflits de travail sans avoir recours à la grève.

«On ne peut pas priver les gens d'un service dont ils ont besoin, particulièrement dans un secteur où tout est essentiel.»

Les municipalités veulent une Régie des services essentiels

par Pierre VENNAT

L'Union des municipalités du Québec propose la création d'une «Régie des services essentiels» relevant de l'Assemblée nationale et à laquelle incomberait la responsabilité d'assurer à la population tous les services essentiels de santé et de sécurité par tout moyen administratif ou judiciaire.

Sans aller aussi loin, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, Jean-Louis Harguindeguy, estime qu'un «Comité mixte permanent» devrait être créé pour réviser sans cesse quels sont les services essentiels.

Quant au secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, coordonnateur des forces de sa centrale au sein du dernier Front commun, il estime prématuré de s'engager immédiatement dans la définition de structures, «comité mixte» ou «régie», mais il est d'avis qu'un sérieux effort de réflexion s'impose au sortir de ces négociations, d'ailleurs pas encore terminées, et que les représentants syndi-

services

caux et patronaux doivent se voir au plus tôt pour essayer de faire un bilan conjoint, en dehors d'un climat d'affrontement, pour voir si les mécanismes et finalités des négociations présentes sont à repenser.

Les deux hommes participaient ensemble à l'un des ateliers de la journée de réflexion sur les services essentiels en compagnie de Mme Francine Fournier, vice-présidente de la Commission des droits et libertés de la personne.

Mme Fournier a trouvé inapplicable une solution lancée le matin même par M. Claude Brunet, du Comité provincial des malades, et qui consiste à soumettre à un référendum populaire les demandes syndicales des travailleurs du secteur public. «On ne soumet pas la liberté à un référendum», dit-elle, et pour elle, la négociation

libre et le droit de grève comme tels sont sacrés, ce qui n'empêche pas qu'ils soient assurés avec «éthique».

La Régie

Le maire de Sherbrooke, M. O'Bready est arrivé avec un texte élaboré définissant même le fonctionnement éventuel d'une Régie des services essentiels:

- six mois avant la fin de la convention collective, les parties doivent se rencontrer afin de s'entendre sur les services essentiels devant être assurés;

- si les parties ne se sont pas entendues sur un protocole d'entente au moins trois mois avant la fin de la convention collective, chacune des parties devrait être tenue de transmettre à la Régie des services essentiels, un document exposant sa conception des services essentiels;

- la Régie devrait alors entendre les parties et choisir l'option jugée la plus raisonnable, eu égard aux études qu'elle pourrait effectuer sur les services essentiels devant être assurés à la population;

- la Régie devrait prendre sa décision au moins un mois avant l'expiration de la convention collective et la communiquer aux parties;

- la Régie devrait, par la suite, s'assurer du bon fonctionnement des services essentiels.

Quant au Comité mixte proposé par M. Harguindeguy, il devrait, selon lui, travailler durant les périodes calmes et non sous tension. M. Harguindeguy croit qu'une liste permanente des services essentiels doit être établie pendant la durée d'une convention collective et que cette liste n'aurait ainsi qu'à être maintenue à jour.

Un peu piqué à vif par des accusations d'une représentante de consommateurs au sujet d'une prétendue absence de démocratie syndicale, M. Fernand Daoust a répliqué par l'exemple de la Banque nationale qui a décidé d'écarter la présence de représentants des petits épargnants sur son conseil d'administration pour affirmer que la démocratie est plus grande dans le monde syndical que dans celui des affaires.



Photo Michel Gravel, LA PRESSE
Gilles Masse, président de la Fraternité des policiers de la CUM.

Pour une police discrète

par Raymond GERVAIS

Il n'appartient pas à la police de faire respecter les injonctions émises par la cour lors des conflits ouvriers, qu'il s'agisse de grèves dans le secteur privé ou public. Le rôle du policier doit être le plus discret possible sur les lignes de piquetage.

C'est ce qu'ont affirmé, hier, les six panelistes invités à donner leurs commentaires sur les services essentiels en matière de sécurité publique.

Il sont été très prudents quant à

sécurité

l'intervention policière lors d'une grève et seul M. André Nadon, président de la Fédération des policiers du Québec, a osé s'aventurer sur le terrain glissant du droit de grève des policiers et des pompiers.

Selon lui, «tout peuple le moins civilisé doit assurer à sa collectivité un minimum de protection dans l'éventualité d'une grève où la santé et la sécurité des gens sont en péril ou menacées». Il ne faut pas non plus, selon M. Nadon, remplacer le droit de grève par l'arbitrage obligatoire. «C'est la grève des policiers de Montréal en 1969 et le week-end rouge des pompiers de Montréal en 1974 qui les ont sortis des ténèbres. Je revendique donc le droit de grève pour les policiers, mais en maintenant les services essentiels.»

En plus de M. Nadon, les cinq autres panelistes invités étaient le juge Roger Gosselin, président de la Commission de police du Québec, M. Jacques Beaudoin, directeur de la Sûreté du Québec, M. Marcelin Cyr, président de l'Association des chefs de police municipaux au Québec, M. Raymond Richard, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec et M. Gilles Masse, président de la Fraternité des policiers de la CUM.

D'après le juge Gosselin, les policiers sont souvent appelés à intervenir lors de conflits ouvriers et sont par la suite blâmés de l'avoir fait. «Les policiers ne doivent agir pour faire respecter une injonction que lorsque les accès ou la circulation aux abords d'une entreprise sont perturbés», a précisé le juge Gosselin.

D'après M. Jacques Beaudoin, directeur de la SQ, les employeurs se fient trop sur la police pour continuer à opérer de façon presque normale lors de grèves ou de lock-out. Il déplore entre autres l'absence de «capitaines» de grève sur les lignes de piquetage, auprès desquels les policiers pourraient s'entendre pour que la loi soit respectée.

La Sûreté, déclare-t-il, n'espionne pas les syndicats lors de conflits ouvriers, mais enquête auprès de marginaux qui s'infiltreraient dans les assemblées syndicales et sur les lignes de piquetage.

Éviter de déséquilibrer le rapport des forces en présence, telle est la règle d'or que les policiers doivent suivre au moment de leur intervention.

D'après M. Gilles Masse, de la Fraternité des policiers de la CUM, l'injonction ne devrait constituer qu'une mesure d'urgence ayant pour but la protection des citoyens. Selon lui, tel n'est pas le cas actuellement.

Par ailleurs, M. Masse soutient que les lois sont mal définies et mal structurées, ce qui n'aide en rien le travail de l'agent.

Préciser l'injonction, introduire la notion de piquetage dans le Code du travail et accentuer la communication entre les policiers, les patrons et les syndiqués, tel est le consensus qui se dégage de cet atelier. Les participants ont d'ailleurs unanimement souhaité que le gouvernement puisse convoquer un sommet sur les services essentiels afin d'y définir le rôle de la police, dans les conflits de travail.

services essentiels: une réponse!



Ce colloque sur les services essentiels était organisé par les conseillers en relations industrielles du Québec

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Contre des lois spéciales pour rouvrir les écoles

par Mariane FAVREAU

L'éducation est un service essentiel dont l'interruption ne met toutefois pas, à brève échéance, la santé et la sécurité en danger. De plus, en cas de grève, il est

impensable de songer à établir des services essentiels aux élèves et étudiants. Seules, les bâtisses pourront prétendre à quelques attentions qualifiées de services essentiels, tout comme les animaux de laboratoire.

Voilà, rapidement résumée, la pensée de cinq des six panelistes à l'atelier du CRI sur les services essentiels en éducation. Le sixième, on l'aura deviné, est un étudiant de cégep qui assure que les services essentiels, en cas de grève, c'est le statu quo; donc, pas de grève du tout.

Patrick Kuyk rejoint tout de même les autres panelistes qui assurent que la nature même de l'enseignement en fait un tout indissociable: on ne peut déterminer sans tomber dans le ridicule s'il est essentiel de continuer à donner des cours sans faire de préparation; de faire des corrections sans s'occuper des élèves, ou de réduire le nombre d'enseignants d'une école à un certain nombre «essentiel» pour s'occuper de tous les élèves.

éducation

«Ce serait anti-pédagogique et nous n'en voyons pas la nécessité», assure Me Jacques Mongeau, président de la Fédération des commissions scolaires, donc partie patronale en éducation. Le président de l'Association des directeurs d'écoles de Montréal, M. Paul-Yvon Groulx, abonde dans le même sens signalant que tous les personnels sont essentiels.

Leurs vis-à-vis syndicaux, MM. Robert Gaulin et Rodrigue Dubé ont également démontré, qu'en éducation, ce ne peut être que tout ou rien. «A moins de faire en sorte que la grève n'a pas d'effet, il n'y a pas lieu d'avoir des services essentiels.»

Mme Paul Leduc, présidente du Conseil des Universités, a rappelé qu'au niveau universitaire la question des services d'urgence ne se pose pas mais bien plutôt celle d'un choix de société. Pour elle, il n'est pas pertinent de discuter de ce qui est essentiel dans l'enseignement.

Quant à la durée acceptable d'une grève de l'enseignement, elle signale qu'une université en a



photo Armand Trotter, LA PRESSE
M. Jacques Mongeau, président de la Fédération des commissions scolaires.

subi une de quatre mois sans qu'une loi spéciale ne vienne y mettre fin. Tandis que, rappellent MM. Gaulin et Dubé, pratiquement toutes les grèves dans l'enseignement aux autres niveaux se sont réglées par des lois spéciales ou

des décrets. La plus longue a duré 9 semaines... et c'était un lock-out de l'employeur.

Toutefois, c'est dans le domaine de l'entretien des immeubles (chauffage, plomberie, etc.) qu'on reconnaît, de part et d'autre, la nécessité d'une certaine flexibilité. M. Gaulin parle d'une tradition syndicale CEQ, à cet égard et envers les animaleries de laboratoire où M. Mongeau cite cependant quelques cas contraires. Celui-ci juge également essentiel le maintien de certains services administratifs, tel l'informatique, quand seul un groupe de syndiqués est en grève et que les écoles doivent encore fonctionner.

Aucun des panelistes ne voit l'utilité de faire appel au législateur pour déterminer des services essentiels, même dans les services de soutien. Aucun ne remet en question le droit de grève (sauf l'étudiant) et aucun n'approuve le recours à des lois spéciales de la part du gouvernement pour mettre fin à une grève dans ce secteur.

Cette unanimité n'a pas tellement inspiré la cinquantaine de participants dont quelques-uns ont tout de même remis en question la pertinence des grèves.

Les services essentiels vers un Sommet

Trouver le moyen d'éviter le pire

par Huguette ROBERGE

Considéré globalement, le service des transports en commun dans une ville comme Montréal apparaît comme un service essentiel. Impossible, impensable de déterminer quelles pourraient être, en temps de grève dans ce secteur, les «parties de ce tout jugé essentiel» à devoir continuer de fonctionner.

Alors? Alors, le problème est mal posé. Et la question aurait dû porter, non sur les services essentiels à assurer en temps de grève, mais sur les moyens d'éviter les grèves dans le secteur public et parapublic.

Au sein de l'atelier sur les transports en commun du colloque du CRI, on arrive à s'entendre sur bien des choses: il y a un problème, faut pas toucher au droit des travailleurs syndiqués de faire la grève, et bien sûr que le public a aussi des droits. Aucun des intervenants n'osera cependant plaider la nécessité de faire un choix entre ces droits sacrés, d'en faire primer un.

A cet atelier qui réunissait autour d'une table des panelistes de fonctions très variées, tels M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, M. Patrick Tardif, président de la Fédération de l'Age d'Or du Québec, M. Normand Hamelin, président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, et M. Hubert Pitre, président de la compagnie d'autobus Voyageur, les discussions fort civilisées ne permettent d'entrevoir aucune solution. L'heure est à la réflexion, à la recherche, à l'échange...

Du panel comme de la salle, des suggestions sont lancées. On parle de médiation préventive, de négociations continues, de création d'un tribunal neutre,

transports

compétent et objectif pour trancher tout litige opposant les travailleurs du secteur public et parapublic à l'Etat-employeur, d'une décision politique à prendre, etc., toutes ces suggestions visant à éviter le déclenchement de grèves qui font trop mal à la population, et non à assurer des «services essentiels» en temps de grève.

«De toute façon, fait remarquer un intervenant de l'assistance, la discussion reste théorique tant et aussi longtemps que les consommateurs du transport en commun, soit les usagers, n'auront pas répondu à la question à savoir si, pour eux, individuellement, l'autobus et le métro sont des services essentiels. Qui d'autres peut en décider à leur place?»

Selon les chiffres avancés par M. Hanigan, il y aurait plus de 600.000 usagers quotidiens des services de la CTCUM... et à peu près autant de citoyens non usagers mais cependant durement pénalisés par les grèves dans ce secteur.

Le débat est loin d'être clos. Les participants à l'atelier souhaiteraient même qu'il soit porté en haut lieu et suggèrent au gouvernement de convoquer un «sommet» sur la question fondamentale des moyens à mettre en oeuvre pour éviter les grèves dans le secteur public et parapublic. Sommet qui, pour répondre aux attentes des intervenants, devrait se tenir le plus rapidement possible, être dépolitisé, et humanisé par la présence de représentants du monde ordinaire. La base au sommet, quoi!



Le souvenir de la dernière grève des transports en commun à Montréal n'est pas tout à fait estompé. photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Eviter la grève ou la domestiquer

par CLAIRE DUTRISAC

Alors que les représentants syndicaux maintenaient que la grève demeurerait «le seul outil dont disposent les travailleurs pour faire valoir leurs droits», les autres panelistes, à l'atelier «Santé», ont tenté de trouver d'autres moyens pour éviter des grèves dans les hôpitaux.

La partie syndicale était représentée par M. Paul-Emile Dalpé, président de la Centrale des syndicats démocratiques, Mme Ginette Gosselin, présidente de la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers et M. Donatien Corrivault, président des employés d'hôpitaux (CSN).

Participaient au débat: M. Claude Brunet, président du Comité provincial des malades, le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, et M. Paul Pleau, président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Le Dr Roy a ouvert le feu et s'en est pris au syndicat qui pénalise une tierce partie qui, «impuissante et traumatisée» devient prisonnière. Des mots aussi durs que «action inhumaine, barbare, arme sauvage, moyen outrancier et disproportionné au but recherché» ont été utilisés pour décrire les grèves dans le secteur de la santé.

Bon prince, le Dr Roy ne réclame pas pour l'instant l'abolition du droit de grève dans les services de santé mais voudrait que «cette arme dévastatrice et monstrueuse» ne soit utilisée, comme en

santé

Europe, que d'une façon symbolique, pour alerter l'opinion publique.

Mais il suggère des sanctions pour toute dérogation à ces grèves symboliques de 24 heures. Le Dr Roy a aussi mis en doute la démocratie des syndicats.

Pour dépolitiser les négociations, M. Brunet suggère que l'on consulte directement la population par voie de référendum sur le pourcentage d'augmentation de la masse salariale, laissant à la partie patronale et à la partie syndicale le soin d'en négocier la répartition.

M. Brunet souhaite que certaines clauses soient négociées localement. En cas d'impasse dans les négociations tant au niveau local qu'au niveau provincial, le mécanisme de règlement pourrait être celui de l'OFFRE FINALE, une forme d'arbitrage où le décisionnaire ne peut offrir un compromis aux deux parties mais doit choisir une offre ou l'autre.

Pour sa part, M. Pleau voudrait donner un caractère permanent à certaines clauses de la négociation; donner une base qui assurerait une certaine stabilité. «Pourquoi toujours recommencer avec chaque gouvernement?»

M. Dalpé a avancé la solution suivante: aucun employé de la fonction publique et parapublique ne devrait gagner moins que le salaire moyen national.

Ne rêvez pas au gros lot si vous ne gagez pas

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros.

6/36

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte — résidence pour étudiants seulement
- Bourses d'études possibles

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1980

Tous les programmes du cours collégial (diplôme d'études collégiales — secteur général et le programme professionnel 511.01, arts plastiques).

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1— Sciences de la santé
- 2— Sciences pures et appliquées
- 3— Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4— Arts plastiques et communications
- 5— Arts plastiques (professionnel)
- 6— Lettres, langues modernes et théâtre

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des Admissions
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal
H3T 1C1

Tél.: (514) 342-1320 poste 262 ou 337

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

\$879,000,000

C'EST LE MONTANT INVESTI PAR L'IMPÉRIALE AU CANADA EN 1979. BEAUCOUP PLUS QUE SES PROFITS. VOICI À QUELLES FINS UNE PARTIE DE CETTE SOMME A ÉTÉ UTILISÉE.

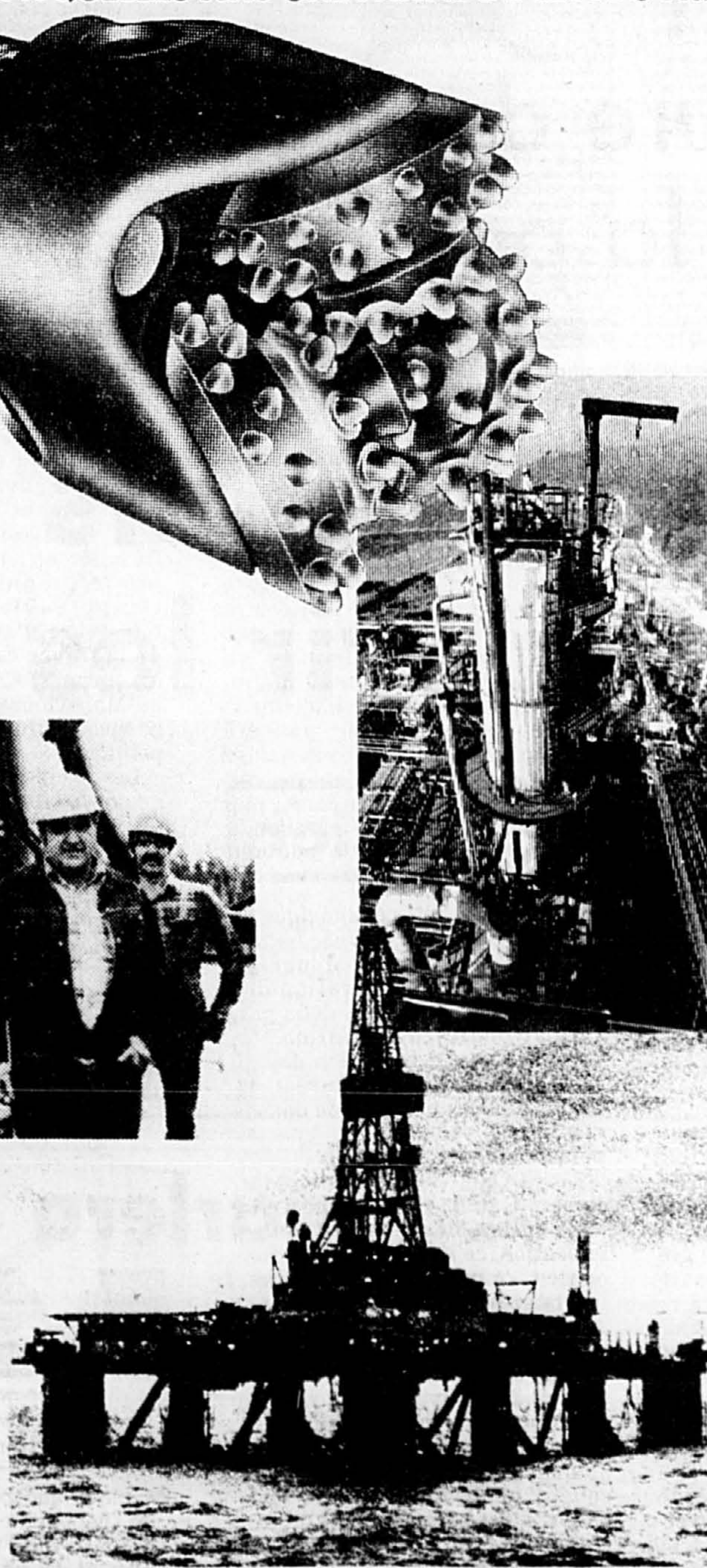
\$10,000

En 1979, une partie des investissements de \$470.000.000 consacrés par l'Impériale à ses travaux d'exploration a servi l'achat de foreuses à pointes de diamant. Acquis au prix de \$10.000 pièce, une couche de roc particulièrement dur peut les rendre inutilisables en quelques heures.



\$191,000,000

Persister à extraire du pétrole et du gaz naturel d'anciens puits est un genre d'exploitation difficile et onéreuse. Mais le pétrole ainsi récupéré peut avoir autant d'importance que la découverte de nouveaux puits.



\$43,000,000

La mise en chantier d'une usine d'extraction d'huile lourde à Cold Lake, en Alberta, se classe parmi les projets énergétiques les plus importants du siècle. En 1979, l'Impériale a dépensé \$43.000.000 des 7 milliards de dollars qu'elle a consacrés à ce projet.

Parler énergie nouvelle, c'est parler milliards.

En 1979, l'Impériale a investi massivement au Canada en vue d'aider le pays à devenir énergétiquement auto-suffisant.

Au cours de la prochaine décennie, nos investissements pourraient atteindre 15 milliards de dollars.

Mais le montant le plus frappant est peut-être l'emprunt de \$300.000.000 que l'Impériale a dû faire pour respecter ses engagements financiers au chapitre de l'énergie.

Lorsque vous entendrez parler des profits énormes réalisés par les compagnies pétrolières, nous espérons que vous vous souviendrez aussi de leurs investissements non moins énormes.

\$10,000,000

En 1979, il en a coûté \$10.000.000 à l'Impériale pour apporter à sa raffinerie de Dartmouth les modifications lui permettant de traiter un brut plus lourd. Ce montant faisait partie d'une mise de fonds de \$60.000.000. Cette mesure assurera un approvisionnement plus flexible pour les provinces atlantiques.

\$185,000

C'est le coût quotidien d'opération d'une plate-forme de forage.



1880-1980
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
Partenaire de notre avenir collectif depuis déjà cent ans.

elections80

Péquistes trop voyants s'abstenir...

par Pierre-Paul GAGNÉ
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE
— Avis aux péquistes: vos votes, votre argent et même vos talents d'organisateur sont impatientement recherchés par les candidats créditistes et conservateurs. Si vous êtes prêts à collaborer, une seule condition vous est posée: ne dites à personne que vous êtes péquistes...

Jusqu'à maintenant, on a vu bien peu de péquistes dans la campagne fédérale en cours.

Les quelques-uns qui travaillent pour un candidat quelconque ne disent surtout pas qu'ils sont péquistes et les candidats qui jouissent de l'aide directe ou indirecte de péquistes préféreraient subir le supplice de la goutte plutôt que de l'avouer.

L'époque, pas si lointaine encore, où l'on n'assistait pas à une

campagne électorale fédérale, générale ou partielle, sans que tous les partis politiques, sauf évidemment les libéraux, recherchent l'appui plus ou moins ouvert du Parti québécois, semble bel et bien révolue.

Il faut dire que, lorsqu'on perd sept élections partielles de suite, lorsqu'on donne des consignes d'abstention qui ne sont pas respectées, lorsqu'on appuie un parti (le Crédit social) qui mûche sa pire «râclée électorale» en dix-sept ans, lorsqu'on perd ses propres châteaux forts (comme ce fut le cas pour le PQ en novembre dernier dans Maisonneuve), on est mal «amanché» pour appuyer d'autres partis politiques, leur donner des conseils d'organisation, ou même les guider idéologiquement.

Que ce soit en Beauce, dans les Cantons de l'Est ou dans les Lau-



rentides, bref dans les régions du Québec où il existe une quinzaine de comtés où les candidats créditistes et conservateurs pourraient espérer obtenir quelques succès électoraux le 18 février prochain, les péquistes ont donc été complètement absents depuis le début de la campagne électorale fédérale,

prétextant vouloir conserver leurs énergies pour la période référendaire.

Mais, depuis la publication des plus récents sondages prédisant un balayage libéral sans précédent au Québec, les choses ont commencé à changer. Ce sont surtout les créditistes qui com-

mencent à tirer de la langue: bien sûr leur «flirt» du printemps dernier avec le PQ leur a causé beaucoup d'ennuis et n'a pas apporté le résultat escompté, mais il n'en demeure pas moins que l'union avec les péquistes avait apporté une «manne» d'argent inattendue au parti et avait contribué à faire augmenter d'environ un demi-million le nombre de voteurs créditistes.

Fabien Roy ne désire donc pas que le premier ministre Lévêque se prononce ouvertement en sa faveur mais dans les rangs créditistes on commence à se plaindre de l'absence des péquistes.

Ainsi, un organisateur proche du chef créditiste se plaignait à LA PRESSE «du manque de logique des péquistes qui, par leur attitude négative, vont contribuer au raz de marée libéral au moment où, à l'approche du référen-

dum, une bonne représentation créditiste leur serait pourtant fort utile à Ottawa.

Le message est donc lancé aux péquistes: présentez-vous à n'importe quel comité électoral créditiste (ou conservateur si le cœur vous en dit), ne dites pas que vous êtes péquistes, annoncez que vous êtes prêts à collaborer financièrement ou autrement et que vous allez voter «du bon bord» le 18 février.

Mais, ne dites surtout pas que vous êtes péquistes. Ce serait assez pour que le candidat de votre choix perde ses élections, pour que le PQ donne l'impression de venir de subir une autre défaite électorale, pour que les libéraux fédéraux accusent les conservateurs d'encourager le «séparatisme» et pour qu'une nouvelle chicane éclate dans les rangs créditistes...

lexpress

Pas de correction

L'avance accordée par les sondages aux libéraux est maintenant telle que Pierre Elliott Trudeau et son équipe se retrouvent presque dans la position qu'ils occupaient avant l'élection du 22 mai dernier, celle d'un parti au pouvoir. On ne leur demande plus: qu'est-ce que vous feriez si vous étiez au pouvoir, mais plutôt, qu'est-ce que vous allez faire? Tout le monde dans l'entourage du chef libéral semble tellement prendre pour acquis que les libéraux vont gagner les élections, qu'ils parlent maintenant au futur et non au conditionnel.

Les libéraux, qui préfèrent ne pas trop faire de bruit autour de leur avance, n'ont pu s'empêcher de se taper sur les cuisses hier, en lisant la une du prestigieux Globe and Mail de Toronto, un journal à tendance torie, qui parlait par erreur du «premier ministre Pierre Elliott Trudeau». Le chef libéral n'a pas demandé de correction!

Lougheed muet

Le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, n'interviendra pas dans la campagne électorale, selon un porte-parole de son cabinet. Toutefois, si l'attitude du chef albertain est la même qu'en mai, il n'est pas impensable qu'on le retrouve aux côtés du premier ministre Clark à la toute fin de la campagne lui apportant manifestement un appui pas tellement nécessaire dans sa province conservatrice.

Des infractions

Alors qu'on approche justement d'une autre élection fédérale, les cours sont appelées à se prononcer sur des infractions diverses commises lors du scrutin précédent de mai dernier. Et hier, devant le juge Monique Dubreuil, le procureur général des élections, Me Jean-Maurice Charbonneau, a traduit vingt-quatre personnes sous diverses accusations.

C'est ainsi que quatre recenseurs, lors du dernier scrutin dans Saint-Jacques, ont été accusés d'avoir ajouté des noms aux listes qu'ils étaient chargés de confectionner. Ils ont tous nié leur culpabilité, et leur procès a été reporté au 6 février. Ils sont passibles d'une amende maximale de \$1.000 ou d'un emprisonnement d'un maximum un an.

Trois candidats de l'Union populaire qui se sont reconnus coupables de ne pas avoir déposé le rapport de leurs dépenses dans le délai prescrit, devront verser \$100 en pénalité. Des accusations semblables ont également été portées contre des candidats créditistes et contre une autre porte-étendard du Parti rhinocéros.

Finalement, trois détenteurs de permis de la SAQ qui auraient vendu de la bière le jour du scrutin, ont reconnu leur culpabilité et ils ont écopé d'amendes de \$50.

aujourd'hui

- Le premier ministre Clark quitte Toronto aujourd'hui pour Montréal et ensuite Victoriaville avant de rentrer à Ottawa en soirée.
- M. Pierre Elliott Trudeau fait campagne à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, et passe la nuit à Halifax.
- M. Ed Broadbent fait campagne à Winnipeg et à Timmins, en Ontario, où il reste pour la nuit.
- M. Fabien Roy rencontre des étudiants à l'université Laval, à Sainte-Foy, et va ensuite à Sainte-Marie-de-Beauce.



La fièvre du bingo passe avant la politique...

par Martha GAGNON

«Si le Christ est tombé trois fois, je peux bien tomber une fois.»

C'est la seule excuse que se donne l'ancien député d'Hochelaga Jacques Lavoie qui, en l'espace de quelques mois, est passé brusquement du rouge au bleu. Et, au cours des dernières années, du bleu au rouge au bleu. Aujourd'hui, il parle de sa période avec les libéraux presque comme d'un véritable calvaire.

Cette fois-ci, il agit comme l'organisateur principal de la campagne électorale du jeune candidat conservateur Yves Bourget, dans le comté Hochelaga-Maisonneuve. Fait cocasse, ce même M. Bourget était l'agent d'information de M. Lavoie lors de l'élection de 1979, alors que ce dernier se promenait avec la photographie de Pierre Elliott Trudeau. Les rôles et les partis sont maintenant renversés.

Visiblement mal à l'aise lorsqu'on lui parle de son organisateur, Yves Bourget qui n'a que

Hochelaga-Maisonneuve

26 ans, répond simplement: «Je l'ai récupéré parce qu'il connaît à fond le comté.» Peu habitué à ce rôle d'arrière-plan, Jacques Lavoie qui ne laisse que peu de chances à son candidat de parler, s'empresse d'ajouter: «Il faut me refaire une image. C'est pour cela qu'actuellement, je donne un coup de pouce à André Payette et à Yves qui, en passant, est un gars qui me ressemble.» Quelques minutes plus tard, il explique son intention de faire également de la politique sur le plan provincial avec l'Union nationale.

«Je me suis senti plus seul avec les libéraux francophones qu'avec les conservateurs anglophones. Jamais le PC ne m'a joué de sales tours. Il n'y a que les sots et les imbéciles qui ne reconnaissent pas leurs erreurs. Je me devais de revenir chez les

conservateurs», explique Jacques Lavoie.

Pour le moment, le «vieux» politicien tente d'aider Yves Bourget à faire la lutte à Serge Joyal, le député sortant. Dans ce comté où la population est âgée, les candidats se promènent surtout dans les foyers pour vieillards et bien entendu, ils assistent au bingo. A ce sujet, le candidat conservateur raconte en riant qu'il faut surtout éviter d'arriver au moment où la fièvre du bingo a atteint les joueurs. Car, dans Hochelaga-Maisonneuve, le bingo c'est beaucoup plus important que la politique...

Les candidats le savent. Dans ce comté, les gens parlent peu de leur député sortant Serge Joyal. Lorsqu'on leur demande où ira leur vote, ils répondent: «Je vote rouge.» C'est le candidat conservateur qui le dit lui-même. «Au cours de mes visites, je rencontre surtout des personnes qui ne veulent rien savoir de la campagne électorale. Ils sont tannés des élections. Je comprends qu'on ne veuille pas nous voir au bingo.»

Bell en grève, les politiciens font marcher leurs doigts

par André PEPIN

«C'est une difficulté temporaire», clament les dirigeants de Bell Canada. Le problème, pour les politiciens, est que la période électorale aussi ne dure que quelques semaines, au cours desquelles l'assistance des téléphonistes s'avère grandement utile.

Les 7.400 téléphonistes de Bell en grève au Québec et en Ontario causent toutes sortes d'embêtements à ceux qui courtisent l'électorat: les appels-conférences ne peuvent se tenir, les numéros de téléphone des différents comités «temporaires» ne sont pas inscrits dans les annuaires, les bureaux de présidents d'élections vivent la même situation.

La campagne électorale se déroulant depuis le début de façon assez discrète chez les partis, les gens désireux de s'impliquer dans leur circonscription rencontrent bien des difficultés pour entrer en relation avec les comités d'organisation.

Les différentes formations devant livrer bataille avec des budgets réduits, la formule des envois postaux visant à informer les électeurs est utilisée avec réserve.

Les grands médias d'information et les agences de presse s'inquiètent aussi des difficultés de communication qui pourraient retarder la compilation du vote le soir du 18 février prochain, si la grève n'est pas terminée. Un responsable à Radio-Canada a expliqué que des mesures d'urgence sont prises pour que les reporters postés dans les régions puissent communiquer rapide-

ment à l'aide de lignes directes. Chez Bell toutefois, on hésite à installer ces appareils en expliquant que la mise en place d'un système téléphonique parallèle pour les médias est discriminatoire pour d'autres genres d'entreprises qui souffrent aussi de ce conflit de travail.

M. Pierre Marion, porte-parole de la compagnie Bell, a déclaré à LA PRESSE que les équipes de techniciens verront à ce que l'interurbain automatique soit parfaitement fonctionnel le jour du scrutin pour que les résultats soient acheminés rapidement: «Nous sommes conscients que tous les travailleurs d'élections, qu'il s'agisse des organisateurs ou des reporters, rencontreront des problèmes au cours des prochaines semaines, mais nous ne pouvons trouver de solution miracle», a expliqué M. Marion. Il a de plus précisé qu'un comité spécial a été formé au sein de la compagnie pour trouver des façons de contourner les difficultés de communication durant la campagne; des suggestions seront faites aux intéressés au cours des prochains jours.

Les responsables des comités principaux de chacune des formations interrogés hier ont souligné que la grève occasionnait certes des difficultés aux électeurs et aux partis, mais que les grands journaux et les hebdomadaires locaux seront utilisés davantage pour le sprint final de la course.

A l'éventualité d'une tempête de neige le 18 février prochain s'ajoute donc l'absence des téléphonistes parmi les facteurs qui peuvent influencer le scrutin.



Le NPD-Québec parlera de relance économique

par Paul ROY

C'est sous le thème de la relance de l'économie que le NPD-Québec a lancé sa campagne électorale, hier après-midi, à Montréal.

Utilisation du potentiel électrique en vue de la création d'emplois; revitalisation du secteur forestier; stimulation du secteur de l'agro-alimentaire; élaboration de programmes de reconversion et de modernisation des sec-

teurs mous; modernisation de l'industrie aérospatiale; développement de programmes de transport en commun et création d'une marine marchande, voilà quelques-unes des promesses néo-démocrates sur lesquelles est revenu hier le président du NPD-Québec, Jean-Denis Lavigne.

Le candidat dans le comté de Lotbinière a également profité de l'occasion pour présenter à la

presse 22 candidats parmi la cinquantaine recrutés par son parti au Québec jusqu'ici. M. Lavigne a dit ne pas douter que le 18 février, le NPD aura des candidats dans les 75 comtés du Québec.

Il s'est dit encouragé par un récent sondage attribuant 12 pour cent des intentions de vote à son parti au Québec.

M. Lavigne a préféré ne pas aborder la question constitution-

nelle en conférence de presse, rappelant que le NPD-Québec allait tenir un congrès spécial sur le sujet avant le référendum. Quant aux trois candidats de la région du Lac-Saint-Jean qui ont annoncé qu'ils voteront lors du référendum, M. Lavigne a expliqué qu'il s'agissait de leur part d'un «oui stratégique» visant à accélérer les négociations en vue du renouvellement de la constitution.

S'ils avaient appuyé le projet de souveraineté-association, a précisé M. Lavigne, il aurait fallu refuser leurs candidatures.

Croit-il que certains candidats néo-démocrates ont des chances de l'emporter, au Québec, le 18 février? «Je ne pense pas qu'on va remporter la majorité des sièges, mais on devrait apparaître comme l'alternative valable aux libéraux, après l'élection.»



elections80



Michael Wilson

L'image de Clark nuit au PC

par Rhéal BERCIER
de notre bureau
de Toronto

TORONTO — Pour Michael Wilson, ministre canadien du Commerce international, la faiblesse apparente des conservateurs à ce moment-ci de la présente campagne constitue l'image de son chef, M. Joe Clark.

«Il a une pauvre image, à la télévision spécialement. Et ce qui est malheureux, c'est que des gens votent ou fassent état de leur intention de vote à partir de ce facteur. Le gros du problème de notre parti est là», a-t-il admis à LA PRESSE au cours d'une entrevue.

Il devait ajouter tout de go, en apprenant la décision de Pierre Trudeau de refuser le débat télévisé, que M. Clark, lui, n'a jamais hésité devant une pareille confrontation même s'il est conscient que son «image» constitue alors un handicap à surmonter.

M. Wilson, qui a défait l'ancien ministre libéral de l'Énergie, Allister Gillespie, dans Etobicoke Centre lors de l'affrontement électoral du 22 mai dernier, se dit par ailleurs confiant que le PC pourra surmonter ce handicap d'ici le 18 février. «Les gens veulent entendre parler de solutions concrètes aux problèmes que doit affronter le pays. Et le PC est le seul parti qui a affirmé son leadership à cet égard.»

Pour sa part, et contrairement à plusieurs de ses collègues, M. Wilson s'associe très étroitement à son chef dans cette campagne. «Je suis fier de travailler avec Joe Clark. C'est un homme honnête, réaliste, qui a l'esprit de décision. C'est ce dont le Canada avait besoin et que nous lui avons donné en sept mois d'administration.»

M. Wilson, d'autre part, a perçu dans son porte à porte quotidien que les gens cherchent à s'informer davantage sur les grands problèmes de l'heure. «On était tellement concentré sur notre travail que l'on a peut-être trop négligé de faire connaître nos réalisations et de faire valoir nos arguments sur les grands sujets d'actualité», a-t-il précisé.

Le ministre brigue à nouveau les suffrages dans Etobicoke Centre, où il a recueilli la confortable majorité de 8,357 voix lors du dernier scrutin.

Les libéraux n'ont pas réussi à lui opposer un de leurs candidats vedettes, M. David Smith, ancien conseiller municipal et candidat défait à la mairie de Toronto.

Celui-ci a préféré poser sa candidature dans Don Valley-Est, où M. Smith n'a qu'une majorité de 3,924 voix à surmonter sur le député conservateur sortant, Sam Wakim.

Joe Clark en chute libre

La popularité du chef conservateur Joe Clark continue de tomber en chute libre, selon le plus récent sondage Gallup, dont les résultats sont diffusés aujourd'hui, qui tente de mesurer le sentiment des électeurs canadiens à l'endroit des trois principaux leaders politiques.

Le degré de satisfaction des électeurs envers le premier ministre Clark est passé de 32 pour cent au début de novembre à 24 pour cent au début de janvier. Au niveau régional, c'est dans les Prairies qu'on est le plus content de M. Clark (35 pour cent) et au Québec qu'on est le moins satisfait (14 pour cent).

La popularité du chef néo-dé-

mocrate Ed Broadbent, a également baissé. Le degré de satisfaction était de 64 pour cent en novembre, il est maintenant de 57 pour cent. C'est en Colombie-Britannique qu'il est le plus populaire (73 pour cent) et au Québec qu'il l'est le moins (42 pour cent).

Quant à M. Trudeau, sa popularité s'est maintenue, 65 pour cent en novembre, comparativement à 64 pour cent actuellement. Toutefois, au début de décembre, lorsqu'il a démissionné comme leader libéral, sa cote a fortement monté, passant à 73 pour cent. Au Québec, on lui accorde un appui solide (78 pour cent), tandis qu'en Colombie-Britannique, il est moins populaire (53 pour cent).

Le sondage d'aujourd'hui fait suite à des entrevues réalisées au cours de la première fin de semaine de janvier avec 1,000 personnes. Un échantillon de cette importance est exact à quatre pour cent près, 19 fois sur 20.

Lors des sondages Gallup de décembre et janvier, on a demandé aux participants: «Au sujet de la performance des chefs de partis depuis l'élection générale du mois de mai, êtes-vous satisfait de M. Clark comme premier ministre? Pensez-vous que M. Trudeau est un bon chef pour le Parti libéral? Pensez-vous que M. Broadbent est un bon chef pour le Nouveau parti démocratique?»

RÉSULTATS NATIONAUX

PREMIER MINISTRE CLARK

Satisfait
Pas satisfait
Ne sait pas

CHEF LIBÉRAL TRUDEAU

Un bon chef
Pas un bon chef
Ne sait pas

CHEF NÉO-DEMOCRATE BROADBENT

Un bon chef
Pas un bon chef
Ne sait pas

	Nov. 1979	Déc. 1979	Jan. 1980
PREMIER MINISTRE CLARK			
Satisfait	32	28	24
Pas satisfait	52	57	62
Ne sait pas	17	15	15
CHEF LIBÉRAL TRUDEAU			
Un bon chef	65	73	64
Pas un bon chef	28	21	27
Ne sait pas	8	5	9
CHEF NÉO-DEMOCRATE BROADBENT			
Un bon chef	64	60	57
Pas un bon chef	10	13	12
Ne sait pas	25	27	31



Tout souriants, les premiers ministres conservateurs Joe Clark et Williams Davis ont donné une conférence de presse conjointe à Toronto, à l'issue d'une rencontre entre le leader fédéral et le caucus conservateur.

Clark est assuré de l'appui de Davis

TORONTO (d'après CP) — Tel que prévu, les députés conservateurs ontariens ont réservé un accueil enthousiaste au premier ministre Clark hier.

Toutefois, le premier ministre Davis a déclaré qu'il continuerait à faire valoir son point de vue dans certains domaines après le 18 février. «Mais cela ne m'enlève pas mon appui et mon enthousiasme», a-t-il déclaré.

L'Ontario n'était pas d'accord avec Ottawa lorsque le gouvernement conservateur a annoncé son intention de faire monter le prix du pétrole canadien. Plusieurs observateurs s'attendaient à ce que les députés ontariens délaissent leurs collègues fédéraux pendant la campagne électorale.

Pour le député provincial de Carleton-Grenville, Norm Sterling, l'accueil enthousiaste réservé à M. Clark pourrait nuire au parti conservateur provincial, mais selon lui, le jeu en vaut la chandelle.

Le ministre de la Santé, Dennis Timbrell a rappelé le récent sondage qui donne une forte avance aux libéraux. Selon M. Timbrell, ce sondage n'est pas réaliste. Il a blâmé le chef libéral, l'accusant de refuser de préciser ses politiques et de discuter des enjeux de la campagne.

Pour le trésorier provincial, Frank Miller, le bref séjour au pouvoir des conservateurs à Ottawa n'a pas vraiment permis de préciser l'orientation que M. Clark voulait donner à son gouvernement.

Le premier ministre Clark a déclaré pour sa part qu'il était très encouragé par l'accueil enthousiaste qu'il a reçu à Toronto.

Selon lui, la perte de popularité des conservateurs en Ontario dont font état les sondages se traduira par une remontée de son parti d'ici le jour de scrutin.

Les conservateurs détiennent 57 des 95 sièges de l'Ontario, les libéraux 32 et les néo-démocrates six.



De saint Pierre à saint Jude en passant par Heward...

Toujours aussi calme et flegmatique qu'à l'accoutumée, le ministre fédéral Heward Grafftey a déclaré hier, imperturbable, que, depuis vingt ans qu'il fait de la politique les Canadiens ont toujours critiqué les chefs successifs du Parti conservateur. «On aurait saint Pierre comme leader que les gens trouveraient encore le moyen de l'attaquer», a-t-il affirmé de façon assez irrespectueuse à l'endroit du saint gardien du Paradis. On chuchote chez les légions d'archanges et de séraphins que ces propos ont profondément blessé saint Jude, le patron des causes désespérées, qui songeait sérieusement, jusque-là, à se porter candidat à la succession éventuelle de Joe Clark.



Heward Grafftey.

Jeanne Sauvé et la science

L'ex-ministre libéral Jeanne Sauvé a étonné les membres du club Kiwanis Saint-Laurent hier en leur déclarant textuellement: «Lorsque j'étais étudiante à Londres, le fameux professeur Larki avait préfacé de la façon suivante une nouvelle série de cours: «Lorsque je ne connais rien sur une question, je donne une série de cours sur le sujet, ou j'écris un livre». Je me trouve un peu dans la même situation». C'est, de son propre aveu, en s'inspirant de cette leçon de l'illustre maître, que madame Sauvé a résolu de faire des questions économiques le thème principal de sa campagne électorale. Les électeurs de Laval-des-Rapides sont maintenant prévenus: si la candidate Sauvé ne leur parle pas du nouveau programme électoral du Parti libéral, que tout le monde attend encore, c'est sans doute parce qu'elle le connaît trop bien...

Tout un renversement!

On commence à déceler dans les très sérieux milieux d'affaires de Toronto d'inquiétants signes de désabusement face à l'actuelle campagne électorale. Un économiste à l'emploi d'une grande entreprise, M. T.A. Wilson, a en effet déclaré hier que «les résultats de la prochaine élection seront d'importance secondaire pour l'économie canadienne parce que le gouverne-

Cinq pour Ouellet

Le monde «sont» de plus en plus méchants! La dernière blague à la mode chez les partis d'opposition qui n'apprécient guère les talents d'organisateur de l'ex-ministre libéral André Ouellet, responsable de la campagne électorale de son parti au Québec: ce dernier se trouve dans un avion en difficulté en compagnie du conservateur Roch LaSalle et du leader créditiste, Fabien Roy. Un seul parachute est disponible. André Ouellet suggère de voter pour déterminer lequel des trois personnages pourra utiliser ce parachute. Résultats: sur trois votes exprimés, un en faveur de Roch LaSalle, un pour Fabien Roy et cinq favorables à André Ouellet.

Pierre GRAVEL

Essence: rationnement si nécessaire

(Selon UPC et CP) — Le chef du Parti libéral, Pierre Trudeau, est d'avis qu'un plan d'urgence en vue du rationnement de l'essence devra peut-être être imposé si les consommateurs ne s'astreignent pas à des restrictions volontaires, de la même façon que le contrôle des prix et des salaires était devenu nécessaire en 1975, après l'échec du programme de restrictions volontaires.

M. Trudeau a émis cette remarque hier, devant quelque 2,000 étudiants de l'Université du Manitoba, après avoir été interrogé sur l'éventualité d'un rationnement du carburant. Il a rappelé qu'il avait avisé la population, lors de la campagne électorale de 1974, que son parti avait mis au point un plan d'ur-

gence en vue du contrôle des prix et salaires si une telle mesure devenait nécessaire.

Les conservateurs avaient prôné ce contrôle lors de la campagne, et M. Trudeau s'y était opposé. Toutefois, il devait imposer cette mesure quinze mois après avoir été élu, ce qui amena les critiques à l'accuser d'avoir trompé l'électorat. Le chef libéral a souligné que le contrôle des prix et salaires n'était pas nécessaire en 1974, mais qu'il l'était devenu à l'automne 1975, le programme de restrictions volontaires ayant échoué.

Pour sa part, le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, a fait savoir que son parti ne révélerait pas avant les élections le prix qu'il préconisait pour le pétrole. Mais, a-t-il préci-

sé, lors d'une interview télévisée qu'il donnait à Regina, un gouvernement NPD créerait, d'ici au 1er mars, une commission qui serait chargée d'étudier la question pendant trois mois.

On sait que le chef libéral Pierre Trudeau a déjà annoncé que les Canadiens ne sauraient qu'après les élections dans quel proportion un gouvernement libéral accroîtrait le prix du pétrole. Les conservateurs, quant à eux, se proposaient de l'augmenter de \$4 le baril cette année.

Commentant la proposition du NPD, le ministre des Finances John Crosbie, qui poursuit actuellement sa campagne à Moncton, a affirmé que l'Alberta n'accepterait jamais qu'une commission décide du prix que la province obtiendrait pour son

pétrole. Il a reproché de plus à M. Broadbent de ne pas spécifier combien le pétrole devrait coûter selon lui: «Un parti qui nous a défaits (aux Communes) se trouve dans l'obligation de dire aux Canadiens ce qu'il entend faire en ce qui concerne le prix de l'énergie», a-t-il précisé.

Enfin, le chef du Crédit social, Fabien Roy, a déclaré hier, à l'occasion d'une visite à Port-Cartier, que la fermeture prématurée de l'immense complexe ITT-Rayonier, l'an dernier, constituait une véritable catastrophe pour l'économie locale.

Après avoir entendu les doléances du maire de Port-Cartier et des syndiqués de l'usine, M. Roy s'est engagé à saisir le gouvernement fédéral de la question.



En compagnie du député Lloyd Axworthy (à gauche), le chef libéral Pierre Trudeau examine un moteur à l'Université du Manitoba.

Salvador: après le mardi sanglant, l'armée empêche le défilé de deuil



Les corps de 13 victimes de la fusillade de mardi soir à San Salvador reposent dans la cathédrale, entourés de leurs parents. La fusillade a éclaté au cours d'une manifestation de gauche.

d'après AFP, UPI et Reuter

Au lendemain de la sanglante « Marche de l'unité » de la gauche qui s'est soldée mardi par au moins 22 morts et 135 blessés, la junte militaire-civile a ordonné hier la levée du dispositif militaire encerclant la cité universitaire de San Salvador, où 20,000 à 40,000 paysans, ouvriers et étudiants s'étaient réfugiés pour échapper à la fusillade de la veille.

Mme Mariana Garcia, porte-parole de la Commission des droits de l'homme du Salvador, a déclaré que la fusillade de mardi, dont l'armée et la gauche se renvoient mutuellement la responsabilité, pourrait avoir fait 67 morts et 250 blessés. L'armée prépare un communiqué sur les affrontements et le nombre de morts.

La fragile junte, qui s'efforce de désamorcer un dangereux état d'insurrection active dans ce pays centraméricain de 4,8 millions d'habitants, refuse toujours de proclamer la loi martiale ou l'état de siège.

Mais devant des rumeurs insis-

tantes d'une épreuve de force entre militaires de gauche et de droite au sein même de l'armée, d'un éventuel coup d'Etat militaire de droite et des dangers d'une guerre civile ouverte, la junte a interdit hier la diffusion des nouvelles et relié toutes les stations du pays à la radio nationale « pour éviter la propagation de nouvelles spéculatives et alarmistes ».

On apprenait en soirée le départ pour les Etats-Unis de deux des cinq membres de la junte salvadorienne, le colonel Jaime Abdul Gutierrez, l'un des auteurs du coup d'Etat d'octobre dernier contre le régime dictatorial du général Carlos Humberto Romero, et le Dr Ramon Avalos Navarrete.

Selon un porte-parole du gouvernement, le colonel Gutierrez, accompagné du Dr Navarrete, se rend à Houston, au Texas, pour un traitement médical. De source informée, on déclare que Gutierrez souffre d'ulcères et des médecins ont recommandé un traitement immédiat aux Etats-Unis.

La « Marche de l'unité » avait réuni 150,000 personnes à San Sal-

vador. C'était la plus importante manifestation populaire jamais enregistrée dans la capitale. Elle marquait la création du Front commun de la gauche, regroupant le Bloc révolutionnaire populaire, les Ligues populaires du 28 février, le Front uni d'action populaire ainsi que leurs ailes militai-

res. Les 20,000 à 40,000 personnes qui avaient passé la nuit de mardi à mercredi sur la cité universitaire avaient l'intention d'organiser hier un Défilé de deuil national et l'intervention des troupes sur le campus tôt hier matin, tandis que des chars légers patrouillaient les rues avoisinantes, a réussi à contenir les manifestants et à empêcher la tenue du défilé.

Mais pendant que les occupations d'églises et de plantations se poursuivent et que les usines et commerces restent fermés, un porte-parole du Front commun de la gauche a déclaré que les événements marquaient « le départ d'une nouvelle étape dans la lutte contre le gouvernement ».

La personne du chah revient au centre de la crise iranienne

d'après UPI, AFP et Reuter

Le porte-parole de la présidence du Panama a démenti hier soir que l'ex-chah d'Iran ait été arrêté mais il a indiqué que le souverain déchu était « sous la garde des forces de sécurité » sur l'île de Contadora où il a obtenu asile depuis le 15 décembre.

Cette déclaration du président Royo, faite près de 24 heures après que l'agence iranienne Pars eut annoncé « l'arrestation » de l'ex-chah, n'éclaircit pas complètement le mystère: elle soulève plutôt la possibilité que l'ex-souverain soit en résidence surveillée.

Ce retour soudain de la personne de Mohammed Reza Pahlavi, dont la demande d'extradition est à l'origine de la prise d'otages de Téhéran, au centre de la crise américano-iranienne vieille de 82 jours, coïncide avec la fin de la campagne en vue des premières élections présidentielles en Iran, demain.

Il accompagne par ailleurs l'élaboration d'un plan d'arrangement global de la crise par le secrétaire-général de

l'ONU Kurt Waldheim et la décision des Etats-Unis de retarder l'application de nouvelles sanctions contre l'Iran.

La « nouvelle » avait été lancée par l'agence Pars, qui faisait état d'une communication téléphonique du président panaméen Aristides Royo au ministre iranien des Affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh, également candidat à la présidence de l'Iran.

Le quotidien Kayhan est plus nuancé. Citant Ghotbzadeh, il explique que le président Royo a demandé à l'Iran de lui faire parvenir les documents concernant le processus d'extradition de l'ancien souverain. Royo aurait ajouté que « le chah est sous le contrôle des forces de l'ordre panaméennes sur l'île de Contadora ».

A Islamabad, entre-temps, où débute samedi une conférence de 42 pays islamiques consacrée à l'intervention soviétique en Afghanistan, Kurt Waldheim a révélé qu'il prévoyait l'institution d'une enquête « sur les méfaits du chah en échange des otages ».

« La difficulté, a-t-il précisé, est que les Américains souhaitent que les otages soit libérés avant une

telle enquête alors que les Iraniens veulent d'abord la création d'une commission internationale d'enquête ».

Le retard des sanctions jusque après les présidentielles iraniennes et peut-être même jusque après la fin de la Conférence islamique d'Islamabad a été décidé par Washington parallèlement à une offre de coopération américano-iranienne contre la menace soviétique.

Téhéran n'a pas encore réagi officiellement à cette offre, mais la radio iranienne a déclaré hier que les Etats-Unis devraient d'abord réévaluer « leurs politiques agressives » envers l'Iran, accepter la réalité de la Révolution iranienne et retourner l'ex-chah pour qu'il soit jugé en Iran.

Du côté de l'ambassade occupée, les étudiants islamiques ont annoncé qu'ils constituaient un dossier à l'encontre de l'attaché de presse Barry Rosen, accusé d'espionnage.

Huit candidats restent en lice pour les premières présidentielles iraniennes de vendredi et deux font figure de favoris: Hassan Habibi et Abolhassan Bani-Sadr.

Afghanistan: l'Inde veut tenter de limiter les risques de confrontation

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

Tandis que l'armée afghane, minée par une crise interne, dévorée par des désertions, semble « fondre comme neige au soleil » et que l'Armée rouge prend ses quartiers d'hiver, le président Sanjiva Reddy, en présentant le programme de gouvernement de Mme Indira Gandhi, a affirmé que « l'Inde ne saurait tolérer la rivalité que se livre les deux superpuissances dans la région et considère comme extrêmement inquiétante l'intervention militaire soviétique en Afghanistan ».

Soulignant que les pays du sous-continent doivent se consacrer à promouvoir la stabilité et la coopération dans la région, M. Reddy a déclaré que l'intervention de forces étrangères dans les pays voisins représentait un danger non seulement pour l'Inde mais pour toute la région. Aussi, a-t-il précisé, l'Inde entend « continuer le processus de normalisation des relations avec le Pakistan et recherchera des discussions avec la Chine sur tous les problèmes, y compris la question des frontières en vue de la recherche d'une solution pacifique ».

Le chef de l'Etat indien a indiqué que le gouvernement indien était en contact avec l'URSS, les Etats-Unis, la Chine et d'autres pays pour tenter de résorber les risques de confrontation au sujet de l'Afghanistan. Un émissaire spécial du président Carter, M. Clark Clifford, est attendu à New-Delhi la semaine prochaine, soit après le départ du président Valéry Giscard d'Estaing qui entame demain une visite officielle de cinq jours. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko doit se rendre bientôt en Inde et, enfin, le président Fidel Castro devrait arriver dans la capitale indienne avant la fin du mois pour assister aux travaux de la Conférence des Nations unies sur le développement industriel.

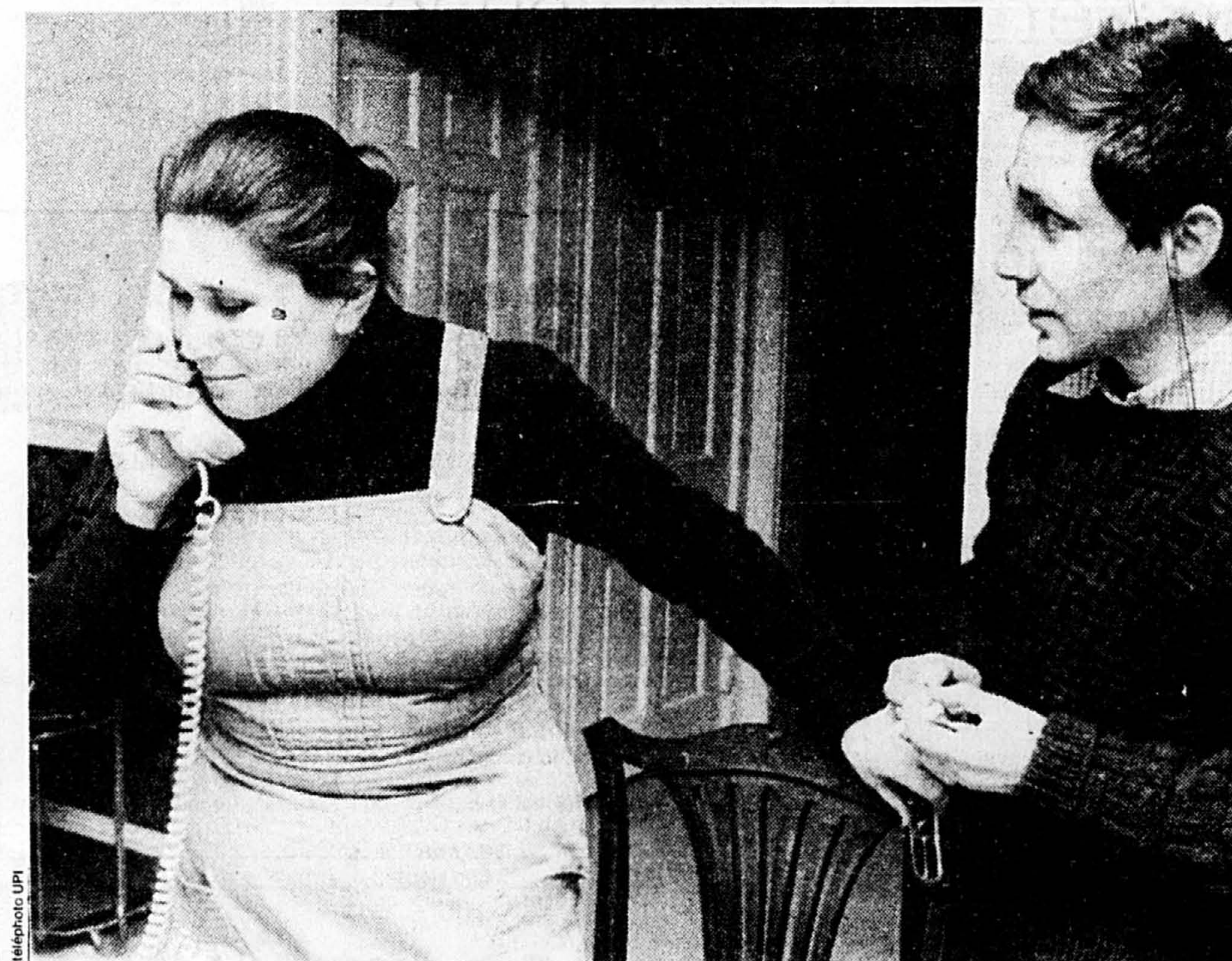
D'autre part, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Inde se rendra prochainement à Islamabad pour poursuivre le dialogue avec le Pakistan.

Entre-temps, combattant souvent avec « Dieu et la Foi » comme seule arme face aux chars de l'Armée rouge, les maquisards afghans voient de plus en plus devant eux des troupes soviétiques se comporter comme une force d'occupation qui, un mois après son intervention, prend ses quartiers d'hiver. Les troupes soviétiques se renforcent tous les jours et contrôlent désormais tous les axes routiers du pays et les villes.

De Washington, on estime que les Soviétiques auraient fait usage d'armes chimiques contre les rebelles afghans. L'utilisation d'armes chimiques par les Soviétiques n'a pas surpris les experts militaires américains qui avaient été informés, il y a une semaine, de la présence à Kaboul de matériel destiné à décontaminer rapidement les hommes et les zones de combat.

Par ailleurs tandis qu'Islamabad se prépare à accueillir samedi la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques, la Turquie a durci le ton et a demandé le retrait « sans délai » des soldats de l'Armée rouge. Au moins 35 pays sur 44 participent à la conférence extraordinaire. L'Algérie et l'Irak dont les réponses étaient encore incertaines ont annoncé leur intention de participer à la conférence. Seule la Syrie et l'OLP ont fait officiellement savoir qu'elles n'enverraient pas de délégations. On attend toujours à Islamabad la réponse de l'Afghanistan.

Enfin, le secrétaire général des Nations unies avant de quitter le Pakistan a confirmé que le Conseil de sécurité engagerait dès samedi des consultations sur l'Iran et l'Afghanistan.



Dans leur demeure de Newton, Mass., la belle-fille de Sakharov, Tanya Yankelovich et son mari Efrem apprennent par un appel téléphonique la nouvelle de l'arrestation du savant soviétique.

Réprobation générale à l'étranger

Moscou: Sakharov est un « traître qui s'est vendu »

d'après AFP, Reuter

Alors que l'affaire Sakharov continue de provoquer un peu partout dans le monde des réactions unanimes de réprobation, y compris de partis communistes européens, le journal du gouvernement soviétique justifie les mesures prises à l'encontre du savant en déclarant que l'exil intérieur était essentiel pour l'empêcher de divulguer des secrets nucléaires soviétiques aux services secrets occidentaux.

Le qualifiant de « traître » parce qu'il « s'est vendu », les Izvestia affirment que la décision de bannir Sakharov a été prise parce

qu'il « était utilisé comme un canal par les services secrets des puissances impérialistes pour espionner les importants secrets d'Etat de l'Union soviétique ».

Le journal accuse le « père de la bombe H soviétique » d'avoir laissé échapper, au cours de conversations avec des diplomates et des journalistes étrangers « des choses que tous les Etats considèrent comme des secrets importants ». Le journal l'accuse également d'avoir « trahi les intérêts de la mère patrie... en adhérant aux diversions idéologiques et à la guerre psychologique » de l'Ouest contre l'URSS.

Les Izvestia accusent enfin Sakharov d'avoir vendu son pays pour un profit financier en acceptant le prix Nobel de la Paix en 1955 et en recevant des émoluments royaux des maisons d'édition réactionnaires en Occident.

En conclusion, le journal affirme qu'il « est impossible d'accepter plus longuement les diversions d'un renégat... Une telle issue est l'aboutissement logique de la sale histoire de la chute d'un homme qui a renié son peuple et s'est mis au service de maîtres étrangers ».

Bien que les autorités soviétiques n'aient pas précisé l'endroit où Sakharov a été assigné à rési-

dence, les membres de sa famille ont dit qu'il avait été envoyé à Gorki et qu'ils n'avaient reçu aucune nouvelle du savant et de sa femme Elena depuis leur expulsion de Moscou mardi soir.

Dans le concert de protestations qui ont suivi l'arrestation de Sakharov, le gouvernement français a catégoriquement condamné les mesures prises contre l'académicien dissident, « contraires à l'esprit de l'acte final d'Helsinki », et le président de l'Assemblée nationale française, M. Jacques Chaban-Delmas, a écourté son séjour en URSS et a regagné Paris hier soir.

Pratiquement tous les gouvernements occidentaux, Etats-Unis, Allemagne fédérale et Grande-Bretagne en tête, ont condamné les mesures prises contre Sakharov et exprimé leur profonde inquiétude devant cette sanction.

Mais le traitement infligé à l'illustre dissident soviétique a également été condamné par les partis communistes de France, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas et d'autres pays. Pour l'agence Chine Nouvelle, ces mesures sont une conséquence de l'opposition du physicien à « l'invasion de l'Afghanistan » par l'URSS.

dépêches

L'AYATOLLAH Khomeiny a été transporté de Qom à un hôpital de Téhéran pour des soins nécessités par son état cardiaque, a-t-on appris hier soir dans la ville sainte iranienne. Plus tôt, un bulletin officiel publié à Qom par les trois médecins du « guide de la révolution » affirmait qu'il est en bonne santé. La radio de Téhéran a annoncé de son côté que l'ayatollah souffrait d'une brève indisposition sans gravité. Ses médecins ont prescrit un repos supplémentaire de deux semaines à l'imam, âgé de 79 ans.

CARACAS a officiellement démenti hier l'information publiée mardi par le journal « El Mundo » selon laquelle Fidel Castro aurait été blessé par son frère Raul au cours d'une dispute. Le ministre des Affaires étrangères a qualifié l'article de « spéculation » et affirmé que les informations ne provenaient pas d'une source gouvernementale. Plus tôt, de hauts fonctionnaires américains avaient mis en doute le sérieux de ces informations.

LA VODKA russe semble être la dernière victime du raffraichissement brutal des relations entre Moscou et Washington, permettant ainsi à la vodka venue de Chine, le « Tsingtao », de dominer le marché. Pris d'un soudain élan de patriotisme, les Américains sont de plus en plus nombreux à boycotter la boisson nationale soviétique à tel point que la firme « Pepsico » qui importe la seule vodka russe vendue aux Etats-Unis, a dû récemment annuler toute sa campagne de publicité. Exemple typique de ce dévouement: le patron du syndicat des détaillants en vins et spiritueux du Connecticut a vidé 15 litres de « Stolichnaya » dans une cuvette de « water rose » installée pour la circonstance devant son magasin.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE a annoncé, aujourd'hui, qu'elle a décidé d'expulser l'ambassadeur d'Union soviétique à Wellington, M. Vsevolod Sofinsky. Dans une déclaration faite à l'issue d'une réunion extraordinaire du cabinet, le premier ministre néo-zélandais, M. Robert Muldoon, a déclaré que le gouvernement possédait la preuve que M. Sofinsky fournissait des fonds au parti de l'Unité socialiste, une organisation proche de Moscou. « Cet acte est absolument inacceptable », a indiqué M. Muldoon, en précisant que le diplomate soviétique devait immédiatement quitter le pays.

LA GRANDE-BRETAGNE va créer une unité de choc composée de 300 fusiliers marins pour la défense rapide de ses installations pétrolières de mer du Nord contre toute attaque surprise. L'unité servira également à la protection d'installations de la marine, dont une base de sous-marins nucléaires armés de missiles « Polaris », contre d'éventuels actes de sabotage et attaques de guérilla, déclare-t-on de source proche du ministère britannique de la Défense.

LE PRÉSIDENT haïtien Jean-Claude Duvalier a inauguré l'axe routier sud du pays, long de 160 kilomètres et d'un coût de 66 millions de dollars, réalisé par trois firmes canadiennes et une société américaine. La route qui relie Léogâne (à 30 kilomètres au sud de la capitale) à la ville des Cayes, troisième agglomération du pays, a été financée par un prêt de 55,2 millions de dollars de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et une participation gouvernementale haïtienne de 10,8 millions de dollars.

LE TRÈS SÉRIEUX « Quotidien du Peuple » a entamé, hier, la publication de son premier roman feuilleton d'espionnage, « Le mystère du satellite noir ». Le roman de l'écrivain Le Shan débute devant l'ambassade soviétique à Mexico où un employé de l'ambassade américaine vient d'être arrêté par la police mexicaine. Une introduction du « Quotidien du Peuple » précise que le roman est écrit à partir d'une véritable affaire d'espionnage survenue aux Etats-Unis dans les années soixante-dix.

LES GRÈVES en Espagne se sont étendues, hier, aux secteurs de la mécanique à Madrid et de l'agriculture en Andalousie. Selon un porte-parole syndical, le nombre des grévistes dans le pays atteint maintenant un demi-million. En Andalousie, les ouvriers agricoles, qui ont déclenché un arrêt de travail de trois jours, attendent obtenir du gouvernement des mesures contre le chômage.

BREF

Montréal et ses anglophones

Tout en reconnaissant que l'utilisation croissante du français comme langue de travail n'est nullement un obstacle à l'expansion du centre financier de Montréal, le président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada, M. Michel Bélanger, met en garde contre la tentation d'annihiler, ou même d'amenuiser, le rôle de la composante anglophone dans cette ville où l'influence anglaise a été déterminante.

Au contraire, a-t-il dit hier dans le cadre des conférences des Hautes Études Commerciales, l'avenir de Montréal comme grand centre financier ne sera assuré que dans la mesure où la communauté francophone de cette ville conservera à l'élément anglophone sa vigueur d'antan. A cette fin, il estime qu'il est injuste de restreindre l'accès des anglophones à l'éducation dans la langue de leur choix.

faits divers

Mise au point des Cubains

Les Cubains établis au Canada, ils sont quelques centaines, tiennent à se dissocier de celui ou ceux qui ont lancé une bombe de fabrication artisanale devant le consulat cubain de Montréal, la semaine dernière. Un porte-parole de leur Association, M. Pascual Delgado, a indiqué que le «comité anti-castriste de Montréal» qui aurait revendiqué le geste est tout à fait inconnu au sein de ce groupe.

«Au nom des Cubains établis au Canada, nous voulons affirmer devant la communauté canadienne que nous réproprons cet acte de terrorisme. Résidents cubains au Canada, nous sommes pacifiques et civilisés, et nous rejetons l'usage de la violence contre nos institutions, incluant les corps diplomatiques. Nous croyons en effet que la violence ne saurait conduire au dialogue et à la compréhension nécessaires à notre société pour que tous les hommes puissent continuer de vivre dans l'ordre et la paix», a-t-on déclaré.

Le ministre prend feu

L'on assiste souvent à des débats enflammés à la Chambre des Communes, mais pas au point de voir un représentant du gouvernement britannique prendre feu, comme le ministre de la Sécurité sociale, M. Reg Prentice parlait d'un nouveau projet de sécurité sociale, mardi, quand de la fumée a commencé à s'échapper de sa veste. Il s'en est vite défait pendant que des collègues entreprenaient d'étouffer le feu. En soignant une brûlure à un doigt, M. Prentice a expliqué qu'il avait dû jouer machinalement avec une pochette d'alumettes.

Voleurs arrêtés à Laval

Devant le nombre croissant de cambriolages à Laval, la police de cette municipalité a décidé de prendre les bouchées doubles. En quelques semaines, ils viennent de procéder à l'arresta-

La grève terminée au Philadelphia Journal

PHILADELPHIE (AP) — Le Philadelphia Journal continuera de paraître: c'est ce qu'a affirmé hier le propriétaire de ce quotidien, M. Pierre Pélaudeau, en annonçant qu'un accord de principe venait d'être conclu avec les chauffeurs des camions de livraison.

«Nous avons accepté ce contrat parce que nous avons toujours confiance en notre journal et en Philadelphie et parce que nous sommes convaincus que vous ne voulez pas nous voir partir», a déclaré M. Péla-

deau au cours d'une conférence de presse. Il a précisé que le contrat de trois ans conclu avec le local 628 des Teamsters, qui représente les 60 chauffeurs, «coûtera plus que ce qu'on aurait dû nous demander de payer», mais qu'il était malgré tout moins onéreux que ceux que le syndicat avait négociés avec les trois autres quotidiens de la ville. M. Pélaudeau a souligné que c'était l'intervention des autorités municipales qui l'avait persuadé de rouvrir les négociations.



conseil d'arbitrage mais il a cependant accepté de continuer à négocier directement avec les journalistes.

Reunis en assemblée générale, le 18 janvier dernier, les membres du syndicat des journalistes du Devoir ont décidé d'élargir leur comité de négociation afin d'y inclure le conseil syndical, ce qui porte à quinze le nombre de leurs représentants à la table de négociations. Ce comité élargi a également établi les priorités de la négociation qui sont: le relèvement du plancher d'effectifs, l'engagement pour les cadres et les administrateurs de défendre les objectifs du Devoir, la nomination dans les plus brefs délais des deux observateurs auprès de l'assemblée conjointe responsable du choix d'un directeur, la relance du comité d'information actuellement inopérant, le maintien des demandes économiques, le droit des journalistes de répliquer à une «rectification des faits» de la part de la partie patronale et la mise en place de la semaine de quatre jours facultative.

Les téléphonistes au Téléthon

Les 7.400 standardistes et préposés à la restauration de Bell Canada, en grève depuis dimanche dans le Québec et l'Ontario, semblent conserver un excellent moral, en attendant que les discussions s'engagent avec le médiateur fédéral dont le Syndicat canadien des travailleurs des communications a demandé l'intervention mardi. La compagnie a fait savoir hier qu'elle était prête à rencontrer un médiateur, mais que personne n'avait encore été nommé. Les téléphonistes ont annoncé hier qu'elles participeraient bénévolement malgré la grève au Téléthon pour la paralysie cérébrale samedi et dimanche les 2 et 3 février.

justice

\$340 pour un arbre abattu

Hydro-Québec, qui avait coupé à quatre pieds du sol un orme «Populus Nigra» qui ornait le terrain d'une résidente de la rue Boisvert, à Laval, devra verser \$340 de dommages à celle-ci. Mme Yvette Leclerc avait réclamé \$2.182, à l'origine, mais les experts entendus par le juge Yves Laurier ne se sont pas entendus sur la valeur de l'arbre, leurs évaluations respectives étant de \$692, \$242 et \$138.

Le tribunal accorde \$200 pour l'orme lui-même, \$40 pour les frais d'expertises encourues par la requérante, et \$100 pour «perte esthétique». C'est à la requête d'un voisin immédiat que l'Hydro avait procédé à cet émondage radical, parce que, selon ce voisin, plusieurs branches nuisaient aux fils.

Sentence le 31 pour parjure

Le juge André Bilodeau, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, a fixé au 31 janvier le prononcé de la sentence dans le cas de Monique Duguay-Légaré, une jeune femme de 25 ans qui avait été accusée de parjure à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de Richard Charest.

Mme Duguay-Légaré a reconnu avoir fait un faux témoignage devant le coroner J.-Armand Drouin, le 5 septembre 1978, lors de la pré-enquête sur la mort de Charest, trouvé pendu dans une cellule de la centrale de police de Québec, le 12 août 1978.

tion de 13 jeunes gens et, du même coup, ont éclairci pas moins de 41 vols.

Tous les suspects appréhendés jusqu'à maintenant sont âgés de 17 à 21 ans. Sauf le plus jeune, qui a été confié au directeur de la protection de la jeunesse à Laval, ils ont pour la plupart été traduits en Cour criminelle.

Les 13 individus faisaient partie de deux groupes organisés distincts qui se spécialisaient, l'un dans les cambriolages de résidences, et le second dans les introductions par effraction dans les commerces et dans les vols dans les véhicules.

Tito va mieux et peut se lever

BELGRADE (AFP) — L'état de santé du maréchal Tito, 87 ans, amputé d'une jambe en fin de semaine, inspire «beaucoup d'optimisme», apprend-on de source autorisée à Belgrade.



25 timbres:
\$500,000

Le comédien Jean Lapointe, président d'honneur du Salon de l'aphilatie, a dévoilé hier sur la place publique du Complexe Desjardins la rareté philatélique la plus chère au monde, une planche de 25 timbres canadiens comportant une erreur d'impression et qui est estimée à plus d'un demi-million de dollars. Asses cotés se tiennent Mlle Marguerite Fortin et M. Roland Martin-Lécuyer, présidente et trésorier de la Fédération québécoise de philatélie, qui a organisé cette manifestation. Le Salon est ouvert au public jusqu'à Samedi, 17 heures.

photo René Picard, LA PRESSE

Le salon du meuble Fraser vous présente sa fabuleuse vente

Jusqu'à

50% de rabais

ASSORTIMENT EXCEPTIONNEL
DE MOBILIER DE QUALITÉ,
LAMPES ET ACCESSOIRES

semi-annuelle

MOBILIERS DE SALLE À MANGER

Les plus nouvelles créations Baker dans le domaine des mobiliers de salle à manger, la collection «XVIII siècle anglais» avec une table à panneaux qui s'ouvre jusqu'à 120", un superbe vaisselier de 63" et 6 chaises à fuseaux rembourrés, en chêne et érable.

Prix cour. \$8855 réduit à \$6995

Un superbe Louis XV «Valencay», création Henredon l'un des plus ravissants mobiliers de salle à manger. Fabrication en acajou et noyer, l'ensemble comprend: vaisselier 60", grande table rectangulaire (s'ouvrant jusqu'à 116") 4 chaises à dossier canné et 2 fauteuils droits à dossier capitonné.

Prix cour. \$8640 maintenant \$6895

Mobilier de salle à manger exceptionnel en if et merisier, création Fancher: c'est une parfaite évocation de l'Angleterre du XVIIIe siècle. Le mobilier comprend un vaisselier de 68", une table ovale de 68" et 6 chaises Queen Anne.

Prix cour. \$8785 réduit à \$7395

«Dynasty», création Heritage, un mobilier de salle à manger à l'allure orientale contemporaine. Création en noyer patiné, avec vaisselier 60", table ovale s'ouvrant jusqu'à 108" et 6 chaises à dossier ouvert.

Prix cour. \$7425 offert à \$6295

Création classée en superbes placages de merisier «Grand Tour III», création Heritage. L'ensemble comprend un vaisselier 66", une table ovale s'ouvrant jusqu'à 114" et 6 chaises à dossier canné. Ce mobilier valait \$8335, prix réduit à \$6295.

Notre mobilier de salle à manger «Precept» associe à ravir les styles ancien et contemporain. La ronce de frêne olive se marie au pacanier brun foncé, dans un superbe effet bicolore. Le mobilier 8 pièces comprend: une table rectangulaire, un vaisselier et 6 chaises rembourrées.

Prix cour. \$8385 réduit à \$5995

MOBILIER D'APPOINT

Une excellente sélection, convenant à tous les genres d'intérieur: tables cocktail, tables de bout, vitrines, étagères, coffres, miroirs, tables de sofa, consoles, secrétaires, bureaux, systèmes muraux et armoires.

MOBILIER REMBOURRÉ

Canapés, causeuses, fauteuils et éléments modulaires.

Épargnes exceptionnelles sur échantillons, en tissu dernier cri, livraison immédiate. Nous offrons également une vaste gamme d'articles rembourrés dans le tissu de votre choix, avec des réductions exceptionnelles. Notre personnel sera heureux de vous aider à faire votre choix pour créer un intérieur qui vous plaise.

MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER

Chambre à coucher, création canadienne de Rougier, fini velouté avec panneaux de cuivre brosse, 7 pièces aux lignes adoucies et lit genre podium.

Prix cour. \$3650 réduit à \$1995

«Louis XV», une création Henredon, à l'allure française. Le mobilier 6 pièces comporte une commode triple, un chiffonnier à 5 tiroirs, une tête de lit Queen, 2 tables de nuit et un miroir au fini blanc et or.

Prix cour. \$4020 pour \$3495

Chambre de style provincial anglais en chêne «Folio XII», création Henredon, raffinée et sobre, commode à 7 tiroirs, miroir octogonal armoire à porte lambrissée, 2 tables de nuit et tête de lit Queen.

Prix cour. \$5740 pour \$3995

Mobilier «St Moritz» de Henredon, neo-classique, Pacanier ou fini Paloma adouci: commode 80", chiffonnier pour homme, miroir, tête de lit King et 2 tables de nuit.

Prix cour. \$5135 maintenant \$3995

«Ancestry», création Hickory à l'allure chinoise, fini Java foncé rehaussée de quincaillerie cuivrée. Il comprend: 2 commodes de 48", une grande commode, un miroir, une tête de lit Queen et 2 tables de nuit.

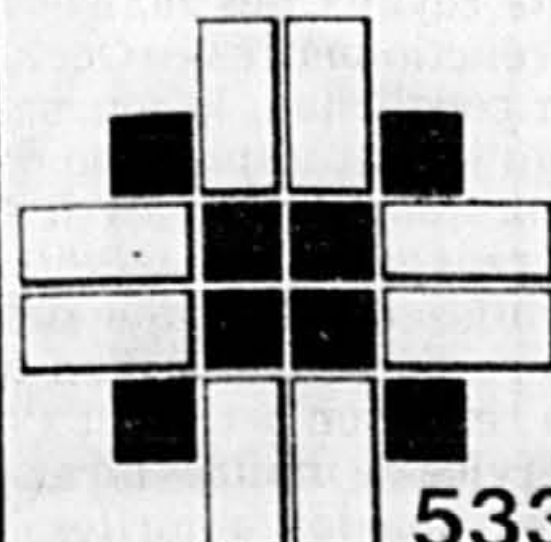
Prix cour. \$6745 réduit à \$5395

Mobilier de chambre à coucher contemporain «Patterns 41» création Founders en ronce de mappie rehaussée de touches de bronze. Il comprend: commode à 9 tiroirs, commode pour homme, miroir, tête de lit Queen et 2 tables de nuit.

Prix cour. \$3125 réduit à \$2695

ARTICLES VARIÉS ACTUELLEMENT EN SOLDES

• Le plus grand choix à Montréal de lampes de qualité • Accessoires du monde entier • Mobilier contemporain importé d'Europe et des États-Unis • Gravures encadrées • Reproductions de statues



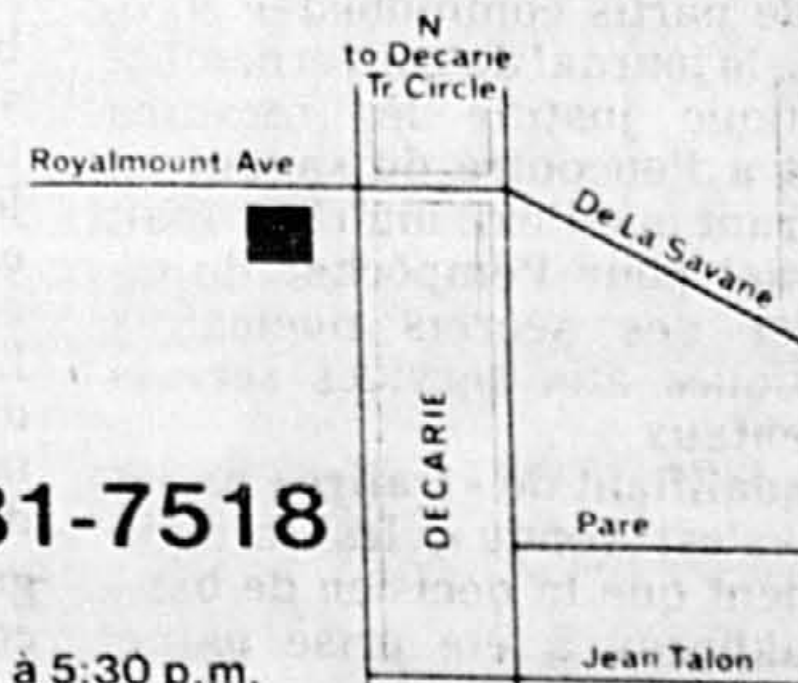
salon du meuble

Fraser's

5330 av. Royalmount 731-7518

juste à l'ouest de Decarie.

Heures d'ouverture de notre salle de montre: Lundi au merc. 9 a.m. à 5:30 p.m.
Jeudi-vend.: 9 a.m. à 9 p.m. - Samedi: 9 a.m. à 5 p.m.



Le Salon du meuble
FRASER

représentant des manufacturiers ci-dessous

- BAKER
- JOHN WIDDICOMB
- HENREDON
- FANCHER
- HERITAGE
- TOMLINSON
- MASTERCRAFT
- WOODMARK
- HICKORY
- PHILIP LAVIERNE
- KARGES
- TROUVAILLES

Un sondage de CROP... à Télémag

Nos députés n'inspirent pas plus confiance qu'avant...

Si vous avez regardé Télémag mardi soir, vous aurez remarqué comme moi que nos députés sont en général enchantés d'être devenus des vedettes de télévision. Pourtant, si on examine avec attention le sondage fait auprès des Canadiens sur leurs attitudes devant la télédiffusion des débats à Ottawa, sondage dont il fut d'ailleurs question à Télémag, une donnée saute aux yeux: depuis qu'on les voit, on n'a pas plus confiance en eux.

Examinez plutôt le détail statistique: 45 pour cent des Cana-

diens n'ont pas plus ni moins confiance en leurs députés qu'avant. Pire encore, 31 pour cent ont moins confiance. Et seulement 18 pour cent ont plus confiance.

Ça, c'est la moyenne pour tous les Canadiens.

Là où vous risquez d'être plus surpris encore, c'est de découvrir que les Québécois ne professent pas un cynisme aussi prononcé. Pour 59 pour cent d'entre eux, la confiance n'a pas bougé, pour 18 pour cent elle a augmenté et pour 20 pour cent seulement

elle a diminué. C'est le plus bas taux d'«inconfiance» au Canada.

Malheureusement, on n'a pas posé la même question aux Québécois vis-à-vis des députés de l'Assemblée nationale.

Ce sondage, qui a été effectué par CROP mais dont les questions ont été préparées par Marc LeDuc et Louise Grenon, du Service des recherches de Radio-Canada, a été réalisé en novembre dernier.

Dans l'ensemble de la population canadienne, la télédiffusion

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

des débats d'Ottawa intéresse un peu plus les hommes que les femmes, un peu plus les gens instruits que ceux qui le sont moins. Ce sont par ailleurs les moins scolarisés qui regardent le plus longtemps. Généralement, c'est le caractère polémique qui frappe le plus les télé-spectateurs, particulièrement les anglophones.

Depuis que les débats sont télévisés, les Canadiens comprennent-ils mieux la politique? Une faible majorité (52 pour cent) a répondu oui. Encore une fois, les

Québécois dépassent la moyenne nationale sur cette question: 58 pour cent disent mieux comprendre.

Autre fait surprenant, quand on considère que les débats télévisés se déroulent souvent en anglais et que le système d'interprétation rend l'écoute ennuyeuse, se sont les Québécois qui proportionnellement, regardent le plus souvent les débats d'Ottawa.

Des débats du Parlement d'Ottawa et de ceux de l'Assemblée

nationale, lesquels touchent le plus les Québécois?

Là encore, les réponses surprennent: 33 pour cent des gens répondent qu'ils ne voient pas de différence entre les débats; 32 pour cent disent que les débats de l'Assemblée nationale reflètent mieux la réalité québécoise, et seulement deux pour cent déclarent mieux comprendre parce que c'est en français. Certains Québécois, mais leur pourcentage n'est pas spécifié, disent préférer les débats d'Ottawa.

MUSIQUE / CRITIQUE

Un peu trop « populaire »...

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef invité: Uri Mayer. Soliste: Arthur Ozolins, pianiste. Mardi et mercredi soirs, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des «Concerts du Maurier». Compte rendu de l'audition de mardi. (Radiodiffusion: CBF-FM et CBF-AM, 14 fév., 20h; CBF-FM, 17 fév., 13h30; CBF-AM, 17 fév., 19h.)

Programme: Ouverture burlesque (1972) George Fiala Rhapsodie sur un thème de Paganini, pour piano et orchestre, op. 43 (1934) Rachmaninov Soliste: Arthur Ozolins, pianiste

Symphonie no 1, en ré majeur, op. 25 (1916-17) (Symphonie classique) Prokofiev Extraits du ballet Gayaneh (1912) Khatchaturian

par Claude GINGRAS

Chacun des dix concerts doubles de la série «Du Maurier» de l'OSM est coiffé d'un thème. Cette semaine, c'était... c'était bien la dernière chose imaginable en cette période de tension est-ouest: c'était la musique russe! Mais il faut préciser, pour ceux qui ne s'en doutaient pas encore, que ces programmes, à l'OSM comme ailleurs, sont fixés très longtemps à l'avance. (Le même hasard avait voulu que, le 15 novembre 1976, soir de l'élection du Parti québécois, l'Orchestre de chambre McGill présente un programme de musique britannique!) Autre précision: des problèmes d'espace, tout à fait hors de mon contrôle, font que ce compte rendu du concert de mardi paraît une journée en retard, donc au lendemain

de la reprise, qui avait lieu hier soir.

Ce programme est dirigé par Uri Mayer, chef-assistant de l'OSM. Je ne connais pas d'orchestre où l'assistant est supérieur au titulaire et M. Mayer ne fait pas exception. Une des fonctions de l'assistant est de diriger en l'absence du titulaire. (Dutoit, absent depuis le début de novembre, rentre dans quelques jours); à l'assistant reviennent également les programmes que le titulaire ne tient pas à rédiger...

On commence avec une Ouverture burlesque (sic) de M. George Fiala, musicien montréalais d'origine ukrainienne: cinq minutes d'un tapage au milieu duquel se dessine le thème d'Alouette, gentille alouette.

Vient ensuite la longue Rhapsodie sur un thème de Paganini, suite de 24 variations qui s'enchaînent, pour piano et orchestre, que Rachmaninov écrivit en Suisse, plusieurs années après avoir quitté sa Russie natale. Le thème, ici, c'est le 24e et dernier des Caprices pour violon seul de Paganini.

Arthur Ozolins, de Toronto, associé à sa façon à la musique russe puisqu'il a fait déjà trois tournées en URSS, est un très honnête pianiste, rien de plus: il

possède la technique qu'il faut, il ne fait pas de fausses notes, mais il joue sans imagination, sans couleur, sans la moindre personnalité; à la 16e ou 17e variation, on commence même à s'ennuyer un peu beaucoup... Il faut dire aussi que le chef et l'orchestre l'accompagnent à peine convenablement.

Les limites interprétatives de M. Mayer seront davantage en évidence dans la seconde moitié du concert. La Symphonie classique de Prokofiev, écrite «dans le style de Haydn» (nous dit l'auteur) et dont la composition coïncide avec la Révolution d'octobre 1917, est dirigée sans esprit. D'accord, le son des cordes est beau dans le larghetto... mais enfin! Quant à Gayaneh, de Khatchaturian, c'est une musique dont j'avais oublié à quel point elle est mauvaise. Même les pires trivialités de Shostakovich ont de la classe à côté des sautilleries grotesques de cette musique de foire. Vraiment, pour un concert de musique russe, ne pouvait-on pas trouver quelque chose de mieux? C'est à conclure qu'en dehors de Tchaïkovsky, il n'y a pas grand-chose.

On répondra qu'il en faut «pour tous les goûts»... Pas si sûr. J'ai vu bien des gens sortir avant la

fin, mardi soir, et, n'y tenant plus, j'ai fait de même pendant le cinquième extrait de cette Gayaneh. Et je me suis rappelé un commentaire que me faisait le directeur artistique de l'OSM, dans une interview publiée à propos de la présente saison, plus précisément le 24 mars dernier: «J'ai fait exprès, en préparant cette programmation «Du Maurier», pour drainer un certain public qui est là et qui finalement trouvera que ça devient un peu trop «populaire» et qui va se recycler dans une autre série.»

Comme la fin justifie (souvent) les moyens, l'habile Dutoit a sans doute raison: faire entrer les gens à l'OSM, par n'importe quelle porte, mais les y amener, pour les orienter ensuite. Ceux qui sont sortis l'autre soir, et tous ceux qui n'ont pas osé en faire autant, se sont certainement dit: «Gayaneh... non, quand même! Nous nous rendons compte que la programmation de l'OSM a beaucoup mieux que cela à offrir!»

Ce commentaire vaut également pour le Concerto de M. Dompierre et le menu préparé par M. Harry Ellis Dickson, éléments qui figuraient, plus tôt cette saison, dans la même série «Du Maurier».

225 films dans la course aux Oscars

HOLLYWOOD (UPI) — Exactement 225 films se sont qualifiés en 1979 pour la course aux Oscars. La 52e sélection pour les prix de l'Académie se fera donc sur 21 oeuvres cinématographiques de plus que l'an dernier.

Seulement cinq des films retenus seront mis en nomination pour le titre du meilleur film, le mois prochain, et moins d'une douzaine ou à peu près ont une vague espoir de se voir attribuer une statuette d'or le 14 avril. Comme chaque année au mois de janvier, l'Académie publie un petit livre présentant la liste des éligibles, ce qui a pour effet de faire battre le coeur de tous les cinéastes.

Le petit livre est distribué à tous les membres de l'Académie, juste avant qu'ils ne reçoivent leurs bulletins de vote pour le scrutin.

Souvent, la liste des films comporte des juxtapositions étranges.

Ainsi cette année, «Apocalypse Now», qui a coûté \$30,000,000, côtoie «The Apple Dumpling

Gang Rides Again», un film fait avec quelques millions à peine.

«Apocalypse», un film controversé sur la guerre du Vietnam, dirigé par Francis Ford Coppola, garde de bonnes chances d'être mis en nomination pour le titre de meilleur film. Les vedettes en sont Marlon Brando, Robert Duvall et Martin Sheen.

«The Apple Dumpling Gang Rides Again», une comédie de Disney mettant en vedette Tim Conway et Don Knotts, a au moins autant de chances d'être mis en nomination que «Dracula's Dog», avec Michael Pataki et Reggie Nader, qui est lui aussi qualifié.

Les westerns, vieux filon à succès de l'industrie, ont disparu des écrans pour faire place à l'horreur, à l'occultisme et à la science-fiction. Dans cette veine on ne relève plus que «Butch and Sundance: The Early Days» et «The Electric Horseman». Les comédies musicales aussi se font rares. On en compte une cependant: «Hair».



viens-tu courir avec nous?

la presse

publie tous les samedis
un programme de préparation en vue du

MARATHON INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

Ces conseils sont publiés en collaboration avec le comité organisateur du Marathon et sont un complément au document de base, c'est-à-dire le calendrier officiel (voir la publicité dans La Presse de samedi pour vous le procurer).

Le Théâtre Arlequin
présente
dans le cadre de la nouvelle série L'ARGENT

une série de conférences audio-visuelles pour comprendre les règles du jeu économique et faire fructifier ses économies.

CE SOIR

LA CRISE MONÉTAIRE

une conférence audio-visuelle de
SERGE MARTIN
et les 25-26-27 janvier à 20 h 30

«La monnaie de papier du 20e siècle risque de s'effondrer et de déclencher la véritable grande crise.»

Théâtre ARLEQUIN

1004 est, rue Sainte-Catherine
Metro Berri ou Beaudry
288-2943 ou 527-0766

MAINTENANT dans DEUX CINÉMAS

6e GRANDE SEMAINE à MONTRÉAL

essayez son **SUPER SPÉCIAL**

Martine la Masseuse

PLUS LES PLAISIRS SECRETS... Danielle Tröger, Elisabeth Blier

Couples COMPLICES

PLUS: 2e film au Cinéma Greenfield Pk. «VOYAGE PANORAMIQUE de L'AMOUR»

PAPINEAU 1 DEMAIN AU... GREENFIELD PARK 1

4519 PAPINEAU coin Mont Royal, tél. 527-8625 GREENFIELD PARK PL 671-6129

Sommes nous seuls? Dans l'univers vertigineux du psycho sexuel?

18 ANS adultes

SENSUAL ENCOUNTERS OF EVERY KIND

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM

CUEBEVER
5177 PARK 844 1932

PICCADILLY
4025 SHELDON AVE 405 2611

GUY
931 2312

Représentations supplémentaires
26 et 27 janvier
BILLET EN VENTE MAINTENANT

Michel Gélinas présente

Joe Dassin

Billets: \$15, \$13, \$11, \$8, \$6

à 20 h 30

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) 112X-129

Guit. heb. du lundi au samedi, en live, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

LE GROUPE DE LA VEILLÉE ET L'ACTOR'S LAB PRÉSENTENT

ORFENE avec Louise Laprade à 20h30

HASID avec Richard Nieoczym à 21h30

JUSQU'AU 27 janvier — jeudi au dimanche
au 2281 est, rue Sainte-Catherine
Pour réservations: 525-8529
entre 16h et 20h - les jours de spectacle

Je considère qu'il s'agit du MEILLEUR film érotique de calibre professionnel produit actuellement.

— Hugh Hefner, Playboy
Banni pendant 13 ans, cette œuvre érotique de l'époque victorienne devient un film 1980.

— Grove Press
«histoire d'un homme et d'une femme»

THE NAUGHTY VICTORIANS

Swinging Couples Des 10h

EROS
415 ST CATHERINE 518 5111

OLYSSÉE 1
35 MILTON 642-6053

un film de **Vittorio De Sica**
Brèves Vacances
Florinda Bolkan

OLYSSÉE 2
35 MILTON 642-6053

Un bourgeois tout petit petit.
un film de **MARIO MONICELLI**
avec **ALBERTO SORDI** **SHELLEY WINTERS**
7:00, 9:30

Cousin Cousine
un drôle de cinéma!
722 0302
3180 rue BELANGER

Une comédie drôlement sympathique
la Belle Emmerdeuse
Dernière journée: Jésus, 7:15

LES CONCERTS PREMIER LITEE
présentent

Buddy Rich

et son **ORCHESTRE**
Lundi 4 février, 20h30

Billets: \$5., \$7., \$9., \$11.
En vente à la P.D.A. et MONTREAL TRUST P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) 112X-129

Canchets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

CE SOIR 20h

LES AIGUILLEURS
De Brian Phelan

Traduction de Isabelle Fanchon

Mise en scène de Jean-Louis Roy

Décor, costumes et éclairage de Paul Bédard

3 DERNIÈRES

Guy Provost
Jacques Godin
Christian Saint-Denis

Bande sonore: Paul Bédard

tnm 861-0563
84 Ste-Catherine ouest

Place des Arts
St-Laurent

À L'AFFICHE!

PENETREZ DANS LE FUTUR...
Tous les stimuli sont permis!

SEX WORLD

avec Leslie Bowles
La SÉRIE MONDIALE et le SUPERBOWL de l'ÉROTISME réunis dans un film!

INSIDE JENNIFER WELLES

DES 12H PAPINEAU 2
4519 PAPINEAU coin Mont Royal, tél. 527-8625

Osez-vous descendre dans cet univers?

the Sexualist

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM

pussycat

4025 SHELDON AVE 405 2611

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Pour réussir, Leyden Zar chante en anglais

Leyden Zar, un groupe rock québécois formé de Brian Wilson (guitare), Jacques Noël (guitare), Pascal Mailloux (claviers), Paul Grondin (basse) et Serge Gratton (batterie); à l'improvise de l'hôtel Iroquois dans le Vieux Montréal jusqu'au 27 janvier.

par Denis LAVOIE

Leyden Zar, c'est un groupe rock purement québécois, mais qui pour s'assurer de réussir a décidé de ne chanter qu'en anglais. Quatre des cinq musiciens sont pourtant des Québécois francophones, et toutes les présentations qu'ils

regarder en France, où la musique rock se fait de plus en plus en anglais, comme les «Dogs», un groupe français qui n'interprète que des chansons en anglais. Les juke-box et les radios de par le monde n'entendent plus que des chansons en anglais.

Quant à Leyden Zar, ses membres possèdent une maîtrise instrumentale qui ne ment pas, chacun trouvant à se mettre en valeur à tour

des ANGES hors la loi
sur des machines
VROMBISSANTES
LES SAUVAGES de la MOTO
TOM BAKER WILLIAM SMITH
LA DIBLESSE de la MOTO
DIXIE PEAROY
DEMAIN! CHATEAU 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

VARIÉTÉS / LA SEMAINE

font à l'intérieur de leur spectacle à l'improvise (jusqu'au 27 janvier) sont faites en français.

«C'est choquant de voir qu'ils parlent en français et ne chantent qu'en anglais», de réagir un admirateur venu tout spécialement de l'Annonciation pour entendre Leyden Zar. «On est obligé de chanter en anglais parce que c'est à la mode», a rétorqué Michel Perrotte, l'un des deux gérants du groupe qui veut faire carrière «à l'américaine». Leyden Zar a même enlevé de son répertoire les chansons françaises que le groupe interprétait à ses débuts il y a moins de deux ans.

Parce qu'ils sont sur toutes les scènes québécoises pour roder leur matériel musical, les cinq musiciens de Leyden Zar donnent une bonne performance. Il faut pour cela qu'ils soient également de bons musiciens, ce qui est le cas. Ils ont d'ailleurs de l'expérience pour avoir travaillé auparavant dans d'autres formations. Mais ce qui fait que Leyden Zar est un bon groupe, c'est qu'ils travaillent pour se tailler une place dans le monde du showbusiness, et que Leyden Zar se prépare à conquérir le marché américain et... international, en chantant en anglais bien sûr.

Pourquoi? Tout simplement parce que l'anglais s'est définitivement gagné une suprématie dans le showbusiness, à un point tel qu'il apparaît qu'un groupe de musique pop ne pourra connaître de succès que s'il chante en anglais. Telle est donc la philosophie réaliste de Leyden Zar.

L'un des gérants du groupe, Michel Perrotte, donne pour exemple les succès qu'ont pu se gagner des vedettes canadiennes comme Paul Anka et Neil Young, ou plus récemment et plus près de nous les Mont-réalis Gino Vannelli et la toute jeune France Joly.

S'il est besoin d'autres preuves, on n'a qu'à

de rôle, sauf peut-être le batteur. Cependant, Leyden Zar ne projette pas d'image. Les deux guitaristes sont plutôt effacés et personne dans le groupe n'a une binette affichable, sauf le clavieriste Pascal Mailloux qui paraît le plus «showman» avec son allure «new wave».

Côté musique, ça n'a rien d'inventif ou de révolutionnaire. Le matériel est tout de même très bon et vaut bien celui de bon nombre de groupes canadiens anglais. On s'inspire d'ailleurs des groupes à la mode, le répertoire de Leyden Zar étant surtout composé de rock assaisonné de «new wave», avec un blues, «Montreal Blues», et un «slow».

Parti avec un bagage de musique western et du gros rock, Leyden Zar est donc arrivé à fusionner le rock actuel (ce qui se vend le mieux) au new wave, le tout en anglais pour que ce soit exportable, car on veut se vendre aux Canadiens anglais et aux Américains. Il y a donc de quoi faire un bon 33 tours, d'autant qu'on nous assure que le groupe ne cesse d'évoluer et qu'on veut faire encore mieux sur disque que sur scène.

Si vous voulez les voir à leur meilleur à l'improvise, je vous conseille fortement la deuxième partie de leur spectacle qui est bien supérieure à la première qui ne semble qu'un exercice de réchauffement.

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

BÊTE, MAIS DISCIPLINÉ
Découvrez L'ARME DU RIRE
20 FILM
DES DEMAIN!
LES FOUS DU VOLANT
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845-3272 PLAZA K MART L'IMPÉRIAL 461-3330

LA CLÉ SUR LA PORTE
GIRARDOT DEWAERE
6e sem.
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3272

Les Soeurs Brontë
ADJANI PISIER HUPPERT
desjardins 1
2e sem.
1590 RUE ST-DENIS 845-3272

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Philippe et Rosa s'aiment trop encore mais déjà plus assez... un divorce même à l'amiable mène toujours à une déchirure
MICHEL PICCOLI
LEA MASSARI
Le Divorcement
un film de PIERRE BAROUH
desjardins 2
I2:20 - I4:35 - I6:50
- I9:05 - 21:20

6e MOURIR A TUE-TÊTE
desjardins 4
L'HISTOIRE D'UN VIOL

CINÉMAS UNIS
ADOLESCENTS 14-17 ANS \$3.00 avec carte d'identité et photo

TOUS LES JOURS, 4 REPRÉSENTATIONS:
à 1h p.m. — 3h45 p.m. — 6h30 p.m. — 9h30 p.m.
Billets en vente au guichet pour toutes les représentations

Apocalypse Now
14 ANS
United Artists
Entrée: \$5
YORK
1487 STE CATHERINE O. 937-8978
Aucun remboursement ni échange. Laissez-passer non acceptés.

STAR TREK
THE MOTION PICTURE
POUR TOUS
L'AVENTURE DE L'HUMANITÉ VA COMMENCER!
Aucun laissez-passer accepté.
PALACE: 12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:25. DORVAL: 7:15, 9:45. KENT: 7:05, 9:25. LAVAL: 7:20, 9:40.

PALACE 618 STE CATHERINE O. 366-6901
DORVAL 1 750 AVE DORVAL 831-8586
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
KENT 5100 SHERBROOKE O. 489-9703

LA QUESTION
POUR TOUS
Un film à la fois grave et terrible.
JACQUES DENIS NICOLE GARCIA
LAURENT HEYNEWMANN
RIVOLI: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. LAVAL: 7:00, 9:05. VERSAILLES: 7:20, 9:30.
LAVAL 2: 688-7776
VERSAILLES 1: 353-7880

la Cage aux Folles
14 ANS
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
Le PARISIEN 2 10e MOIS!
586 STE CATHERINE O. 866-3856

Molière
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
VERSION INTEGRALE DE 4 HEURES
produit par CLAUDE LELOUCH
TOUS LES JOURS A: 1:15, 7:15 p.m.
Le PARISIEN 5
586 STE CATHERINE O. 866-3856

INGÉNIEUX, PRÉCIS ET EXCITANT
CLINT EASTWOOD
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ
Escape From Alcatraz
GREENFIELD: sem. 7:10, 9:10. LAVAL: sem. 7:20, 9:25.
PARISIEN: 1:05, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30. PARC VERDUN: sem. 5:40, 7:35.
Le PARISIEN 4
485 STE CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776
PARC-VERDUN
720 DE L'ÉGLISE 789-7200
GREENFIELD PARK 2
PL. GREENFIELD PARK 571-6120

TERRIFIANT ET MAGIQUE!
The Cannon Group presents
The Magician of Lublin
— Cosmopolitan
18 ANS
Semaine: 7:00 et 9:00
VAN HORNE
A Menahem Golan Film
Isaac Bashevis Singer
5150 COTE DES NEIGES 331-8243

GÉRARD DEPARDIEU VICTOR L'ANOUX NICOLE CALFAN
LES CHIENS
CHATEAU: 1:00, 2:55, 4:55, 6:55, 8:55. LAVAL: 7:10, 9:10. VERSAILLES: 7:15, 9:10.
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 5: 688-7776
VERSAILLES 2: 353-7880

'La Maîtresse Légitime' EST ENVOYANT ET ÉROTIQUE.
18 ANS
LAURA ANTONELLI MARCELLO MASTROIANI dans
la Maîtresse légitime
PARISIEN: 1:05, 3:05, 5:00, 7:00, 9:00. LAVAL ET VERSAILLES: 7:00, 9:00.
Le PARISIEN 3
485 STE CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3: 688-7776
VERSAILLES 3: 353-7880

GEORGE BURNS ART CARNEY
"GOING IN STYLE"
A comedy to steal your heart
LaCité 2
1575 AV. DU PARC 844-2871
AVENUE: 7:00, 9:00. LA CITE: 7:05, 9:05.

MORTS VIVANTS!
"TALES FROM THE CRYPT"
14 ANS
LOEWS 5
954 STE CATHERINE O. 861-7437 PEEL
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

BÊTE, MAIS DISCIPLINÉ
Découvrez L'ARME DU RIRE (AUX LARMES!)
un film de CLAUDE ZIDI avec JACQUES VILLERET
Le PARISIEN 1
1:30, 3:25, 5:20, 7:15, 9:10.
Som. dernier programme 11:10.
1585 STE CATHERINE O. 866-3856

INTRIGUANT... TERRIFIANT... LA DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE
2 FILM
"OBSESSIONS CHARNELLES"
CHATEAU: 12:45, 4:10, 7:35. GREENFIELD: 6:05, 7:40.
CHATEAU 1 GREENFIELD PARK 3
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 PL. GREENFIELD PARK 571-6120

UN VOYAGE QUI COMMENCE LA OU TOUT FINIT!
MONKLAND
5504 AVE MONKLAND 484-3578
FAIRVIEW 2
TRANS CAN 5:32 897-8055
LOEWS 1
954 STE CATHERINE O. 861-7437 PEEL

BURT REYNOLDS JILL CLAYBURGH CANDICE BERGEN
LaCité 1
AN ALAN J. PAKULA FILM
3373 AV. DU PARC 844-2827
LE CINÉMA
WESTMOUNT SQUARE 931-2477
FAIRVIEW 1
TRANS CAN 5:32 897-8055

"À se tordre de rire!"
— Newsweek
LaCité 3
3373 AV. DU PARC 844-2827
CLAREMONT
5013 SHERBROOKE O. 486-7395
DORVAL 2
740 AVE DORVAL 831-8586

BLACK HOLE
POUR TOUS
From WALT DISNEY PRODUCTIONS
LOEWS 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. MONKLAND: 7:15, 9:15. FAIRVIEW: 7:00, 9:00.

Starting Over
A Paramount Picture
FAIRVIEW et LA CITE: 7:00, 9:00

"10"
CLAREMONT 7:00, 9:10. LA CITE: 6:50, 9:00. DORVAL: 6:50, 9:15.

DRACULA
18 ANS
LOEWS: 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25. DORVAL: 7:05, 9:00.
LOEWS 3 954 STE CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 3 740 AVE DORVAL 831-8586

Au royaume des délices elle est REINE!
LA RAGE DU SEXE
Elles font TOUT
RIVOLI: 1:00, 3:30, 6:00, 8:30. GREENFIELD: 7:05, 8:15.
RIVOLI 2 GREENFIELD PARK 1
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 PL. GREENFIELD PARK 571-6120

Pletnyov: statu quo

Les annulations de tournées de musiciens soviétiques en Amérique, attribuables à la présente tension politique (exemple: le nom du violoniste Vladimir Spivakov, rayé il y a quelques jours des affiches, à New York), n'affectent pas, pour l'instant, la vie musicale montrealaise.

Un seul musicien soviétique est annoncé ici pour la deuxième moitié de la saison: Mikhail Pletnyov, pianiste, gagnant du premier prix au Concours Tchaïkovsky de Moscou en 1978, et que la Régie de la Place des Arts présente en récital le 25 février.

Interrogé à ce sujet, un porte-parole de la Régie nous informe: «Pour l'instant, c'est statu quo. Nous poursuivons la publicité comme si de rien n'était. Jusqu'à nouvel ordre, le récital Pletnyov aura lieu le 25 février.»

Al Pacino AND JUSTICE FOR ALL
5:00, 7:05, 9:10.
Bonaventure 2 861-2726

John Belushi Lorraine Gary
Atw. 5:00, 7:15, 9:30. Neiges: 7:00, 9:00.
Atwater 1 935-4246
Côte-des-Neiges 2 735-5527

UN VIOLON SUR LE TOIT
8:00 p.m.
Crémazie 388-4210

Bette Midler Alan Bates
THE ROSE
6:45, 9:15
Place du Canada 861-4595

Steve Martin
THE JERK
Atw. 5:30, 7:30, 9:30. Dec. 7:30, 9:30.
Atwater 3 931-3313
Square Decarie 1 341-3190

George C. Scott
Adolescente en fuite
Mercier 255-6224
Cinéma de Montréal 521-7870

LES GUERRIERS DE LA NUIT
TROUVEZ LE JOINT
Le Paradis 2 354-3110

George Hamilton
LE VAMPIRE DE CES DAMES
Peter Fonda
SACRÉE BALLADE POUR LES GROS BRAS
La Scala 721-5107
Le Paradis 3 354-3110

Robert Redford Jane Fonda
THE ELECTRIC HORSEMAN
Neiges: 7:00, 9:10. Atw. 4:15, 7:00, 9:15.
Côte-des-Neiges 1 735-5527
Atwater 2 935-4246

Barbra Streisand Ryan O'Neal
TENDRE COMBAT
Aussi: 2e FILM A CHAQUE CINE.
Champlain 1 524-1685 Odeon Laval 1 687-5207
Brossard 3 465-5906 Mascouche 1 414-4141

Roger Moore
JAMES BOND 007 MOONRAKER
VERSION FRANÇAISE
Aussi: 2e FILM A CHAQUE CINE.
Berri 788-2115 Jean-Talon 725-7000
Brossard 1 465-5906 Odeon Laval 2 687-5207
Mascouche 2 474-4141 Capitol St-Jean

George Kennedy Robert Wagner
Aéroport '80 CONCORDE
Têtes vides cherchent coffre plein
Champlain 2 524-1685 Villeray 388-5572
Verdun 768-2087 Brossard 2 465-5906
Rex St-Jérôme

Paul McCartney toujours gardé à vue

TOKYO (AP) — L'ex-Beatle Paul McCartney a entamé hier sa seconde semaine de garde à vue dans les prisons de Tokyo, suspecté d'avoir enfreint la loi sur les narcotiques.

Les autorités ont refusé de faire la moindre déclaration sur le sort réservé au chanteur britannique. Un spécialiste des questions de loi sur les narcotiques a cependant estimé que McCart-

ney serait probablement expulsé du territoire dans les 15 jours.

L'ancien Beatle, âgé de 37 ans, a été arrêté et mis en prison mercredi dernier, après la découverte par les douaniers de l'aéroport international de Narita de 220 grammes de marijuana dans ses bagages. Les autorités japonaises ont ordonné sa garde à vue jusqu'à lundi prochain, renouvelable pour une période de dix jours.

Après cela, les autorités devront décider d'inculper McCartney ou de le remettre en liberté.

«Normalement, qui-conque est trouvé en possession d'une aussi importante quantité de marijuana — d'origine japonaise ou étrangère — irait en prison», a déclaré Me Hidehiro Ma-

ru, juriste spécialiste des lois sur les narcotiques.

«Mais, a-t-il ajouté, c'est un cas inhabituel et je pense que McCartney sera expulsé du pays».

C'est également l'avis de l'avocat du chanteur.

Dans l'entourage de McCartney, on se refuse à toute déclaration. «Nous n'avons rien à dire», a déclaré M. Haruko Minnakami, organisateur des concerts que devaient faire au Japon le chanteur et son groupe «Wings».

Dans sa prison, McCartney est dans une cellule individuelle; n'ayant pas eu l'autorisation d'écrire ou de jouer de la guitare, il passe son temps à méditer, selon sa femme Lin-

da qui lui a rendu visite à deux reprises.

Elle l'a trouvé en bonne santé morale, en dépit de l'obligation de dormir par terre sur un matelas. Elle a été autorisée à lui apporter de la nourriture — il est végétarien. En attendant, elle loge à l'hôtel avec leurs quatre enfants.

Le sort de Paul McCartney reste incertain: il risque une peine maximale de sept ans de prison s'il est déclaré coupable, et une amende d'environ \$2,500, selon les autorités.

Mais il est probable qu'on n'en arrivera pas jusque-là, selon Me Marui, et que l'auteur de «Help» ne sera qu'expulsé du territoire, avec interdiction de revenir au Japon.

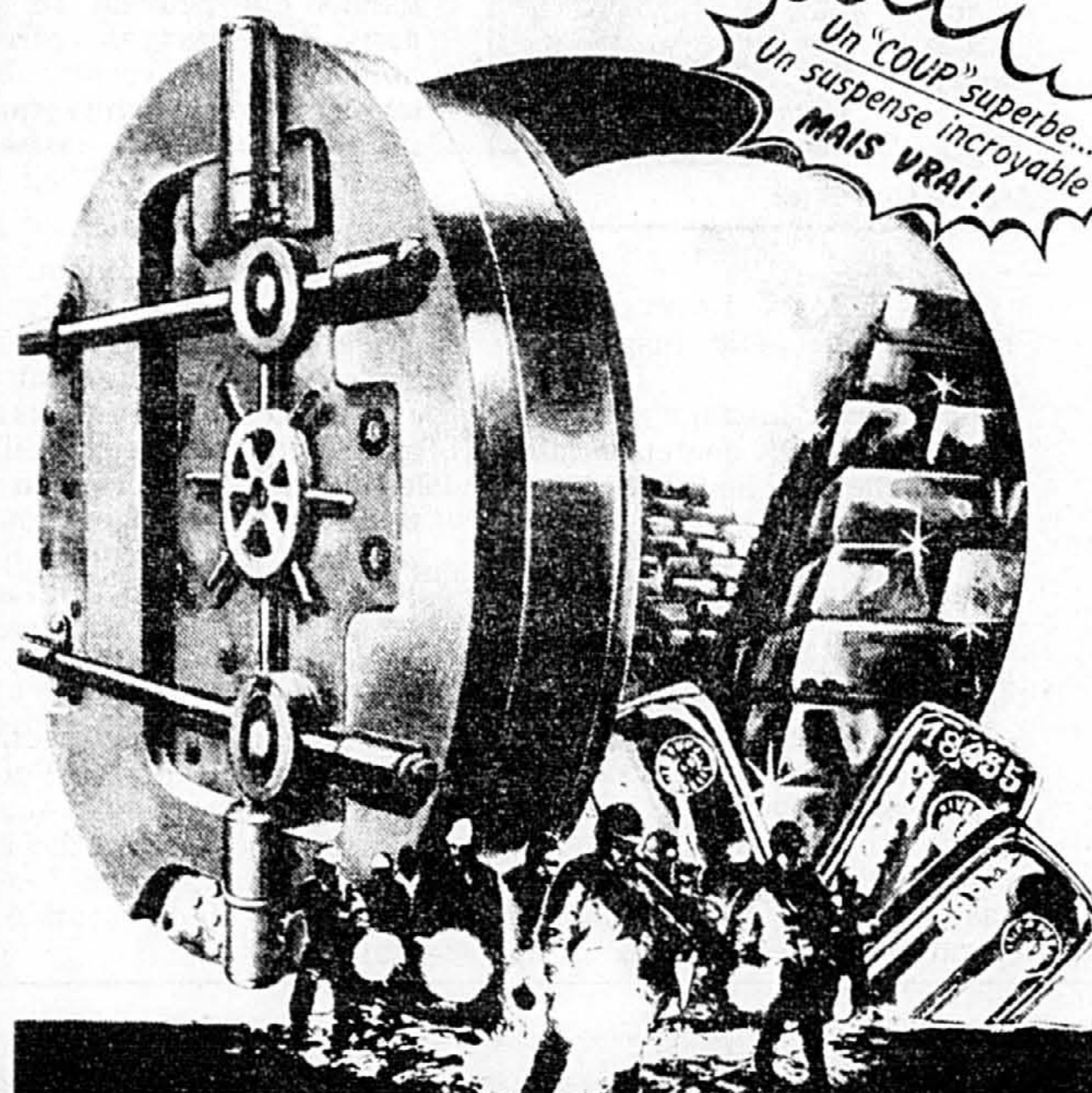
LE CAMBRIOLAGE DU SIÈCLE!

Juillet 1976...

300 coffres sont complètement vidés dans la très riche banque des casinos à Nice.

Le butin de \$10 MILLIONS n'a jamais été retrouvé...

POUR TOUS



LES ÉGOUTS DU PARADIS

avec FRANCIS HUSTER - BERANGERE BONVOISIN - GABRIEL BRIAND - MUSTAPHA DALI - JEAN FRANVAL - CLEMENT HARARI - JEAN LUIS - MICHEL PEYRON - ANDRE POUSSE - JACQUES RICHARD - PIERRE ROUSSEAU - BERNARD SPIEGEL - MICHEL SUBOR - SERGE VALLETTI - JEAN VINCI

adaptation de JOSE GIOVANNI d'après le roman de ALBERT SPAGGIARI LES ÉGOUTS DU PARADIS

Dernier jour:
«AÉROPORT
80 CONCORDE»

CHAMPLAIN 2

Sem. 7:10,
9:20

Tout nouveau, jamais vu!

14 ANS

C'EST LE PLUS RAFFINÉ DES AMANTS,
DEPUIS LA NUIT DES TEMPS, AUCUN
ÊTRE N'A SU ALLUMER TANT DE DESIRS
CHEZ LES FEMMES.

DRACULA

VERSION FRANÇAISE

DES DEMAIN

GRAND PRIX
FESTIVAL D'AVORIAZ 79



FRANK LANGELLA LAURENCE OLIVIER
DONALD PLEASANCE KATE NELLIGAN

2^e FILM

John Travolta

Lily Tomlin

Après la
«Fièvre du Samedi Soir»
et «Brillantine»...

«Le Temps
d'une
Romance»

Dernier jour:
Berri: «MOONRAKER»
Villeray, Verdun, Brossard, Laval:
«AÉROPORT 80 CONCORDE»

Mascouche:
«TENDRE COMBAT»

2^e film au Mascouche: Martin Balsam,
John Carradine, Cristina Raines, Eli Wallach

«LA SENTINELLE DES MAUDITS»

BERRI
ST DENIS - STE CATHERINE 288 2115

VILLERAY
ST DENIS - JARRY 388 5577

VERDUN
3841 WELLINGTON 768 2092

BROSSARD 3
BOUL. TASCHEAU 465 5906
(MAIL CHAMPLAIN)

ODEON 1 - LAVAL
CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ
BOUL. ST MARTIN - MARDIS 697 5207

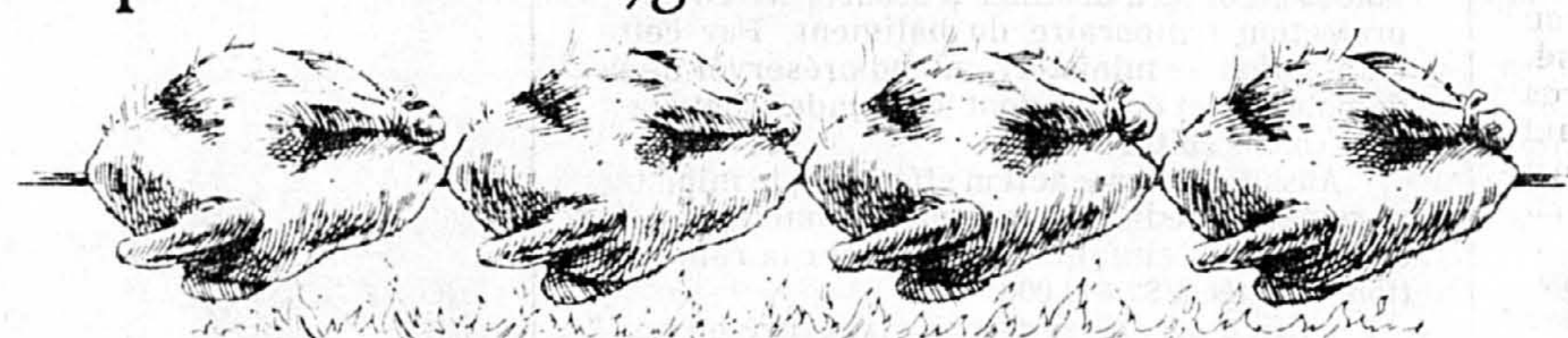
MASCOUCHE 1
PLAZA G.P.A. 3131 BOUL. MASCOUCHE
MASCOUCHE 474 4141

Le tout-Laval découvre le poulet du Chalet Suisse Bar-B-Q.

Et c'est toute une découverte. Du poulet frais (non surgelé).



Du poulet délicieux, grillé sur vrai charbon de bois.



Ce n'est pas tout. Il y a notre fameuse sauce.



Et nos frites, croustillantes et fraîches comme tous nos produits!



Service empressé, décor chaleureux, prix raisonnables.
Pour aussi peu que \$2.65, vous pouvez déguster un quart
de poulet avec frites, notre fameuse sauce,
un petit pain grillé et un breuvage.

Chalet Suisse Bar-B-Q

Venez découvrir le poulet du Chalet Suisse Bar-B-Q
au 1955 du boulevard Saint-Martin, à Laval.

Le code de déontologie des éditeurs: l'idée est lancée officiellement

Le code de déontologie des éditeurs québécois n'est pas pour demain. En conférence de presse hier, les éditeurs le plus manifestement intéressés (Biocreux, Boréal Express, Courte Echelle, HMH, Marcel Broquet, Noroit, Québec-Amérique et VLB) ont plutôt annoncé qu'ils se formaient en groupe de travail et d'étude, pour rédiger ledit code et

prévoir les moyens de le faire respecter. Le Regroupement des éditeurs professionnels (REP), c'est le nom choisi, s'engage cependant à présenter, avant le premier octobre de cette année, un texte définitif aux associations professionnelles du livre. Le texte devrait définir les activités des professionnels de l'édition et établir claire-

ment leurs devoirs et les critères de qualité minimale sur lesquels s'appuieront leurs publications. Selon les éditeurs membres du REP, leur geste répond au besoin d'établir la crédibilité du monde du livre au Québec. Le code de déontologie sera fondé sur le respect des auteurs et de leurs oeuvres, et des lecteurs de

ces oeuvres.

Qualité de l'édition, paiement rigoureux des droits d'auteur, accès des auteurs aux documents qui les intéressent, tout cela devrait faire partie de ce code encore vague, puisqu'une seule réunion a été tenue à ce jour, quoiqu'on parle déjà de mise au point des manuscrits, de collaboration avec les auteurs, de correction des épreuves et de présentation matérielle.

Le REP souhaite l'établissement de mécanismes de contrôle, que les études encore embryonnaires ne permettent pas pour l'instant de préciser.

Le porte-parole du REP, M. Jacques Fortin de Québec/Amérique, a déclaré qu'il avait tenté en vain, pendant deux ans à l'Association des éditeurs canadiens, de promouvoir l'idée d'un code de déontologie. Il espère néanmoins (parce que ces débats privés sont enfin devenus publics?) que les éditeurs, tout comme d'ailleurs les autres acteurs du monde du livre, souscriront volontiers à l'idée. Il a rappelé, en insistant, qu'il ne s'agit pas de créer une association parallèle d'éditeurs.

Conseil d'administration aéroportuaire Laval approuve le projet sans se décider

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Tout en étant d'accord en principe avec une recommandation d'un groupe de travail portant sur la création d'un conseil d'administration aéroportuaire local, les autorités municipales de Laval ont décidé de prendre plus amplement connaissance du rapport et de reporter leur décision finale à plus tard.

Cette décision du comité exécutif a été prise, après que le maire Lucien Païement eut mentionné qu'il était d'accord avec ce projet mais qu'il ne voulait pas que la personne qui sera déléguée par la ville soit seulement un pion et qu'elle n'ait rien à dire lorsque viendra le temps de poser des gestes importants.

Le rapport présenté aux édiles municipaux fait suite à une idée de Transports Canada de mettre sur pied, en mars 1978, un groupe de travail dont le mandat était d'élaborer un régime de gestion aéroportuaire révisé pour les principaux aéroports du pays.

Présentement, la gestion aéroportuaire relève de la Fonction publique fédérale et comprend plusieurs échelons en allant d'Ottawa en passant par l'une des six administrations régionales jusqu'au directeur de l'aéroport.

La recommandation du groupe de travail a été choisie après l'étude de cinq options et elle est semblable, mais non identique, à la structure de gestion adoptée par la plupart des autres pays occidentaux pour gérer les aéroports.

Selon ce concept, l'aéroport est exploité par un directeur et son personnel spécialisé, comme c'est à peu près le cas actuellement, sauf que le directeur relève du président du conseil d'administration.

Le bureau de cet organisme serait composé d'hommes d'affaires locaux. Ses membres seraient proposés par trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) et nommés par le conseil fédéral des ministres pour une période déterminée sous réserve d'un rendement satisfaisant.

L'assistant au gérant de Laval, responsable de la division planification



Le maire Païement

et développement, M. Claude Langlois, explique, dans une communication adressée aux membres du comité exécutif, que dans le but d'accorder à une administration aéroportuaire locale une grande autonomie, le groupe de travail propose l'adoption d'un nouveau régime de gestion financière: chaque administration serait financièrement indépendante, car elle retiendrait ses recettes locales (taxes d'atterris-

sage, etc.) et recevrait une part de la taxe de transport aérien perçue au niveau central.

Pour la région du Grand Montréal, le comité de travail semble vouloir opter pour un seul bureau de direction pour les aéroports de Dorval et de Mirabel.

«Lors des rencontres que nous avons eues avec le groupe de travail, écrit M. Langlois, nous avons mis en doute le fait que l'administration aéroportuaire de Dorval et de Mirabel soit sous l'égide d'un seul et même conseil d'administration.»

Le maire Païement partage l'opinion de son haut fonctionnaire. Il en est de même pour tous ses collègues du comité exécutif.

La majorité des administrateurs des villes de la Rive nord de Montréal souhaitaient que Mirabel devienne le plus rapidement possible le seul aéroport des arrivées et départs hors frontière.

Il faut donc présumer que l'administration municipale de Laval dira oui à la recommandation du comité de travail afin d'activer la réalisation de ce vœu.

Québec acquiert l'édifice Grothe

Le ministre de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Jacques Léonard, a révélé hier qu'un montant de \$500,000 sera transféré du fonds de développement régional au ministère des Affaires culturelles, afin de permettre l'acquisition du terrain et de l'édifice Grothe situés aux angles des rues Ontario, Clark et du boulevard Saint-Laurent.

La majeure partie des fonds, soit \$433,180, servira à l'achat de l'édifice, et la différence, soit \$66,820, sera destinée à assurer les coûts de protection temporaire du bâtiment. Par cette transaction, le ministère entend préserver de la démolition cet édifice dont les façades sont classées «biens culturels».

Aussitôt la transaction effectuée, le ministère remettra l'édifice à la Société d'habitation du Québec qui s'engage à en financer la rénovation, évaluée à \$2,640,000.

L'édifice qui possède une structure en bon état, offre l'espace disponible à l'aménagement de près de 100 unités de logement, le rez-de-chaussée pouvant loger l'accueil et les services communs. Comme il existe un besoin de logements dans ce quartier principalement fréquenté par des étudiants, la SHQ, par le biais d'un organisme sans but lucratif formé par le cégep du Vieux Montréal, s'engage à réaliser et exploiter ce projet, augmentant ainsi le nombre de logements conformément au plan d'aménagement de l'île de Montréal.

Le Théâtre Arlequin

18 ANS

présente dans le cadre de la nouvelle série L'AMOUR une série de conférences sur l'harmonisation du couple dans son vécu érotique et amoureux



«L'ÉROTISME au FÉMININ»

une conférence audio-visuelle du

Dr JEAN-YVES DESJARDINS

sexologue à l'Université du Québec

«Sur des images d'une grande simplicité, un grand érotisme dans l'intimité»

2e PROLONGATION NOUVELLE SÉRIE DE BILLETTS

LUNDI 28 JANVIER ET LUNDI 4 FÉVRIER à 20h30

Théâtre ARLEQUIN

1004 est, rue Sainte-Catherine

Métro Berri ou Beaudry

288-2943 / 527-0766

THEATRE / CRITIQUE

Le charme discret de Marie Laberge

Profession: Je l'aime, textes de Marie Laberge. Mise en scène de Jean-Luc Denis. Avec Michelle Allen, Jean-Luc Denis, Esther Lewis et Suzy Marilier. Spectacle des Productions Germaine Larose. À l'affiche au Café-Théâtre Quartier-Latin jusqu'au 1 février.

par Martial Dassyva

Ce qui me frappe beaucoup dans la production des nouveaux auteurs dramatiques québécois qui essaient actuellement de se tailler une place au soleil, c'est que d'instinct ou de propos délibéré ils dissocient théâtre et littérature. Beaucoup en effet ont compris — après ou sans avoir lu Ionesco — que le médium est à son plus fort lorsqu'il suggère plutôt que lorsqu'il démontre ou qu'il brandit des bannières.

Cela pourrait également s'expliquer par le fait que la majorité des nouveaux auteurs sont des praticiens du théâtre et qu'ils ont de cette art une connaissance de première main.

Comédienne de Québec, Marie Laberge, je le dis tout de suite, est un nouvel auteur à découvrir. Les quatre courtes pièces d'elle que les jeunes comédiens du groupe Germaine Larose défendent avec brio au Quartier-Latin témoignent d'un talent incontestable pour l'humour à froid et pour l'observation, discrète mais sûre, des travers de notre temps.

Les quatre pièces de Marie Laberge — On a ben failli s'comprendre, Tsé veux dire, Profession: je l'aime et Eva et Evelyn — vont probablement engranger les féministes exacerbées qui trouveront le ton feutré, l'humour trop mesuré, la dénonciation trop molle. Mais tout le charme — et la valeur — des



Marie Laberge

saynètes de Marie Laberge vient justement de leur inspiration tchékovienne.

Tant dans le langage que dans le comportement contemporain, celle-ci cherche les particularités et les contradictions, pour en faire éclater au grand jour l'absurdité, la cocasserie ou même le pathétique.

Ainsi, toute la dynamique de Tsé veux dire repose sur ce tiquage qui sévit comme une plaie dans certaines conversations. Mais Marie Laberge ne s'arrête pas là et, en bout de piste, le sketch devient une caricature sans pitié d'une certaine fausse libération féminine.

Ce thème de la libération — et de la dépendance — est traité avec une subtilité aussi intéressante dans Profession: je l'aime, alors que Marie Laberge fait un parallèle entre la femme poupée, la femme déprimée et la femme «accotée». Cette dernière, à qui son homme suggère le mariage, hésite un peu à se mettre le fil à la patte après avoir vu la condition de ses deux amies; mais, quand le monsieur la place en concurrence directe avec un quatre-par-quatre, elle cède sans plus d'atermoiements.

On a ben failli s'comprendre explore habilement les malentendus qui peuvent se glisser dans les échanges entre gens amoureux, le garçon voulant aller au cinéma et la fille étant obligée d'aller rendre visite à sa mère hospitalisée. C'est rapide et bien tourné.

Mais personnellement, j'ai un faible pour Eva et Evelyn, une chose toute simple. Sans cris, à travers des chuchotements et des confidences, l'auteur nous raconte la solitude de deux vieilles filles qui, selon l'expression de l'une des deux, se retrouvent «avec ben plus de confiture que ce qu'elles ont eu de pots». La pièce est un bijou de délicatesse, de sensibilité et d'efficacité théâtrale.

D'ailleurs, tout ce spectacle se déroule à l'enseigne de l'efficacité et de la simplicité. Aucun décor, des accessoires, des compositions généralement excellentes, un travail d'ensemble exemplaire.

Avec les régimes enregistrés d'épargne-retraite de la Banque de Montréal, faites d'une pierre deux coups!

Plus de sécurité demain. Moins d'impôts aujourd'hui.

La Banque de Montréal vous propose quatre options d'épargne-retraite à rendement élevé.

Par exemple, le dépôt à terme de retraite.

Les contributions à ce régime (minimum de \$1 000) sont investies à un taux d'intérêt élevé garanti pour des durées de un à six ans.

Soyez à temps!

La date limite de contribution à un R.E.E.R.

pour l'année 1979 est le 29 février 1980.

Le personnel de nos succursales se fera un plaisir de vous renseigner sur les avantages de nos quatre options d'épargne-retraite et de vous remettre des brochures explicatives.



UNE INITIATIVE PAYANTE

DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Pour un service rapide et efficace...

utilisez les PETITES ANNONCES DE

285-7111

QUOI FAIRE
aujourd'hui

L'art populaire
au Québec

Une série de trois cours sur l'art populaire au Québec, donnés par M. Guy Boulizon, commence ce soir, à 19h30, à l'Université de Montréal, pavillon Lionel-Groulx, 3200 rue Jean-Brillant. Renseignements complémentaires: 343-6090.

Au Centre d'information
et de référence pour
femmes

Le Centre d'information et de référence pour femmes, situé au 3585, rue Saint-Urbain, invite toutes les femmes à célébrer avec lui son septième anniversaire demain.

Au programme: 9h30, films (en anglais): «Doctor Woman», «She's a Railroad», «Pretend You're Wearing a Barrel», «Patricia's Moving Pictures», «The Lady from Grey Country», «Some American Feminists».

10h, visite commentée du centre;

12h, atelier sur la femme au travail;

13h, films en français: «Blanche et Claire», «Les filles du roy», «Souris tu m'inquiètes», «Famille et variation»;

13h, démonstration d'auto-examen des sens et du vagin;

15h, rencontre amicale internationale;

16h, visite commentée du Centre;

19h30, conférence de Greta Nemiroff, féministe, directrice de l'Ecole nouvelle du Dawson College, intitulée «Où étions-nous il y a dix ans?» Tout le public y est invité.

Ceinture
fléchée

L'Association des artisans de ceinture fléchée du Québec offre une session de cours commençant le 4 février. Inscriptions: 747-9142.

Exposition d'objets
du culte

La Société d'histoire de l'île Jésus présente une exposition de vêtements sacerdotaux et d'objets du culte, à la Maison Benjamin Papineau, maison historique située au 5475 ouest, boulevard Saint-Martin, quartier Chomedey, à Laval, tous les jours, de 10h à 21h, jusqu'au 9 mars. Les groupes sont priés de réserver à l'avance en composant le numéro 681-6323.

École de dessin
et de peinture

La Place des Arts de Repentigny ouvrira à la fin de janvier une

école de dessin et de peinture. Lucie Fortin, diplômée de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, y appliquera une double méthode d'accélération: la technique de l'immersion et l'utilisation de modèles vivants. Renseignements: 585-3922.

Concerts
commentés

La Maison Trestler, chemin de la Commune, à Dorion, présente les derniers dimanches des trois premiers mois de l'année trois concerts commentés illustrant la musique des écoles allemande, anglaise et française, aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le premier concert aura lieu le 27 janvier, sur le thème «Musique à la cour de Frédéric le Grand».

Le 24 février: «Musique de l'ère élisabéthaine»;

Le 30 mars: «Musique au palais de Versailles».

Les personnes intéressées à assister à ces concerts qui se donneront en matinée, à 11h, peuvent y amener leurs enfants d'âge scolaire.

Renseignements et réservations: 455-1562 ou 455-1633.

Notation

La Ville de Sainte-Thérèse offre à sa population des cours de notation de la Croix-Rouge, grade initiation à l'eau pré-juvénile et juvénile, le lundi, de 16h30 et 17h30 et le mercredi, de 16h30 à 17h30.

Pour tous ceux qui ne savent pas dans quel groupe leur enfant doit apprendre à nager, il y aura les 28 et 30 janvier des séances gratuites de classification. Les cours commenceront le 4 février. Coût de l'inscription: \$20. Renseignements complémentaires: 433-6533.

ce soir

Tous ceux et celles qui aiment chanter des chansons de folklore, qui en connaissent ou qui veulent en apprendre, sont invités à une soirée de chansons folkloriques québécoises tous les jeudis, de 20 à 22h30, au 1710 rue Beaudry (station du métro Beaudry). Renseignements: Les Chanteurs 526-8075 ou 525-7950 (après 17h). Entrée: \$1.

La Société culturelle Québécoise présente une séance de nouveaux documentaires cinématographiques sur l'URSS ce soir à 19h30, au 4570 rue Saint-Denis. Renseignements complémentaires: 845-5778.

Le philosophe André Moreau donne une conférence intitulée «Le couple et le mariage», ce soir, à 20h, au 75 ouest, rue Sher-

brooke, salle «Arche de Noé». Entrée: \$5; étudiants, \$3. Renseignements complémentaires: 525-3358 ou 279-4808.

demain

Le Mouvement canadien de la responsabilité scientifique présente une série de conférences sur le thème de la participation du public aux prises de décisions scientifiques. La première sera donnée demain à 16h, à la salle Z-110 du Pavillon Principal de l'Université de Montréal, par M. Albert Khazoom, ancien directeur des Affaires extérieures des Nations Unies, directeur des relations publiques de Petro-Canada, qui parlera de la responsabilité de l'intellectuel et de l'exactitude de l'information. La seconde sera donnée le 31 janvier, à 16h, à la salle M-415, du Pavillon Principal de l'Université de Montréal, par M. Jean-Jacques Salomon, de l'OCDE, sous le titre «Participation du public aux prises de décisions scientifiques».

Le Parti Ouvrier Communiste canadien tient une assemblée publique sur l'intervention de l'URSS en Afghanistan, demain, à 19h30, à l'auditorium du pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal (et non pas au cégep du Vieux-Montréal comme précédemment annoncé). Il y aura un exposé d'un porte-parole de la communauté afghane de Montréal; diaporama sur la résistance afghane; discours du candidat POC.

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un récital de clavecin donné par Lydia Rogister, étudiante, demain à 20h30, au 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, salle 1020. Au programme: des oeuvres de Bach et Mache. Entrée libre.

Le collège Marie-Victorin, au 7,000, rue Marie-Victorin, à Montréal-Nord, présente dans le cadre de la série des Grands Explorateurs, le film de Jean-Pierre Stassen intitulé «Destination Tahiti à la voile», avec commentaires de l'auteur, vendredi à 20h30. Entrée: \$3.50.

Les responsables du projet «Bilan énergétique de la communauté de NDG» tiendra une journée d'accueil demain, de 14h à 19h, au 5652 ouest, rue Sherbrooke, afin d'informer la population des objectifs de ce groupe de travail.

Mme Joanée Watkins donnera une série de conférences sur les thèmes suivants: «Maigrir par auto-guérison», vendredi, de 18h30 à 22h30; «L'art et le pouvoir d'être enfant» (comment

aider son enfant à devenir conscient de sa véritable entité; y amener son enfant de 8 à 12 ans, si possible), samedi, 8h45 à 12h15; «Conscience de ses beautés inférieures», samedi, de 12h30 à 17h30. Renseignements complémentaires: Louis Auclair, 4053 rue Saint-André, 522-8920 (le vendredi soir et le samedi). Les conférences se donnent à Sainte-Agathe.

Amitié-Plus, une association pour personnes seules (veuves, séparées, divorcées, célibataires) invite tous les intéressés à ses café-rencontres tous les vendredis, à 20h, au Pavillon Colerette 8121 rue Colerette, à Saint-Léonard. Membres: \$1; autres \$3.

On présentera le film «Something Beautiful for God», documentaire sur l'oeuvre de Soeur Térèse, lauréate du Prix Nobel de la Paix 1979, tourné pour la BBC par Malcolm Muggeridge, vendredi, à 20h, au Fulford Hall, 1444, rue Union (en arrière de la cathédrale Christ Church, entre les magasins Eaton et La Baie. Cette présentation se place dans le cadre de la Semaine pour l'unité des chrétiens.

Les Cafés Chrétiens de Montréal, et Centre-Sud organisent une retraite de croissance dans la foi de l'Esprit Saint, au Centre Saint-Pierre, de 19h, le 25 janvier, à 13h le 27. Les participants pourront coucher sur place en apportant leur sac de couchage. Les frais d'inscription sont de \$12 pour les travailleurs et de \$10 pour les non-travailleurs. Renseignements complémentaires et inscriptions: 270-6745 ou 522-7156.

Le Regroupement des femmes québécoises tiendra son assemblée générale vendredi, à 19h et samedi, de 9h à 12h, à l'école polyvalente Jeanne-Mance, 4240 rue Bordeaux (coin Rachel).

Un week-end de psychodrame se tiendra à partir du 25 janvier, sous la direction de Tobi Klein. Les séances sont conçues pour les stagiaires en psychodrame et toute autre personne désireuse d'en connaître davantage sur cette technique. Renseignements complémentaires: Tobi Klein, 487-0320.

Un week-end de réflexion pour les jeunes qui s'interrogent sur le sacerdoce se tiendra au Grand Séminaire de Montréal 2065 ouest, rue Sherbrooke, les 25, 26 et 27 janvier. Il faut s'inscrire par téléphone avant le 22 janvier. Frais d'inscription: \$10.

Une célébration spéciale en l'honneur du Sacré-Coeur aura lieu demain soir, à la Chapelle de la Réparation 3650 rue de la Rossinière, Pointe-aux-Trembles.

Messe à 20h; enseignement et prière jusqu'à 21h30. Renseignements: 642-5391.

Le Service des sports et loisirs de Montréal présente le spectacle pour enfants «La Barbe Bleue», au Centre culturel Calixa-Lavallée 3819 avenue Calixa-Lavallée, le vendredi à 16h30 ainsi que le samedi à 10h et à 14h. Toutes les personnes ou groupes intéressés sont invités à assister à ce spectacle. Pour les groupes, il est prudent de réserver au moins deux semaines à l'avance en composant le numéro 872-3947. L'admission est gratuite.

Un club d'échecs tient des rencontres tous les vendredis, à partir de 19h30, au 78, rue Notre-Dame, à Sainte-Agathe-des-Monts. Renseignements complémentaires: M. Robert Doyon, 1-819-326-5477.

Dans le cadre de l'exposition Michael Snow (jusqu'au 27 janvier), le Musée des beaux-arts de Montréal présente demain, à 12h30, à l'auditorium du Musée, le film «La Région centrale» (180 minutes, couleur, 16mm) réalisé par l'artiste. Entrée libre.

L'Ordre rosicrucien AMORC — Château d'Omonville, France — tiendra une réunion d'information demain, à 20h, au 5130 rue Saint-Hubert.

en vrac

La galerie Espace 7,000 du collège Marie-Victorin, 7,000, rue Marie-Victorin, à Montréal, présente une exposition de quatre artistes de la galerie de l'Aquintate: Contieni, L'Homme, Lussier et Tisari, jusqu'au 1er février, du lundi au jeudi, de 11h à 15h et le vendredi, de 11h à 13h.

choix d'émissions

19:00 (57) — The Dick Cavett Show
L'invitée est la romancière Mary McCarthy.

20:00 (57) — Los Angeles Philharmonic at the Hollywood Bowl
Zubin Mehta dirige l'orchestre et le violoniste Itzhak Perlman est soliste.

21:00 (57) — «Saboteur»
Un Hitchcock qui n'a pas passé souvent à la télévision.

Il date de 1942 et met en vedette Priscilla Lane, Robert Cummings et Otto Kruger. Un homme accusé à tort de sabotage entreprend de tirer l'affaire au clair.



Priscilla LANE et Robert CUMMINGS, dans le «Saboteur».

TELE AUJOURD'HUI

18h 06:00	2 (57) Ce soir 3 (4) 5 (7) News 6 The City at Six 7 Global Early News 8 Informa bloc 9 T Le régional 10 Region 8 News 11 Newsline 12 CN Le monde des courses 13 Le 10 vous informe 14 Pulse 15 16 17 Le petit prince orphelin 18 ABC News 19 Polka Dot Door 20 3-2-1 Contact (57) Electric Company (99) Société d'aujourd'hui	21h 09:00	23 Magic Shadows 24 Open Studio (57) The MacNeil Lehrer Report (99) Un comédien lit un auteur
06:30	2 Carrefour Québec 3 News 4 5 6 7 T (40) Les Tannants 7 CBS Evening News 8 The Mary Tyler Moore Show 9 CN Signes-Echanges 10 11 12 Science et Fiction 13 Bewitched 14 Fables of the Green Forest 15 Over Easy (57) The Growing Years 16 17 18 Le 9 vous informe 19 Info 13	08:30	25 26 27 28 Le travail à la chaîne 29 30 31 32 The Waltons 33 34 35 36 Mork and Mindy 37 38 39 40 Buck Rogers in the 25th Century 41 Laverne and Shirley 42 C Chai Montreal 43 Les communiqués 44 45 46 47 Manger comme du monde 48 Wild Animals of the World 49 Los Angeles Philharmonic at the Hollywood Bowl 50 Week to Week (57) ABC World News Tonight 51 52 53 54 La couleur du temps 55 Le 9 vous informe 56 Info 13 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
06:40	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:00	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
06:45	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
06:55	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
07:00	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
07:30	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
08:00	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
08:30	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
09:00	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
09:30	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
10:00	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
10:30	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
11:00	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99
11:30	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99	08:30	23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58

Venez économiser

Archambault musique

AUJOURD'HUI
et jusqu'au 2 février

VENTE de DISQUES

TOUS NOS DISQUES

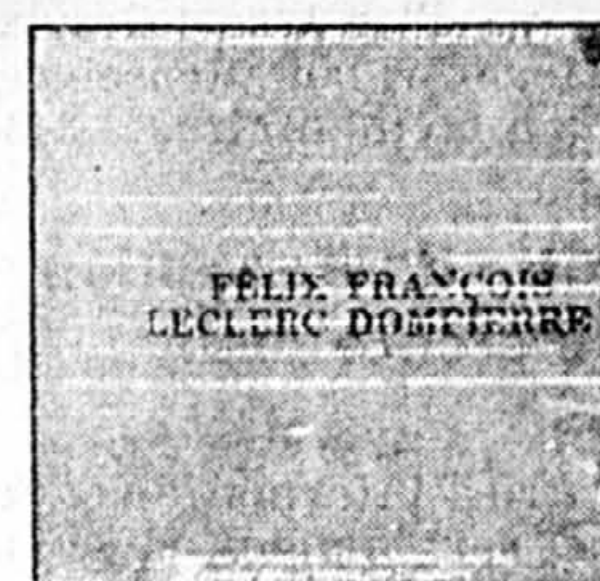
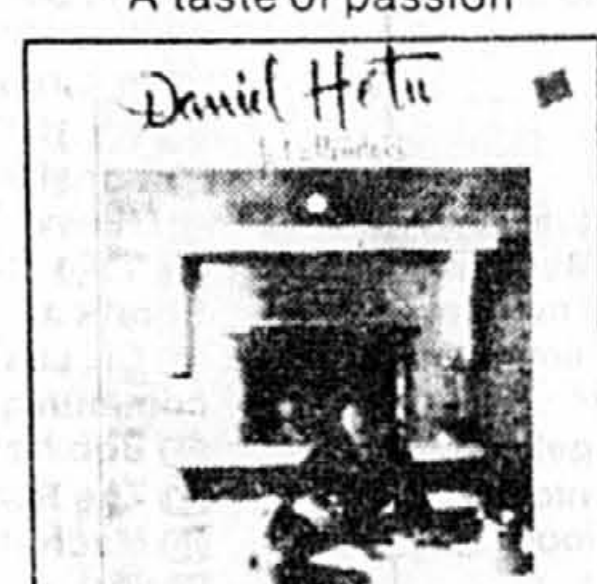
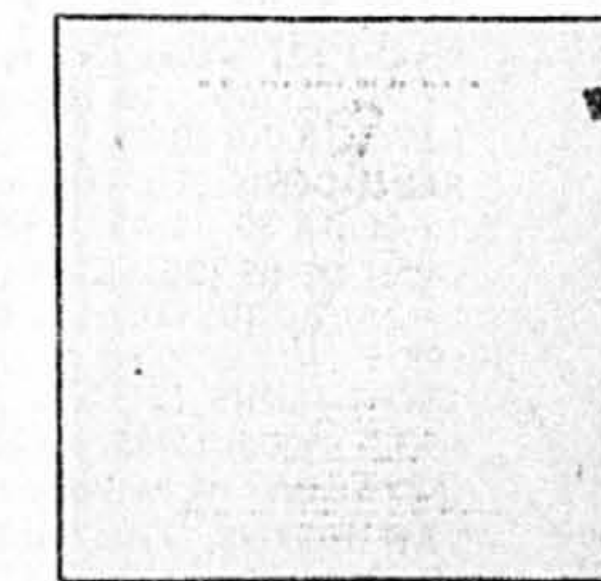
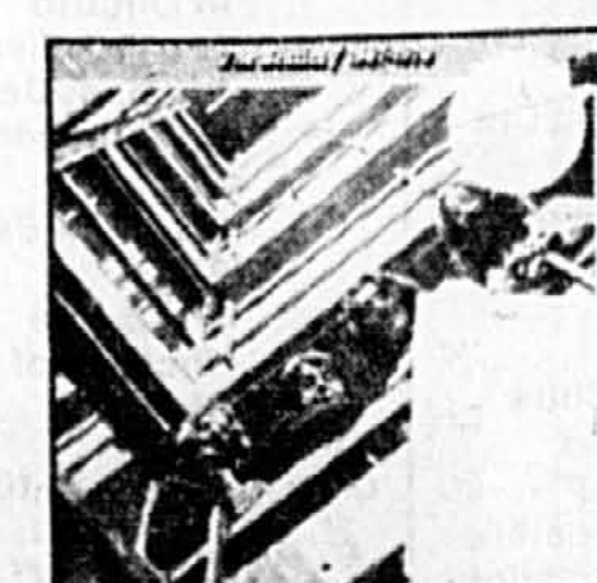
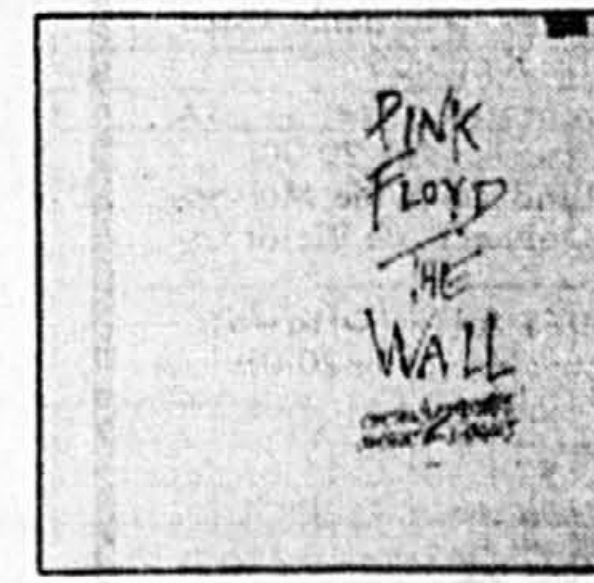
après inventaire

à
PRIX
RÉDUITS

CASSETTES et 8 PISTES

KDM 967/972
MUSIQUE
DU QUÉBEC

Album 6 disques

SPÉCIAL
39⁹⁸M-16222
Fernand Gignac
Notre vie
à deux
Spécial4⁹⁹KOSX-191
Sweet People
PercéSPÉCIAL 5⁹⁹SNS-80000
Claude Valade
Comme tu es grandSpécial 5⁴⁹PS-19907
Angèle Arsenault
Y'a une étoile
pour vous
SPÉCIAL4⁹⁹2675 194
FÉLIX
LECLERCChansons dans la
mémoire longtemps
Album 3 disquesSPÉCIAL 29⁹⁹KSD-19255
Emerson Lake &
Palmer - In concert -PFC 90548
Julio Iglesias
Vous les femmes80294
Diane Dufresne
Strip TeaseXSD-16009
Abba
Greatest hitsPFC-90583
Joe Dassin
Blue CountrySP-44311
André Gagnon
Mouvements2473100
Serge Reggiani2424203
Diane Tell
Entre nousNBLP-7169
Giorgio
G-MC22424206
Manège
ManègeHXS-3373
Rod Stewart
Greatest hitsXSS-16002
Led Zeppelin
In through the outdoorKDM-974
Fabienne Thibault
ProfilMN-502
Ginette Reno
Je ne suis qu'une chansonKSD 19253
Jean-Luc Ponty
A taste of passionSHM-3010
Mozart — Concerto
pour flûte - James Galway.LFS-9031
CorbeauABL 17047
Richard Clayderman
Rêveries2424204
NormandeauXOS-26560
Luciano Pavarotti
O Sole MioCEL-2001
Daniel Hétu
Je t'attendaisBERF 9077
Berandol
TearsAFL-1504
Brault et Fréchette
Vol. 3XSE-508
Eagles
The long runKDL-963
Offenbach
TraversionAFL-1502
Daniel Lavoie
NirvanaKD-977
Pauline Julien
Les 7 péchés capitaux.AL-9504
Alan Parsons
"Eve"KBS-3355
The B-52'sPS-19905
Edith Butler
Aster qu'on est là310056
Michel Sardou
Disque d'orCHR-1078
Best of Jethro TullFZ-36310
Electric Light Orchestra
Greatest hitsXSD-50610
Boney M
Ocean of fantasyDKBO 3403
Beatles 1962-66
Album 2 disquesSKBO 11843
Beatles 1967-70
Album 2 disques.PC-2-36183
Pink Floyd
The Wall
Album 2 disquesGVN-1011/12
Gilles Vigneault
Avec les mots du diman-
che. Album 2 disques.AGK-3-100
Graffiti
Québec - Album 3 disques.GT-102
Gilles Vigneault
"Les 4 Saisons de Picquot"
Album 2 disques.TAM-27020
Rêve du DiableSpécial
5⁴⁹

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE/Berri — 849-6201

TAM-27021
Tobie
SolitudeSpécial
5⁴⁹

Le juge Deschênes dénonce l'ingérence de l'État dans le pouvoir judiciaire

par Georges LAMON
C'est en des termes non équivoques que le juge en chef de la Cour supérieure du Québec a dénoncé «la fâcheuse tendance» du gouvernement du Québec à dénier le pouvoir judiciaire.

«Il faut réagir avec vigueur contre une situation propre au Québec où le dédain que le pouvoir civil affiche envers la justice menace d'une dégradation graduelle nos institutions les plus précieuses et, à travers elle, la liberté de chaque citoyen», a déclaré M. Jules Deschênes.

Au cours d'une cause-rie intitulée «Justice et

pouvoir», qu'il prononçait hier devant la Chambre de commerce française du Canada, à Montréal, le juge Deschênes s'en est d'ailleurs pris à certains ministres du cabinet Lévesque.

Rappelons que certains d'entre eux (Bérubé, Parizeau, notamment) avaient vertement critiqué la décision des tribunaux relative à la tentative d'expropriation de la société Asbestos par l'État et à la constitutionnalité de la loi 101. D'ailleurs, le magistrat reproche même au gouvernement de recourir à l'intimidation, dans le cas de la



Le juge Deschênes

société Asbestos, notamment.

Pour le juge Deschênes, il importe de rappeler, dans la conjoncture actuelle, «l'importance primordiale du respect de la justice par le pouvoir civil que d'autres pays pratiquent d'ailleurs sans s'en porter plus mal».

Et M. Deschênes ajoute encore que la Cour supérieure du Québec, entre autres, représente en ce sens «le dernier rempart qui protège chaque personne, physique ou morale, contre le possible arbitraire de l'État».

Non seulement M.

Deschênes estime-t-il que tout citoyen doit pouvoir recourir aux tribunaux sans s'exposer à des mesures de représailles mais l'État doit-il, à son avis, «donner l'exemple du respect qui est dû aux tribunaux et à la légitimité qu'ils informent». C'est là aussi, selon lui, le nécessaire équilibre entre justice et pouvoir.

Dans son long exposé bardé de nombreuses références, le magistrat cite d'ailleurs des exemples récents de cette division qui existe entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire en France, en Angleterre et aux États-Unis.

Biron réclame du gouvernement Lévesque des gestes concrets

QUÉBEC (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron,



M. Rodrigue Biron

réclame du gouvernement Lévesque des «gestes concrets et articulés» dans le secteur économique.

«Voilà six mois que nous connaissons les énoncés de politique économique du gouvernement et nous attendons toujours que ceux-ci se matérialisent dans les faits», a déclaré M. Biron hier soir, lors d'un dîner-causerie de la régionale de Québec de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

Le chef unioniste a soutenu que le temps était venu de donner un sérieux coup de barre pour favoriser la création et le développement

d'entreprises québécoises modernes, bien gérées et exportatrices.

M. Biron a repris une suggestion qu'il a formulée il y a bientôt trois ans en faveur de la création d'une Société d'exportation des produits québécois en vue d'ouvrir aux entrepreneurs de chez

nous le plus grand nombre de marchés possible.

Le député de Lotbinière a aussi prié le gouvernement de mettre en branle des mesures permanentes pour combattre «le drame humain que constitue le chômage forcé pour de nombreux jeunes qui entrent

sur le marché du travail».

Il suggère entre autres choses d'améliorer la relation école-travail par le biais de stages incorporés aux programmes scolaires avec la participation active des entreprises québécoises.



publie tous les samedis
un programme de préparation en vue du

MARATHON INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

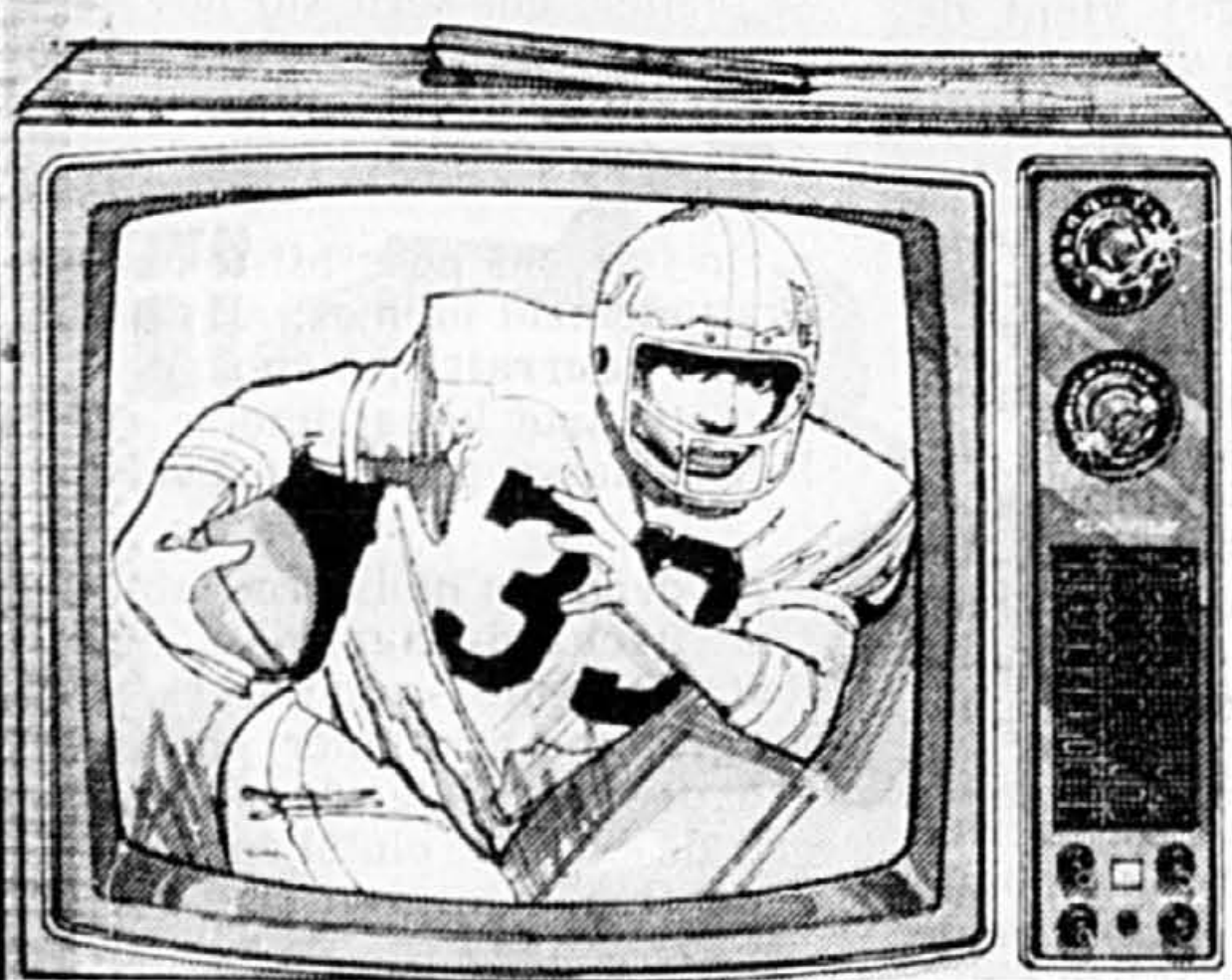
Ces conseils sont publiés en collaboration avec le comité organisateur du Marathon et sont un complément au document de base, c'est-à-dire le calendrier officiel (voir la publicité dans La Presse de samedi pour vous le procurer).



Centre 2000
boul. St-Martin
juste à l'ouest de
l'Autoroute des Laurentides
sortie 9, Laval
adjacent à Hypermarché

LÉON

**VOUS OFFRE
UN MEILLEUR
CHOIX!
DE MEILLEURS
PRIX!**



TÉLÉVISEUR 20"

Téléviseur noir et blanc, grand écran de 20". Châssis 100% transistorisé, prise pour écouteur. Antennes UHF/VHF.

Garantie incluse **\$158⁸⁷**

le libre-service du meuble
et de l'électroménagers

Chez Léon, vous avez le choix de faire livrer ou d'épargner davantage en apportant immédiatement.

ERRATUM
Veuillez prendre note de la correction suivante dans l'annonce Simpsons parue dans La Presse, mardi 22 janvier:

Page A12, article F — Scie à bras radial «Dewalt». Le prix ordinaire et le rabais auraient dû être omis. Prix Simpsons 199.99

Simpsons^{MD}

coordonnés-soleil en velours éponge de «Clichy»

Quels beaux jours vous attendent dans ces vêtements «Clichy» en velours éponge! Pour le soleil du sud ou pour vos vacances estivales revêtez ces doux et souples coordonnés; vous verrez, le soleil vous sourira! Confection soignée en velours éponge 65% coton/35% polyester d'entretien facile. Choix de rose bonbon et turquoise aux 5 magasins, ton or soleil, au centre-ville seulement.

- A. Veste à manches courtes, encolure fantaisie, nervures aux épaules, ceinture nouée. TP, P, M, G. Prix Simpsons **\$58**
- B. Camisole rayée sur fond blanc. TP, P, M, G. Prix Simpsons **\$34**
- C. Jupe fourreau étroite à fente latérale. Tailles 8 à 18. Prix Simpsons **\$36**
- D. Tunique à manches genre cape avec demi-patte devant, garniture liseré. TP, P, M, G. Prix Simpsons **\$42**
- E. Pantalon avec braguette devant. Tailles 8 à 18. Prix Simpsons **\$38**
- F. Combiné-pantalon avec taille élastique, ceinture jumelée contrastante. Tailles 8 à 16. Prix Simpsons **\$60**
- G. Maillot sans manche, encolure ouverte. TP, P, M, G. Prix Simpsons **\$34**
- H. Jupe fourreau à 2 godets. Tailles 8 à 18. Prix Simpsons **\$38**
- J. Combiné-short à corsage blousant, taille élastique. Tailles 8 à 18. Prix Simpsons **\$42**

Rayon 304, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Clichy

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit